

# LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI



**Ben Haagsma**  
**Ousmane, Kornio**  
**Sinaba Massaman**  
**Stineke Oenema**

I/C Consult  
Consultant en développement  
OMAES  
ICCO

Novembre, Décembre 2006

Bamako, Utrecht



Organisation inter-églises de coopération au développement

B.P. 8190  
3503 RD Utrecht  
Pays Bas

Tel + 31 30 692 78 11  
Fax + 31 30 692 56 14  
Email [info@icco.nl](mailto:info@icco.nl)  
[www.icco.nl](http://www.icco.nl)

### **I/C Consult**

B.P. 16440  
2500 BK La Haye  
Pays Bas

Tel +31 70 31 36 880  
Fax +31 70 31 36 895  
E-mail [icc@icconsult.nl](mailto:icc@icconsult.nl)  
[www.icconsult.nl](http://www.icconsult.nl)



Adresse de visite: Lutherse Burgwal 10; 2512 CB La Haye

<b>ABREVIATIONS</b>	<b>1</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>3</b>
1.1 Mots d'introduction.....	3
1.2 Objectifs de l'étude .....	3
1.3 Méthodologie de l'étude.....	4
1.4 Contenu du rapport.....	5
<b>2 ETAT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI</b>	<b>7</b>
2.1 Etat de la disponibilité des aliments.....	8
2.2 Etat de l'accès à la nourriture .....	12
2.3 Etat de l'utilisation de la nourriture.....	15
2.4 Les groupes vulnérables.....	21
<b>3 Facteurs d'Insécurité Alimentaire</b>	<b>23</b>
3.1 Environnement et facteurs naturels .....	23
3.2 Facteurs techniques.....	24
3.3 Facteurs socioculturels .....	25
3.4 Facteurs économiques.....	26
3.5 Facteurs politiques.....	28
3.6 Réflexion .....	30
<b>4 POLITIQUES ET PROGRAMMES DE SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI</b>	<b>35</b>
4.1 Rappel historique .....	35
4.2 Programme National de Sécurité Alimentaire 2006-2010 .....	38
4.3 Cadre institutionnel du PNSA .....	46
4.4 La PNSA et le processus de décentralisation au Mali.....	49
4.5 Réflexion .....	51
<b>5 Analyse des ACTEURS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE</b>	<b>53</b>
5.1 Acteurs.....	53
5.2 Réflexion .....	56
<b>6 INTERVENTIONS D'ICCO AU MALI DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE</b>	<b>59</b>
6.1 Historique.....	59
6.2 Situation actuelle.....	59
6.3 Evolutions .....	60
<b>7 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>61</b>
7.1 Conclusions .....	61
7.2 Recommandations .....	66
<b>ANNEXES</b>	
1 Termes de Référence	
2 Tableau des acteurs dans le domaine de la sécurité alimentaire	
3 Liste de structures et personnes rencontrées	
4 Productions agricoles de 1960 - 2002	
5 Tableau d'analyse des acteurs	
6 Liste des documents répertoriés et consultés	



## ABREVIATIONS

**NB Il s'agit des abréviations dans le corps du document et parfois non définies.**

**AGR:** Activité Génératrice de Revenus  
**APPM:** Association des Pêcheurs et Pisciculteurs du Mali  
**APRAM:** Association des Pêcheurs Résidents au Mali  
**APROFA:** Agence pour la Promotion de la Filière Agricole au Mali  
**BET:** Bureau d'Etude Technique  
**CSA:** Commissariat à la Sécurité Alimentaire  
**BNDA:** Banque Nationale de Développement Agricole  
**CT:** Collectivité Territoriale  
**CL:** Collectivités Locales  
**CILSS:** Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel  
**CSLP:** Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté  
**CPS:** Cellule de Planification Statistique  
**DNSI:** Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique  
**DNCC:** Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence  
**DNCN:** Direction Nationale de Conservation de la Nature  
**DNPIA:** Direction Nationale de la Production industrielle et Animale  
**DNP:** Direction Nationale de la Pêche  
**EDS III:** Enquête Démographique et de Santé III  
**EMEP:** Enquête Malienne sur l'Etat de la Pauvreté  
**GRN:** Gestion des Ressources Naturelles  
**IMC:** Indice Masse Corporel  
**OCB:** Organisation communautaire de Base  
**OMA:** Observatoire du Marché Céréaliier  
**ON:** Office du Niger  
**OP:** Organisations Paysannes  
**ONG:** Organisation Non Gouvernementale  
**OSC:** Organisation de la Société Civile  
**PIB:** Produit Intérieur Brut  
**PEM:** Point d'Eau Moderne  
**PAM:** Programme Alimentaire Mondial  
**PIV:** Périmètre Irrigué Villageois  
**PM:** Périmètre Maraîcher  
**PNR:** Plan National de Réponse  
**PNSA:** Programme National de Sécurité Alimentaire  
**PRMC:** Programme de Restructuration du Marché Céréaliier  
**PSSA:** Programme Spécial de Sécurité Alimentaire  
**PADL:** Programme d'Appui au Développement Local  
**SA:** Sécurité Alimentaire  
**SAP:** Système d'Alerte Précoce  
**SNS:** Stock National de Sécurité  
**SNSA:** Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire  
**ST:** Service Technique  
**UEMOA:** Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## Remerciements

L'équipe de consultants remercie très sincèrement toutes les organisations, structures et personnes qui ont bien voulu donner de leur temps précieux. Cette mission n'a jamais pu être exécutée sans votre collaboration à travers des entretiens et des documents fournis. Nous tenons à remercier tous les participants à l'atelier de restitution qui ont donné une contribution très valable. Merci également à l'ONG OMAES qui a soutenu la mission avec des moyens logistiques et l'organisation de l'atelier.

Merci à tous, pour les informations, les conseils et les discussions dans l'objectif d'améliorer la situation de la sécurité alimentaire au Mali.

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Mots d'introduction

ICCO, organisation néerlandaise de coopération au développement, vient d'élaborer un nouveau plan stratégique pour la période 2007-2010. Dans ce cadre ICCO a identifié des nouveaux programmes thématiques dont la Sécurité Alimentaire.

Afin de préparer les nouveaux programmes, une revue interne des interventions d'ICCO a été faite. Une des conclusions était la suivante: ICCO voudrait travailler selon une approche « programmatique » afin d'être plus effectif et afin d'améliorer le réseautage et l'apprentissage mutuel entre les partenaires.

C'est pour cela que ICCO a développé un programme global de sécurité alimentaire pour la période 2007-2010 ayant comme objectif l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire des groupes cibles. Le Mali était retenu comme un des pays d'intervention dans ce programme global, ce qui nécessitera maintenant la formulation d'un programme de sécurité alimentaire au Mali.

Le Mali est situé dans la région sahélienne et rencontre des problèmes spécifiques agricoles concernant la sécurité alimentaire: une dégradation des sols et une pluviométrie capricieuse. Pendant l'année 2005, le Mali a souffert d'une crise acridienne avec des effets très négatifs sur la disponibilité locale des aliments. En plus, Mali est un des pays les plus pauvres du monde (174ème position sur 177 pays, source: PNUD, 2005). Le taux de malnutrition chez les enfants 0-5 ans est élevé (pour 2004 le taux de malnutrition est 33%, indicateur: poids pour âge, source: FAO, 2005). Les poches de malnutrition élevée sont identifiées au Nord, mais aussi au Sud, où le taux de malnutrition est contradictoirement même plus inquiétant malgré le bon niveau de production (source: Hunger task force).

ICCO a commandité cette étude d'analyse du contexte de sécurité alimentaire au Mali, afin d'avoir des points de référence pour la préparation du programme de sécurité alimentaire pour le Mali. Voyez l'annexe 1 pour les Termes de Références de cette étude.

## 1.2 Objectifs de l'étude

L'objectif final de cette étude est d'identifier pour ICCO et ses partenaires les options pour un soutien (coordonné) dans le domaine de sécurité alimentaire au Mali, en tenant compte du mandat des politiques actuelles et des priorités d'ICCO (et des partenaires de l'Alliance). Cette identification doit être basée sur l'analyse du contexte Malien et des acteurs qui jouent un rôle dans ce domaine.

Les éléments nécessaires à fournir sont:

1. La situation alimentaire au Mali, au niveau de pays et par région:
  - a. La disponibilité alimentaire
  - b. L'accès à la nourriture
  - c. L'utilisation de la nourriture.
2. Les groupes vulnérables.
3. Les causes de l'insécurité alimentaire selon les 3 piliers mentionnés ci-dessus, surtout pour les régions Tombouctou, Mopti, Ségou, Kayes. Cette analyse des causes doit prendre en compte entre autres les aspects suivants:
  - a. Dégradation des sols/érosions
  - b. Irrigation: aspects techniques
  - c. Eau potable
  - d. Commercialisation et (manque de) diversification des revenus
  - e. Elevage:
  - f. Aspects saisonniers: soudure, utilisation des récoltes pour festivités etc.
  - g. Education nutritionnelle/suivi nutritionnel
  - h. Etc.
4. Le rôle de la décentralisation dans la sécurité alimentaire.

5. La politique du gouvernement du Mali concernant la sécurité alimentaire
  - a. L'organigramme relatif à la sécurité alimentaire (Conseil National de Sécurité Alimentaire, Comité technique, comité régional/local/communal etc.)
  - b. Les politiques nationales (y compris le CSLP) et stratégies
  - c. La situation de l'aide alimentaire.
6. Les acteurs clés avec leur politiques, stratégies d'intervention et activités (par région)
  - a. Les bailleurs bilatéraux et multilatéraux
  - b. Les bailleurs internationaux
  - c. Les ONG nationales et internationales
  - d. Les organisations des producteurs/coopératives/syndicats etc
  - e. Les réseaux
  - f. Le secteur privé
  - g. Les instituts de recherche/universités etc.
7. Une analyse des forces et faiblesses des acteurs mentionnés sous 5 (gouvernement) et 6.
8. L'inventaire des interventions d'ICCO au Mali: partenaires actuels, types de programmes, types de stratégies d'intervention (lutte directe contre la pauvreté, renforcement organisationnel, lobby et plaidoyer).
9. Proposition des niches pour un soutien d'ICCO dans le domaine de la sécurité alimentaire, en tenant compte du plan stratégique d'ICCO: régions, lacunes actuelles, interventions proposées, instruments de renforcement des relations entre différents secteurs (agriculture-commercialisation-nutrition) et différents niveaux (national-régional-local).
10. Une identification des ONG/OSC/Instituts stratégiques pour une éventuelle collaboration future avec ICCO.
11. Des sujets à explorer plus tard par ICCO et/ou des partenaires.
12. Une proposition de la voie à prendre (les étapes à suivre) afin d'arriver à un programme de sécurité alimentaire au Mali.

### 1.3 Méthodologie de l'étude

L'étude a été réalisée en trois étapes:

1. **Etape 1: Etude de dossiers:** Elle a consisté à collecter et analyser les différents documents disponibles auprès des différents acteurs. Cette étape s'est déroulée en octobre 2006 et a abouti entre autre à une liste des acteurs clés dans le domaine de sécurité alimentaire (voyez l'annexe 2). L'étude a donnée une première analyse et a guidé le choix des acteurs à rencontrer ainsi que les sujets d'entretien. Cette étape n'était pas facile à cause de l'insuffisance de disponibilité des documents sur les acteurs.
2. **Etape 2: Rencontre avec les acteurs:** Elle a consisté à rencontrer les acteurs clés identifiés lors de l'étude de dossiers et s'est déroulée du 30 octobre au 7 novembre 2006. Vous trouverez la liste des structures et personnes rencontrées en annexe 3.
3. **Etape 3: Un atelier de validation et de dissémination des résultats:** Elle a consisté à réunir tous les acteurs pour valider et disséminer les résultats de l'étude. L'atelier a eu lieu du 9 au 10 novembre 2006. Voyez le rapport d'atelier pour plus de détails.

La première étape d'étude des dossiers a été confiée à M. Ousmane Kornio, consultant en développement. Quant aux étapes 2 et 3, elles ont été réalisées par une équipe mixte composée de:

- M. Ben Haagsma (IC Consult)
- M. Ousmane Kornio
- M. Sinaba Massaman (OMAES)
- Mme Stineke Oenema (ICCO)



## 1.4 Contenu du rapport

Ce rapport final est le fruit des trois étapes.

Les résultats de l'étude comprennent 6 chapitres (après cette introduction en *chapitre 1*), plus des annexes:

*Chapitre 2* concernant: la description de l'état de la sécurité alimentaire au Mali  
Cette description suit les 3 piliers de la sécurité alimentaire: la disponibilité, l'accès et l'utilisation.

*Chapitre 3* concernant: les facteurs qui ont un effet négatif sur la sécurité alimentaire. Après les différentes catégories de facteurs, on donne quelques réflexions par rapport à cette analyse. Est-ce que les différents acteurs ont la même analyse de l'insécurité alimentaire? Est-ce qu'il y a des facteurs qui sont mentionnés par tout le monde ou pas du tout?

*Chapitre 4* concernant: un aperçu des politiques et programmes (étatiques) de sécurité alimentaire au Mali. Avant de décrire la situation actuelle, cette partie donne un brève historique des politiques de sécurité alimentaire au Mali. Elle décrit également l'implication du processus de la décentralisation.

*Chapitre 5* concernant: l'analyse des forces et faiblesses des différentes catégories d'acteurs actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire.

*Chapitre 6* concernant: une brève présentation des interventions d'ICCO au Mali

*Chapitre 7* concernant: les conclusions. Cette partie présente les recommandations et les propositions envers ICCO pour une meilleure élaboration du programme de sécurité alimentaire au Mali.

Les annexes en fin de document présentent:

- les Termes de Références (annexe 1);
- les données sur des acteurs clés dans le domaine de sécurité alimentaire.(annexe 2);
- les structures et personnes rencontrées (annexe 3);
- la production agricole dans les années 1960-2002 (annexe 4);
- l'analyse des forces et faiblesses des acteurs (annexe 5);
- les documents répertoriés et consultés (annexe 6).

L'équipe des consultants est consciente du fait que les informations dans ce rapport ne peuvent jamais être exhaustives. La collecte des données et l'analyse par ICCO se poursuivra, et les compléments d'informations sont toujours les bienvenus.



## 2 ETAT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI

La description de la sécurité alimentaire au Mali repose sur la définition suivante: La **sécurité alimentaire est garantie** quand tout le monde, à tout moment, a un accès physique, social et économique à une alimentation sûre, nutritive, en quantité suffisante pour pourvoir à ses besoins et préférences nutritives pour mener une vie active et saine. La sécurité alimentaire dans les ménages est l'application de ce concept au niveau familial, les individus dans les ménages comme cibles (définition du Sommet Mondial de l'Alimentation, 1996).

On distingue trois piliers importants dans cette définition: La disponibilité des aliments, l'accès aux aliments et l'utilisation de la nourriture. Dans les trois paragraphes suivants on vous donne la situation au Mali selon les trois piliers.

### Carte du Mali



### **Situation démographique**

Le Mali est un vaste pays enclavé d'Afrique de l'Ouest avec une superficie estimée à environ 1 240 138 km<sup>2</sup> et une population estimée en 2004 à 11 millions d'habitants dont 7,5 millions de ruraux. Les femmes représentent actuellement environ 51%. Le taux d'accroissement démographique en 2001 était de 2,4% (DNSI août 2002) Les 91% de la population occupent les 30% de la superficie au niveau des régions situées au Sud – Ouest et Centre (zones soudano-guinéenne, soudanienne, soudano-sahélienne).

### **Situation économique**

Au plan économique et financier, l'appui des Institutions de Breton Woods, depuis 1992, a permis de rétablir la stabilité macro-économique et la mise en œuvre de profondes réformes structurelles. Des avancées notoires ont été faites en terme de la gestion macro-économique par l'implantation et l'expérimentation d'un modèle macro-économique et la création d'un comité de prévision et de modélisation en 2003.

La croissance économique a été de 4,3% en 2002, et 7,4% en 2003. Toutefois, suite à la mauvaise campagne agricole 2004-2005 et à l'invasion des criquets pèlerins, les prévisions ne sont guère optimistes. Ainsi, la croissance du PIB réel attendue en 2004, est de l'ordre de 1,8%.

Etant donné l'importance du secteur primaire dans l'économie (36% du PIB en 2003 et 75% de la population active dans ce secteur), l'économie du Mali est tributaire des aléas climatiques et des cours des matières premières sur le marché mondial. Il faut ajouter, en 2002 et 2003, l'impact de la crise socio-politique de la Côte d'Ivoire dont les ports sont utilisés à 70% pour les flux commerciaux extérieurs du Mali. On estime à 1% par an, la perte de croissance entraînée au Mali par la crise ivoirienne.

## 2.1 Etat de la disponibilité des aliments

### 1. Productions (toute spéculation confondue)

Tableau 1: Evolution des productions de céréales /région (en tonnes)

Région	2002/2003	2003/04	2004/2005	2005/06	Total	moyennes
Kayes	224 510	288 070		225 604	738 184	246 061
Koulikoro	426 725	417 749		509 047	1 353 521	451 137
Sikasso	635 694	638 831		722 010	1 996 535	665 512
Ségou	841 791	587 485		1 025 979	2 455 255	818 418
Mopti	268 789	635 648		470 506	1 374 943	458 314
Tombouctou	103 488	69 483		136 439	309 410	103 137
GAO /Kidal	30 861	43 193		34 279	108 333	36 111
<b>TOTAL</b>	<b>2 531 858</b>	<b>2 680 459</b>	<b>2 844 900</b>	<b>3 123 864</b>	<b>11 181 081</b>	<b>2 795 270</b>

Sources: Direction Nationale de la Statique et de l'Informatique, CPS/MA, 2005

- Les données du rapport 2004/05 ne sont pas détaillées par région.
- Les données 2005/06 sont des prévisions.

La production suivant les années connaît une disparité entre les diverses régions. D'après ce tableau, la région de Ségou vient en tête avec une moyenne de production 818 418 tonnes de céréales. Sikasso 665 512 tonnes vient en seconde position, suivi par Mopti 458 314 tonnes.

Les régions du Nord Gao, Kidal et Tombouctou enregistrent les plus faibles productions céréalières de la période de 2002/03 à 2005/06.

**Ces chiffres témoignent de l'instabilité des niveaux de productions qui dépendent de plusieurs facteurs dont: pluviométrie, hydrométrie, déprédateurs, etc.**

### 2. Couverture des besoins par la production locale

Tableau 2: Taux de couverture des besoins alimentaires par la production locale

Région	2002/03			2003/04			Moyenne sur les deux ans
	Production céréalière	Besoins alimentaires	% couverture des besoins	Production céréalière	Besoins alimentaires	% couverture des besoins	
Kayes	224 510	329 104,0	68,2	297 296	336 708,7	88,3	78,3
Koulikoro/Bko	426 725	654 511,3	65,2	438 303	677 748,3	64,7	64,9
Sikasso	635 694	438 757,1	145,0	731 847	450 972,3	162,3	153,6
Ségou	841 791	231 326,7	364,0	1 079 378	407 768,0	264,7	314,3
Mopti	268 789	337 417,0	80,0	684 638	342 017,2	200,2	139,9
Tombouctou	103 488	100 364,9	103,1	133 237	116 673,9	114,2	108,7
Gao/Kidal	30 861	102 222	30,2	44 544	102 222,0	43,6	36,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 531 858</b>	<b>2 193 703,05</b>	<b>115,4</b>	<b>3 409 243</b>	<b>2 434 110,2</b>	<b>140,1</b>	<b>128,1</b>

Sources: Direction Nationale de la Statique et de l'Informatique, CPS/MA, 2004.

**NB**

- a. Le calcul de la couverture des besoins alimentaires par la production a été faite sur la base de la production globale brute, et non sur la disponibilité de céréales auprès des producteurs.
- b. Les besoins alimentaires ont été calculés sur la base des 214 kg de céréales/personnes/an. Cette norme a été retenue lors de l'atelier organisé par le Centre Aghrymet en 2005.

De l'analyse de ce tableau, il ressort que les productions locales couvrent normalement la consommation des populations maliennes, si le paysan ne devrait rien en vendre. La réalité est que le paysan doit déduire de ces récoltes, le coût de production (les dépenses engagées), mais aussi vendre une partie pour d'autres besoins non alimentaires (santé, éducation, habillement, administration, etc.). Ce qui fait que les paysans sont obligés de brader leurs productions à la récolte pour payer les dettes de leurs créanciers, ou pour pouvoir mener d'autres activités économiques ou sociales (fêtes traditionnelles, mariages, circoncision .....).

De l'analyse de ce tableau, il ressort que les régions qui ont une bonne couverture des besoins sont les régions de Sikasso et de Ségou avec une moyenne respectivement de 314,3% et 153,6%. Les plus faibles taux de couverture sont enregistrés dans les régions de Gao/Kidal 36,9% et Koulikoro/Bamako 64,9%, et de Kayes 78,3%. Des alinéas suivants on peut conclure que la disponibilité alimentaire venant de la production n'est pas le seul facteur. Il faut prendre en compte aussi les autres productions, es exportations et importations.

### **3. Autres productions**

#### **Situation pastorale**

Elle est aussi essentiellement influencée par la bonne réussite de l'hivernage (pluviométrie, hydraulité, production agricole, flore, etc.). Le système d'élevage est extensif, il est dépendant des aléas climatiques que connaît le pays.

Les années de disettes sont toujours caractérisées par une grande perte des bêtes. Les années 1971 à 1973 et 1983 à 1985 ont constitué des années sans précédent dans la mémoire des éleveurs et des agro pasteurs. Dans certaines zones, le cheptel fut décimé à plus de 75% et certains éleveurs étaient obligés de changer de profession ou de migrer vers les centres urbains pour grossir le lot de chômeurs.

La saison pluvieuse 2004 fut caractérisée par une bonne poussée des pâturages et la constitution de sites d'abreuvement des animaux.

La campagne 2004/05 a vu la continuité de la situation pastorale et zoo – sanitaire qui avait prévalu en 2003/04. Elle fut caractérisée par une bonne poussée des pâturages et la présence de 19 foyers d'épizooties dont le bilan est de 5 745 animaux infestés, 816 malades et 179 morts.

#### **Pêche et pisciculture**

La production halieutique nationale estimée à 100 000 tonnes de poissons par an, en période d'hydrologie normale, place le Mali au troisième rang des pays africains producteurs de poissons d'eau douce. En termes d'emplois, l'activité pêche concerne directement plus de 500 000 personnes dont 120 000 pêcheurs. La valeur ajoutée brute de la filière pêche s'élève à 90 milliards de FCFA soit plus de 4 % du PIB national sur la base des 100 000 tonnes par an.

Les pêcheurs professionnels (sédentaires et migrants) mobilisent en moyenne environ cinq fois plus de capitaux dans la pêche que les agro – pêcheurs.

Le nombre de pêcheurs inscrit et recensé dans les associations de pêcheurs est d'environ 40 000 sur l'ensemble du territoire. Sur la base de 3 personnes actives au tour d'un pêcheur professionnel, le chiffre atteint 120 000 pêcheurs ou personnes actives dans le secteur.

Malgré le niveau de technicité élevée des pêcheurs, ils sont confrontés aux contraintes suivantes: le nomadisme par la faiblesse des ressources halieutiques et une insuffisance dans l'élevage du poisson; l'endettement chronique et l'accès difficile au crédit; l'accès difficile aux services sociaux de base (santé, éducation, etc.) et l'approvisionnement en équipement de pêche; l'insuffisance des moyens de conservation; le taux d'analphabétisme élevé; l'insuffisance des organisations défendant la cause des pêcheurs et l'insuffisance de l'encadrement. Voyez aussi le chapitre sur les facteurs déterminants de la insécurité alimentaire.

#### ***Les Organisations des communautés de pêche et d'aquaculteurs***

L'Association des Pêcheurs Résidents au Mali (APRAM) et l'Association des Pêcheurs et Pisciculteur du Mali (APPM). Les communautés de pêche sont aussi représentées à l'APCAM, le CESCO.

#### ***Les organisations non gouvernementales (ONG)***

Comparativement aux autres sous - secteurs du développement rural, les ONG sont relativement peu nombreuses dans le sous secteur de la pêche et de l'aquaculture. Celles qui évoluent dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, interviennent dans d'autres secteurs. On peut citer: AGEFORE (Bamako), AFAR (Mopti), Helvetas (Sélingué), AMSS, AMAD, OADS, Africare (Tombouctou), SEAD, APDP et GAIRDS (Gao).

#### ***Les opérateurs privés et structures de financement de la pêche***

La pêche est surtout soutenue par un secteur informel usurier non favorable. Les expériences de crédit rural institutionnel dans le sous-secteur de la pêche, ont eu des résultats mitigés, à travers:

- les structures de développement (OPM, OERHN actuel ODRS);
- les ONG;
- les institutions de crédits (BNDA);
- les coopératives.

### **4. Les importations et exportations alimentaires**

Les importations et les exportations alimentaires présentent une grande diversité et des fluctuations d'une année à une autre.

#### ***4a. Les produits alimentaires exportés***

- Les produits alimentaires exportés portent essentiellement sur les animaux vivants (bétail sur pieds) représentant un montant de 24 milliards en 2003 et 30 milliards en 2004, soit un taux de 82,16% pour cette dernière année.
- Les exportations alimentaires représentent 5,07% en 2003 contre 6,99% du total des exportations totales.
- Les exportations en 2004 ont connu une augmentation de 23,20% par rapport à l'année 2003. La bonne campagne de 2003/2004 a permis à paysans d'épargner des graines pour leurs familles et de vendre à des pays extérieurs. Les exportations de bétail et de céréales ont connu un grand bond.

#### ***4b. Les produits alimentaires importés***

Quant aux importations, les principaux produits alimentaires se répartissent comme suit entre les céréales, les boissons alcoolisées et les sucreries et sucre:

- Les céréales représentant 21,8002363% en 2003 et 17,2757971% en 2004.
- Les sucreries 17,74% en 2003 et 10,95 en 2004.
- Les boissons, les liquides alcoolisés 21,58% en 2003 et 20,02% en 2004.
- Ces 3 produits représentent 61,14% en 2003 et 48,25% en 2004.
- Les importations alimentaires représentent 17% en 2003 contre 12% en 2004 du total des importations.
- La baisse des importations alimentaires en 2004 de 32,34% par rapport à l'année précédente s'explique par un bon hivernage que le Mali a connu au cours de la campagne 2003/2004. Beaucoup de régions du Mali avaient fait une bonne production.

#### 4c. Comparaison entre importations et exportations alimentaires:

- Les exportations en 2003 sont de 29 806 435 141 FCFA alors que les importations sont de 124 662 927 047 FCFA, soit un manque à gagner de 94 856 491 906 FCFA.
- Les exportations en 2003 se chiffrent de 36 722 357 247 alors que les importations 84 194 864 174 FCFA, soit un déficit de 47 472 506 927 pour le budget national.
- Le cumul des déficits pour les deux ans s'élève à plus de 142 milliards de FCFA.
- Les exportations sont surtout des produits primaires, les importations des produits transformés (ou avec valeur ajoutée).

#### 5. Les aides alimentaires

Les principales aides alimentaires reçues par le Mali via le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) au cours des années 2005 et 2006 sont:

Tableau 3: Dons reçus au Mali en aides alimentaires

Donateurs	En espèces et/ou en nature
Impérial Tobacco	20 millions de francs CFA équivalant à 120 tonnes de maïs en vue de la création de 42 banques de céréales
CEDEAO	100 millions de FCFA pour réduire les effets de l'insécurité alimentaire dans les zones vulnérables
UEMOA	75 millions de francs CFA
SONATAM	5 millions
République Arabe d'Egypte	<ul style="list-style-type: none"><li>• 55 tonnes de farines</li><li>• 20 tonnes de riz</li><li>• 100 cartons d'huile</li></ul>
Royaume d'Arabie Saoudite	100 tonnes de dattes
Norvège à travers la FAO	429,5 kg de semences
Italie à travers la FAO	27,150 tonnes de semences de riz 150 kg de semences maraichères 902 boîtes de vitamines et déparasitants 456 blocs de pierres à lécher
Association Française Raoul Follereau	60 tonnes de céréales
Japon (KR2)	200 tonnes d'engrais
Japon KR	5 905, 146 tonnes de riz, soit 300 000 000 Yens
Ambassade de Russie	100 000 dollars pour le transport d'aliments bétail
Ambassade de France	500 000 euros pour le DAG de Kidal
Commission de l'UEMOA	75 000 000 FCFA pour la création de banques de céréales
BOAD	20 000 000 millions de FCFA
République Fédérale d'Allemagne	1 000 000 euros mis à la disposition de Agro-Action Allemande pour achat de 2 710 tonnes
Luxembourg	250 000 euros
Emirats Arabes Unis	5 000 dollars
Chine	158 923 496 FCFA
BID Don	375 000 dollars
BID	1,1 million de dinars islamiques
Japon	2 082 500 000 Yens

Source: CSA, 2006.

Les aides alimentaires reçues par le Mali portent sur des contributions en espèces (monnaie des pays donateurs) telles que le Yen, le dinar, le dollar, etc. Ces montants sont utilisés pour l'achat de céréales au niveau national et international.

Les contributions en nature jusque là perçues concernent les produits suivants:

- les produits manufacturés tels que l'huile, les vitamines, la farine de blé, etc.
- les céréales non transformées telles que le mil, le riz,
- des facteurs de production tels que les engrais, les semences maraîchères, etc.

Les aides reçues sont distribuées gratuitement, ou font l'objet de vente groupée par l'OPAM en vue de réguler le marché céréalier.

Tableau 4: Distribution de vivres en 2004/05 (en tonne)

Région	Cercles	Nombres de communes	Quantités distribuées
Kayes	Kayes	3	489
	Diéma	4	645
	Nioro	3	464
	Yélimané	1	638
Koulikoro	Nara	9	2 601 t
	Banamba	3	425
Ségou	Niono	1	127
Mopti	Bandiagara	8	1 462
	Djenné	6	1 595
	Douentza	15	3 267
	Koro	5	1 512
	Téenkou	1	386
	Youvarou	7	1 719
Tombouctou	Diré	2	187
	Goundam	9	945
	G Rharous	3	454
	Niafunké	8	2 088
Gao	Gao	3	472
	Ansongo	3	635
	Bourem	1	156
Kidal	Abeibara	1	54
	Tessalit	2	215
	Tin – Essako	1	323
<b>TOTAL</b>	<b>23 cercles</b>	<b>99</b>	<b>20859</b>

Sources: SAP 2005.

### Commentaires

Au cours de l'année 2005, environ 20 859 tonnes de vivres ont été distribuées aux populations des régions vulnérables. Cette quantité mise à disposition couvre les besoins alimentaires de 389 888 personnes pour une durée de 3 mois. Or, cette année fut l'année de l'invasion acridienne combinée à un déficit pluviométrique. Le Système d'Alerte Précoce (SAP) avait identifié une population de plus de 2 249 709 personnes connaissant des difficultés alimentaires ou des problèmes économiques pour se payer les céréales. Ce qui donne un taux de 82,26% de personnes vulnérables qui n'ont pas bénéficié de l'aide. Comme à l'habitude, les bénéficiaires et non étaient obligés de se tourner vers le marché local pour acheter les vivres à un prix élevé, en vendant les biens dont ils avaient épargnés (bijou, argent, cheptel). Beaucoup d'autres se sont endettés auprès des commerçants en attendant des jours meilleurs ou sont simplement partis en exode vers les villes.

## 2.2 Etat de l'accès à la nourriture

Cette partie traite de l'utilisation de l'état de pauvreté dans les régions et des revenus pour les dépenses alimentaires.

- Les groupes des moins pauvres sont une catégorie de personnes qui peuvent supporter bon an, mal an, la situation alimentaire sans faire appel à l'aide d'un tiers.



- Les vulnérables sont une catégorie qui connaît une certaine situation satisfaisante, mais qui par suite de facteurs exogènes, peuvent tomber dans une situation de pauvreté.
- Les pauvres sont la catégorie de personnes vivant dans une situation plus ou permanente sous le seuil de pauvreté. Leur revenu est généralement inférieur à un dollar par jour.
- Les très pauvres sont une catégorie qui vivent dans une situation d'extrême pauvreté et qui bénéficient rarement des actions de solidarité d'un tiers.

## 1. Evaluation du niveau de pauvreté des populations

Tableau 5: Répartition de la population par degré de pauvreté selon la CSP (couches socioprofessionnelles)

	Groupe de consommation				Total
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres	
Agriculteur/Éleveur/Pêcheur	381201	706461	856953	464635 <sub>1</sub>	6590966
Salarié du public et parapublic	308651	108060	55254	54689	526655
Salarié du privé	111390	65483	42502	29574	248949
Commerçant	284334	256737	139263	130833	811167
Artisan	83611	94197	42748	157860	378416
Transporteur	74482	63975	37755	19080	195293
Chômeur	13464	6545	6051	11009	37068
Ménagère	93161	73505	47111	124325	338101
Élève/Étudiant	1447	733	4937	4938	12055
Promoteur touristique	1126		1234	2294	4654
Retraités et autres inactifs	118574	118882	49071	262807	549334
Autres	151295	130767	66211	194271	542544
Total	162273 <sub>6</sub>	1625345	134909 <sub>1</sub>	563803 <sub>1</sub>	1023520 <sub>2</sub>

Source: résultats bruts EMEP, 2001.

Tableau 6: Répartition de la population par degré de pauvreté selon les indices de l'Observatoire du Développement Humain Durable (ODHD)

MILIEU DE RESIDENCE/ REGION	Groupe de consommation				Total
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres	
URBAIN	1062587	740306	421839	459379	2684111
RURAL	560149	885039	927251	5178651	7551091
KAYES	228490	233737	229858	745669	1437754
KOULIKORO	129427	143228	131930	1245433	1650018
SIKASSO	131864	211517	179175	1360959	1883515
SEGOU	258861	348444	298012	841666	1746982
MOPTI	109032	217772	208883	981348	1517036
TOMBOUCTOU	97325	121842	85026	176639	480833
GAO	102813	107006	59125	135832	404776
KIDAL	5214	4423	3530	1425	14592
BAMAKO	559711	237376	153552	149058	1099696
Total	1622736	1625345	1349091	5638031	10235202

Source: résultats bruts EMEP, 2001

## 2. Evaluation de la consommation alimentaire

Tableau 7

MILIEU DE RESIDENCE/ REGION	Groupes de consommateurs			
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres
Urbain	248754	134469	97494	64495
Rural	239754	135030	99609	58438
Kayes	280616	142614	102205	65687
Koulikoro	218991	135558	103197	53264
Sikasso	252759	126010	96471	55867
Ségou	209410	132448	100039	64270
Mopti	259186	135649	95955	56458
Tombouctou	226338	142091	98820	65998
Gao	227586	143667	102520	69542
Kidal	323688	130528	90961	30468
Bamako	254931	128839	96970	68894
Total	245323	134810	99038	58898

Source: résultats bruts EMEP, 2001.

### **Commentaires**

Les dépenses alimentaires sont calculées sur la base de la consommation alimentaire réelle des populations (tous produits confondus). Il s'agit de l'ensemble des dépenses faites par un ménage pour couvrir ses besoins alimentaires. Ces dépenses sont d'autant plus élevées que le ménage a les moyens (donc, moins pauvre).

Les dépenses des populations destinées à l'alimentation/ht par région sont très diverses selon les catégories. En moyenne, tandis que les dépenses pour la catégorie des moins pauvres se chiffrent à 245 323 FCFA/personne/an, celle des vulnérables est de 134 810, 99 038 pour les pauvres et 58 898 pour les plus pauvres.

A l'intérieur des catégories et selon les régions, nous notons des différences. La région de Kidal a le montant le plus élevé avec 323688 FCFA pour la catégorie des moins pauvres, suivis par Kayes 280 616 FCFA, et Mopti 259186 FCFA. La région de Ségou occupe la dernière position par rapport au moins pauvres avec une moyenne de 209 410 FCFA

Pour les dépenses des catégories des vulnérables, la région de Gao occupe la première position avec une dépense moyenne 143 667, suivie par Tombouctou 142 091. La région qui a le taux le plus faible dans cette catégorie est de 126010 FCFA pour la région de Sikasso.

La catégorie des pauvres qui est une catégorie intermédiaire entre les vulnérables et les très pauvres enregistre un taux élevé pour Koulikoro 103197, 102 520 FCFA pour Gao et 102 205 pour la région de Koulikoro.

La catégorie des très pauvres enregistre un montant record pour la région de Tombouctou 65 998 FCFA, et Gao 69 542 FCFA. Le montant le plus faible est enregistré par Kidal avec 30 468 FCFA.

Quand on prend en compte aussi le taux de la production céréalière dans ces régions, on peut conclure que la région de Kidal connaît des problèmes d'insécurité alimentaire le plus élevés: Apparemment la production céréalière et les dépenses alimentaires sont les plus bas, fait confirmé dans les tableaux sur la consommation.

## **2.3 Etat de l'utilisation de la nourriture**

Cette partie traite de la consommation des produits, de leurs valeurs nutritives, de l'eau potable, des taux de malnutrition et de vaccination par région et par groupes

### **1. Produits consommés**

Les produits consommés au Mali sont multiples et portent sur les différentes catégories d'aliments que les lipides, les glucides, les protéines, les vitamines, les sels minéraux, et les oligo-éléments.

Ces produits sont:

- les céréales: mil, sorgho, riz, maïs, fonio, blé, etc.
- les tubercules: pomme de terre, patate, igname, manioc,
- les produits maraîchers: banane plantain, radis, carotte, betterave, et autres tubercules
- les légumineux: arachide, haricot, petit légumineux, pois en conserve
- la viande, poisson, lait, volaille, œuf etc.
- les huiles: corps gras animaux, huile d'arachide, beurre de karité, autres gras végétaux
- les légumes: ail; aubergine, gombo, oignon, tomate, piments, salades, poivron, concombre, courge, chou, etc.
- les fruits: mangue, goyave, mandarine, orange, banane
- les feuilles des cultures: facouye, soumbala, haricot, courge, dah, manioc, patate, etc.
- et divers produits

L'analyse de la situation faite lors de l'élaboration de la SNSA donne une alimentation constituée à base céréalière de 76,1% en milieu rural et 60, 5% en milieu urbain. La ration comporte 42% de mil, le sorgho 26,5%, le riz 16,5%, le maïs 13,3%. Le blé constitue seulement 0,8% et le fonio 0,7%. On note une ration moyenne qui est composée de 55 à 60% de glucide, 20 à 25% de lipide, et 12 à 15% de protéines. C'est plus ou moins normal: 60% glucide, 25 % lipide, et 15% de protéine.  
(Source: Résultats bruts EMEP, 2001.)

## 2. Indications sur les apports énergétiques des aliments par région et par catégories

Tableau 8

MILIEU DE RESIDENCE/ REGION	Groupe de consommation			
	Moins pauvres	Vulnérables	Pauvres	Très pauvres
URBAIN	2629	2164	2006	1786
RURAL	3220	3121	2880	2248
KAYES	3457	2732	2958	2134
KOULIKORO	2935	2881	2688	2221
SIKASSO	2821	2908	2783	2203
SEGOU	3457	3524	3004	2429
MOPTI	2845	2437	2600	2416
TOMBOUCTOU	2638	2475	2386	1927
GAO	2233	1977	1688	1630
KIDAL	2660	1612	1458	1389
BAMAKO	2464	2028	1856	1391
Total	2854	2746	2644	2213

Source: Résultats bruts EMEP, 2001.

Les apports calorifiques pour les personnes qui consomment ces nourritures sont en moyenne, supérieures à la norme énergétique nécessaire à une personne pour mener une vie saine et active (2 450 Kcal/j).

Le tableau ci-dessus nous montre que dans la région de Ségou la consommation est la plus haute, et la dernière place est occupée par Kidal (voyez aussi la partie de production et de dépenses alimentaire. En plus le tableau nous montre les apports calorifiques pour les différentes catégories sociales que les moins pauvres, les vulnérables, les pauvres et les très pauvres). C'est évident que dans le cas de Kidal et Bamako, la situation est très grave pour les plus pauvres. Cependant il serait intéressant de connaître les stratégies utilisées pour compléter le taux calorifique (probablement des dons et ou cueillettes en la brousse)

L'alimentation des ménages au Mali est essentiellement à base de céréales. Ce qui fait que lors des pénuries, les recours sont recherchés en termes de d'aliments de substitution importés, mais généralement de la même nature. Les populations se les procurent, soit à partir des dons de l'Etat (distributions gratuites), ou en vendant leurs biens pour les reconvertir en céréales. La création des banques de céréales constitue un moyen de recours pour les populations les plus démunies.

Ce calcul entre les catégories est assez important, car il traduit les disparités de niveau de vie entre les populations se rapproche beaucoup plus de la réalité. En se basant sur la moyenne générale selon les catégories (toutes régions confondues), les apports énergétiques sont les suivants:

- Les moins pauvres: 2 854 kcal/j
- Les vulnérables: 2 746 kcal/j
- Les pauvres: 2 644 kcal/j
- Les très pauvres: 2 213 kcal/j

La moyenne générale en apport énergétique est de 2 525 kcal/j. Les apports sont assurés à 82% par les glucides, 5% par les lipides et 13% par les protéides.

### 3. Prévalence de la malnutrition

#### 3a Anémie

L'anémie est une affection caractérisée par la réduction de globules rouges et un affaiblissement de la concentration de l'hémoglobine dans le sang. Elle est la conséquence d'une déficience de fer, de vitamine B12 et d'autres nutriments. Les conséquences pour les individus affectés sont: la fatigue, faiblesse, manque de concentration (p.e. à l'école).

Tableau 9

Région	Enfants	Femmes	Hommes
Kayes	70,8	69	21,8
Koulikoro	91,4	68,1	21,9
Sikasso	88,8	58,9	16,2
Ségou	78	58,5	14,4
Mopti	89,8	73,9	37,4
Tombouctou/Gao/Kidal	82,2	70,6	26,5
Bamako	72,7	49,9	9,5
<b>Moyenne</b>	<b>82,0</b>	<b>64,1</b>	<b>21,1</b>

Source: Enquête démographique et de Santé III, juin 2002.

L'analyse de ce tableau nous révèle la situation de malnutrition difficile que connaît le pays. En moyenne, 81,95% des enfants souffrent d'anémie ou sont soumis à des risques d'anémie. Du point de vue des régions, Koulikoro vient en tête avec 91,4% d'enfants souffrants d'anémie, 89,8% pour Mopti et 88,8% pour Sikasso.

L'anémie est bien répandue aussi chez les femmes. En moyenne, 64,1% des femmes sont anémiées ou risquent de l'être. Les records sont enregistrés à Mopti avec 73,9%, Tombouctou/Gao/Kidal à 70,6%. Le taux le plus faible est noté à Bamako avec 49,9%.

En comparaison avec les deux autres catégories que sont les enfants et les femmes, les hommes souffrent moins de ce manque de consommation de fer avec une moyenne de 21,1%. Les taux les plus élevés sont enregistrés par la région de Mopti 37,4% et 26,5% à Tombouctou/Gao/Kidal.

L'analyse selon les régions fait ressortir que le District de Bamako a le taux le plus faible des personnes anémiées au Mali avec un taux 49,9% et Mopti le taux le plus fort avec 73,9%.

#### 3b. Etat nutritionnel des enfants

L'analyse de l'état nutritionnel des enfants est basé sur trois indicateurs qui sont les plus importants: l'indice taille – pour – âge, l'indice poids – pour – taille, et l'indice poids – pour – âge. Le niveau d'éducation des mères y est un facteur important: 13% des enfants dont les mères ont une éducation secondaire ou plus sont affectés par la malnutrition, contre 28% pour le niveau primaire et 35% des enfants dont les mères sont analphabètes.

Tableau 10: Etat nutritionnel des enfants (%)

Région	Taille - pour âge		Poids - pour taille		Poids - pour – âge	
	% < 3 ET	% < 2 ET	% < 3 ET	% < 2 ET	% < 3 ET	% < 2 ET
Kayes	18,7	38,7	1	10	9,3	31,9
Koulikoro	16,5	35,9	1,1	10,8	9,7	32,3
Sikasso	23,4	47,5	1,8	9,5	12,4	40,2
Ségou	23,9	40,3	2,7	13,9	12,6	35,9
Mopti	21,2	39,3	1,9	10,3	12,2	33,2
Tomb/Gao/Kidal	19,4	40,1	1,4	15,7	14,4	37,7
Bamako	5,4	16,5	0,9	5,9	3,4	15

Source: Enquête démographique et de Santé III, juin 2002.

### Retard de croissance

Les retards de croissance sont une résultante d'une alimentation inadéquate ou d'une longue maladie qui s'est manifestée à plusieurs reprises. Les résultats des enquêtes de EDS III donne un taux de prévalence de 38% des enfants souffrant de retard de croissance, dont 19% de malnutrition chronique sévère. La proportion d'enfants souffrant d'un déficit taille – âge croit très rapidement avec l'âge: 6% à moins de 6 mois, 20% entre 6 et 11 mois.

Les résultats de cette étude concluent que le niveau d'éducation des mères en une variable importante de la situation nutritionnelle des enfants. Si les enfants dont les mères sont analphabètes accusent un taux de 40% (ensemble du pays), le niveau primaire est à 29%, et le niveau secondaire ou plus seulement à 14%.

### Emaciation

Faisant la comparaison entre le poids et la taille, l'émaciation indique la proportion d'enfants atteints de malnutrition aiguë. Ces taux peuvent facilement évoluer en fonction des saisons à la différence du retard de croissance.

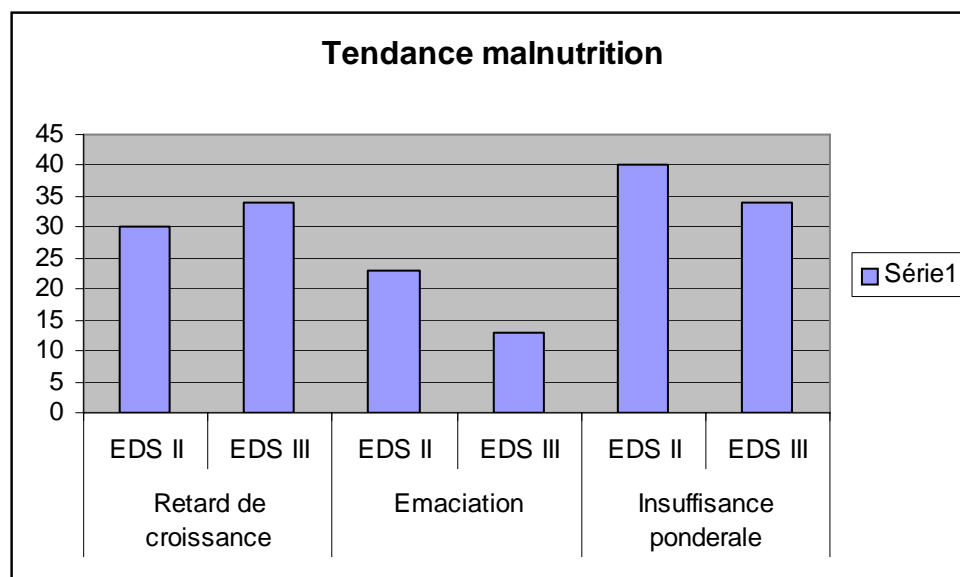
Le taux d'enfants souffrant de cette forme de malnutrition est estimé à 1% au moment de l'enquête, 2% d'entre eux souffrent de malnutrition aiguë sévère. Les enfants dont l'âge se situe entre 11 et 23 mois sont les premiers cibles. Du point de vue régional, Bamako a le taux de prévalence le plus faible. Tombouctou/Gao/Kidal et Ségou ont les taux les plus élevés.

### Insuffisance pondérale

Cet indice nous informe sur la faiblesse du poids de l'enfant par rapport à son âge. Il est surtout utilisé pour le suivi de l'état nutritionnel des enfants auprès des centres de santé. Il est combiné à d'autres indices dans les analyses.

Sa prévalence chez les enfants de moins de 6 mois est de 3% et elle atteint les 30% entre 6 et 11 mois.

Tableau 11: Tendence de la malnutrition infantile



Ce graphique présentant les résultats de EDS II (1999) et de EDS III (2002) montrent une lente évolution de la malnutrition chez les enfants. L'indice retard de croissance a plutôt connu une gravité. De 30% en 1995/96, il passe à 34% en 2001. L'émaciation a connu une régression de 10% pendant ce temps (de 23 à 13%), l'insuffisance pondérale passe de 40 à 34%, soit une réduction de 6%. Cependant UNICEF a constaté une tendance négative entre les années 1990 et 2004: l'insuffisance pondérale a augmenté de 31% à 33%.

### 3c Etat nutritionnel des mères

Tableau 12: Etat nutritionnel des mères

Région	Taille		IMC (kg/m <sup>2</sup> )			
	Moyenne	% < 145 cm	Moyenne	Normale	% < 18,5 Maigres	% >= 25 Gros/obèse
Kayes	163	0,3	21,3	72,6	16,8	10,6
Koulikoro	161,1	0,2	21,2	73,3	16,2	10
Sikasso	160	1	21,3	76,8	13,1	10
Ségou	160,3	1,8	21,8	84,3	6,7	9
Mopti	160,6	0,3	21,9	73,9	12	14,1
Tomb/Gao/Kidal	160,5	1,1	22,3	60,7	17,4	22
Bamako	162,5	0,3	23,6	59,3	10	30,7
<b>Moyenne</b>	<b>160,85</b>	<b>0,7</b>	<b>21,9</b>	<b>71,55</b>	<b>13,17</b>	<b>15,2</b>

Source: DNSI/CPS MS 2002.

La taille moyenne des mères est 160,85 avec un maximum de 163 cm pour la région de Kayes, et 160 minimums pour Sikasso. Seulement 0,7% des femmes au Mali ont moins de 145 cm.

Les résultats de EDS III nous donnent un taux d'Indice de Masse Corporelle (IMC) entre 18,5 et 24,9% comme norme au Mali. 13% des mères se situent en deçà et souffrent de malnutrition chronique aiguë. La moyenne d'IMC est de 21,9 kg/m<sup>2</sup> avec un taux de 23,6 pour Bamako. Le pourcentage de femmes maigres pour l'ensemble du pays est de 13,17% avec un record de 17,4 pour les région de Tombouctou/Gao/Kidal, suivi par Kayes 16,8. Le taux le plus faible en maigreur est enregistré à Ségou, 6,7% des mères.

Pour les femmes obèses/gros, la moyenne pour le pays est de 15,2% avec le chiffre 30,7% à Bamako, 22% à Tombouctou/Gao/Kidal. La moyenne régionale la plus basse est enregistrée à Ségou 9%. On note que les taux de femmes trop maigres et trop gros sont presque les mêmes, concluant que le problème de la suralimentation, ou

bien la qualité de la nourriture et le problème de la sous-alimentation est presque de la même grandeur.

#### 4. Vaccination des enfants

Les vaccinations sont un facteur important pour les taux de maladies infantiles, influant aussi l'état nutritionnel. Le taux des vaccinations des enfants nous montre une avance dans la couverture dans toutes les régions dans tous types de vaccination – BCG, DTCP1-3, Var, F. Jaune, HepB et Hep B3-.

L'analyse de la couverture vaccinale au cours des trois années successives 2003, 2004 et 2005 montre une avancée grâce aux stratégies entreprises pour toucher le maximum d'enfants. La stratégie est en trois types d'intervention:

- La stratégie fixe qui se fait dans un rayon de 5km
- La stratégie avancée couvrant un rayon se situant entre 5 et 30 km
- La stratégie mobile qui portent sur des distances portant sur plus de 30km.

La combinaison de ces stratégies prouve les efforts de capitalisation que les responsables sanitaires du pays et les organisations internationales comme OMS et l'UNICEF ont réalisés en vue d'assurer la bonne santé des enfants.

Tableau 13: Taux de couvertures vaccinales des enfants

Région	Enfants 0 - 11 mois	2005							
		BCG	DTCP1	DTCP3	Var	F. jaune	hepB1	HepB3	Vit A
Kayes	64 391	86	103	78	69	63	98	71	36
Koulikoro	74 853	104	116	96	90	83	111	89	56
Sikasso	86 641	113	128	107	99	95	118	96	6
Ségou	84 608	100	115	99	87	87	105	89	68
Mopti	64 805	98	112	89	78	67	102	79	55
Tombouctou	22 288	94	115	75	74	72	111	70	6
GAO	17 379	91	99	82	71	67	92	76	3
Bamako	56 398	143	79	92	90	91	75	83	67
Kidal	1 992	90	109	73	62	61	1 814	2 047	22
<b>TOTAL</b>	<b>473 355</b>	<b>105</b>	<b>111</b>	<b>93</b>	<b>85</b>	<b>81</b>	<b>102</b>	<b>83</b>	<b>43</b>

Source: Direction Nationale de la Santé, 2005

Malheureusement cette tendance positive dans le taux de la vaccination des enfants n'est pas encore suivie par une tendance positive dans le taux de l'insuffisance pondérale des enfants. Donc, autres facteurs déterminants de la malnutrition infantile, comme par exemple l'eau potable et assainissement et la qualité de la diète méritent une attention plus grande en ce moment.

#### 5. Réflexion sur les données collectées sur la situation de la SA au Mali

Les données collectées sur la situation de la SA au Mali sont très disparates et non actualisées. Les informations sont disponibles auprès de la DNSI, le Ministère de la Santé, le Ministère de des Mines, de l'Energie et d'Eau et le Ministère de l'Economie et des Finances, chacun dans le domaine qui le concerne.

Le Commissariat à la SA, censé contrôler toutes les actions de SA ne capitalise pas les informations disponibles au niveau des différents acteurs. Ce qui rend difficile la coordination et l'harmonisation des actions réalisées, d'une part, par les structures de l'Etat, et d'autre part, par les acteurs à la base.

La DNSI, avec ses études telle que l'EMEP (l'Enquête Malienne sur l'Etat de la Pauvreté) est un creuset d'informations très riches, mais non actualisées.

La dernière étude EMEP, date de 2001.

Normalement, une étude similaire était nécessaire à la fin du CSLP I, avant d'entamer le CSLP II.



Les données montrent que:

- le Mali est un pays pauvre dont la Sécurité Alimentaire repose essentiellement sur la production agricole céréalière;
- les PTF interviennent chaque année pour pondérer les déficits alimentaires;
- la couverture sanitaire reste préoccupante;
- il existe encore des régions comme Mopti où l'accès des ménages à l'alimentation est encore très préoccupant;
- les facteurs de production agricole sont surtout naturels et sont très peu maîtrisés;
- les groupes les plus vulnérables restent toutefois les personnes qui dépendent uniquement du système classique de production agricole. En cas de crise, les agro pasteurs et les pêcheurs semblent mieux se tirer d'affaires.

## 2.4 Les groupes vulnérables

Le document de Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire a réalisé une identification des groupes vulnérables. Les facteurs de vulnérabilité dépendent non seulement des facteurs naturels tels que le climat, les dégâts causés par les déprédateurs, mais aussi des changements entraînés sur les plans environnemental, social, et économique.

Ces groupes vulnérables se retrouvent en zone urbaine, parmi les agriculteurs et les éleveurs réfugiés dans les villes, les femmes divorcées et les filles mères, les fonctionnaires de catégorie C et autres travailleurs à faible revenu et les différents ménages vulnérables pour diverses causes. En milieu rural, ils sont identifiés parmi les familles nombreuses avec peu de ressources, les pêcheurs et les éleveurs ruinés reconvertis dans d'autres activités non maîtrisées, les agriculteurs utilisant des systèmes de production non performants, les exploitants rencontrant des problèmes fonciers. Ces groupes connaissent un état de dénuement et malnutrition permanents, quelques soient leurs activités. Ces groupes se comptent parmi les démunis avec une insuffisance chronique ou structurelle de ressources pour leur consommation régulière (absence de moyens matériels: terres productives, équipements, etc.), les indigents, personnes sans ressources affaiblies par l'âge, les malades/handicapés, les sans – soutien et les sans – emploi. Pour ces groupes, il s'agit plus d'un problème d'accessibilité à l'alimentation que de disponibilité. En plus, pendant l'atelier de restitution on a constaté les groupes suivants: les communautés de pêcheurs, les femmes et enfants moins de 5 ans; les femmes chef de ménages, paysans dont les cultures se limitent aux céréales. Les facteurs qui contribuent à leur situation sont, parmi des facteurs environnementaux et culturels aussi, manque de politiques spécifiques pour ce groupes, probablement parce que ces groupes sont difficiles à identifier. Pour les femmes, elles ne peuvent pas toujours participer aux prises des décisions.

Le SAP dans sa zone de couverture au cours de la campagne agricole 2004/05 a identifié. 1150 000 personnes dans 101 communes connaissant des difficultés alimentaires. Ces communes se répartissent comme suit:

Tableau 14: Répartition nationale des groupes vulnérables

Régions	Difficultés alimentaires		Difficultés économiques	
	Nombres de Communes	Nombre de personnes	Nombres de Communes	Nombre de personnes
Kayes	12	124 199	27	325 962
Koulikoro	12	168 110	8	162 107
Ségou	1	7 045	9	125 517
Mopti	43	574 617	16	227 608
Tombouctou	22	294 902	20	186 738
Gao	7	52 115	2	40 311
Kidal	4	17 962	7	31 398
Total	101	1 150 000	89	1 099 709

Source: SAP, 2004/05.

**NB** Il s'agit des communes dont le taux de couverture des besoins alimentaires par rapport à leur production, est insuffisant (**voir Tableau 4**). Les normes sont indiquées à partir des enquêtes du SAP.

### 3 FACTEURS D'INSECURITE ALIMENTAIRE

Pour juger de la situation de la sécurité alimentaire et pour identifier les interventions pertinentes éventuelles, il est important de se faire d'abord une bonne idée des causes de l'insécurité alimentaire, y compris la vision qui y constitue la base. C'est cette question qui a été centrale pendant les entretiens avec les différentes organisations. Les réponses fournies traitent de divers facteurs, qui peuvent causer cette insécurité alimentaire, variant entre des facteurs naturels et des facteurs techniques, sociaux, économiques et politiques. Ils peuvent avoir un rapport avec chacun des trois piliers de la sécurité alimentaire: disponibilité, accessibilité et l'utilisation de la nourriture.

Ci-dessous, on essaye de systématiser ces différents facteurs et d'y donner des commentaires. Mais il convient de considérer d'abord certaines restrictions de cette analyse.

#### Restrictions de l'analyse

Pour permettre une bonne lecture de cette présentation et analyse, il est important de prendre en considération les éléments suivants:

- Il n'est pas facile d'accorder une étiquette univoque à chaque facteur suivant ces catégories, car le même facteur peut avoir différentes dimensions. Une interaction importante existe entre les facteurs des différentes catégories.
- Etant donné le temps limité de l'étude, des entretiens et de l'atelier, il ne s'agit certainement pas d'une étude approfondie. Elle fournit les perceptions des organisations visitées (ou mieux dit, des personnes avec qui nous nous sommes entretenus.). L'étude présente donc des impressions de leurs analyses des facteurs clés. Espérons qu'ils conviennent à stimuler des autres discussions et de ce fait la production d'idées et de points de vue nouveaux.
- Le choix d'acteurs peut avoir un effet sur l'image des facteurs présentés. En dépit des efforts de visiter une gamme aussi étendue que possible d'organisations, il se peut qu'on n'y ait pas réussi entièrement ayant pour conséquence éventuellement que l'analyse des facteurs cités a un caractère restreint.
- Les facteurs sont souvent étroitement liés à certains acteurs. Chaque organisation apprécie de manière différente ces facteurs ou y met un autre accent, selon sa vision, la région dans laquelle on se trouve, le groupe cible spécifique, sa propre connaissance et sa propre expérience.
- Tous les facteurs sont présentés, mais il est évident que l'importance de tous les facteurs n'est pas pareille dans chaque situation. Il est donc difficile d'y donner une priorité.
- Un consensus acceptable entre tous les acteurs se manifeste pour certains facteurs, par exemple en ce qui concerne les facteurs environnementaux, climatologiques et techniques. Mais pour d'autres catégories, nous constatons des différences plus importantes. Parfois aussi, les différences de point de vue sur à un certain facteur sont plus importantes à l'intérieur du même groupe d'acteurs qu'entre les différentes sortes d'acteurs.
- Les facteurs cités ci-dessus jouent un rôle aux niveaux différents: au niveau micro des systèmes de production et des producteurs; au niveau méso et macro des acteurs, de la politique et des interventions.
- Les facteurs ne sont pas statiques, mais dynamiques, ils changent au cours des années en ce qui concerne leur rôle et leur impact, en conséquence de la mise en pratique des programmes et des interventions, des expériences acquises et des leçons apprises et par conséquent une autre politique.

#### 3.1 Environnement et facteurs naturels

Pratiquement sans exception, ces facteurs sont nommés au premier par tout le monde. Ce sont les facteurs qui sont directement liés aux rendements bas et incertains et donc à la sécurité alimentaire au niveau local, régional et national.

### ***Pluviométrie incertaine, sécheresses et invasions acridiennes***

Ces facteurs naturels occupent le premier plan chez chaque acteur; on mentionne les sécheresses, la pluviométrie faible, irrégulière et incertaine. La pluviométrie varie beaucoup d'une année à l'autre et selon la région aussi. Une série de plusieurs mauvaises années amène des graves sécheresses et de ce fait des situations de crise en ce qui concerne la disponibilité de la nourriture: cultures vivrières, poisson, produits laitiers et viande. Une telle crise peut varier d'ampleur et de durée. L'histoire récente du Mali connaît un certain nombre de crises pareilles (très) sérieuses. En outre, les sauterelles causent beaucoup de dégât aux cultures et donc à la récolte. L'ampleur et la durée de ces dégâts sont moins graves que ceux causés par la sécheresse. Les deux types de crise ont des conséquences importantes pour tous les systèmes de production, bien que l'élevage nomade souffre moins du fait de son caractère mobile, que l'agriculture pluviale et la pisciculture. Ceci s'applique surtout en cas des sécheresses moins étendues, lorsque le bétail peut encore se déplacer vers des pâturages qui sont relativement mieux encore.

### ***Dégradation de l'environnement***

La dégradation de l'environnement se décrit surtout comme la baisse de la fertilité du sol et de la biomasse. Les causes ne sont pas seulement les facteurs climatologiques, mais aussi les activités humaines: brûlage des champs et des pâturages, la coupe de bois, ou l'utilisation injudicieuse de pesticides dans l'agriculture. Dans les régions urbaines, on parle de pollution chimique et de mauvais traitement des ordures comme exemple de la dégradation de l'environnement. Dans ce cadre, la croissance de la population est citée parfois comme la cause de la dégradation de l'environnement.

## **3.2 Facteurs techniques**

Tous ces facteurs techniques ont une conséquence directe pour l'augmentation et la stabilisation de la production. Ils traitent relativement peu de l'accès à la nourriture et son utilisation. Il s'agit surtout de facteurs qui jouent un rôle au niveau du terrain, ayant une grande importance pour les producteurs dans l'objectif d'améliorer et/ou de stabiliser leur rendement. Il est relativement simple de les nommer.

### ***Accessibilité et disponibilité insuffisantes des moyens de production***

Tous les moyens de production ne sont pas suffisamment accessibles ou disponibles. Cette accessibilité ou disponibilité de terre et de l'eau n'est pas pareille pour tous les utilisateurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs). Quoi qu'il en soit, l'accès limité aux terres et à l'eau a des conséquences négatives pour la production. Notamment l'accès à l'eau est un facteur primordial qui permet d'éviter partiellement la pluviométrie incertaine. Au cas d'un mauvais accès aux terres, c'est surtout la fertilité du sol qui constitue un critère important. Le faible accès au crédit constitue, certainement dans l'Office du Niger, un obstacle additionnel.

Un accès insuffisant à la terre et à l'eau limite les possibilités de production et le choix des cultures. La restriction de choix devient plus sérieuse si des variétés appropriées ou mieux adaptées au climat ne sont pas disponibles pour permettre l'assurance d'une bonne nourriture. Les quantités d'aliments produits pourront être suffisantes, mais pas la qualité ou la composition appropriée. Ce facteur a des conséquences donc pour l'accessibilité à la bonne nourriture.

### ***Manque de bons outils***

De bons outils sont primordiaux pour que la culture des champs soient rapides et à temps (certainement dans des régions arides) afin d'utiliser de manière optimale la pluie et l'humidité du sol et pour arriver aux bons rendements. Tant la disponibilité que la qualité du matériel agricole jouent un rôle.

### ***Disponibilité insuffisante d'intrants adaptés***

Cela s'applique aux semences, aux engrais (chimiques, fumure de vache, compost), au crédit. Cela concerne la disponibilité aussi bien que la qualité. Quant aux semences, il s'agit des bonnes variétés, mieux adaptées à la pluviométrie et dotées des qualités alimentaires spéciales. Mais il s'agit aussi de connaissances et d'information techniques en matière du stockage et du traitement des aliments.

### ***Utilisation restreinte de variétés adaptées***

Bien que de bonnes cultures soient disponibles et accessibles, leur utilisation et préparation peuvent causer des problèmes. Ou bien la connaissance en matière de l'utilisation et de la préparation manque, ou bien l'eau propre requise pour la préparation ou la connaissance hygiénique manque.

### ***Accès insuffisant à l'eau et faible gestion de l'eau***

L'eau est un facteur crucial, mais la gestion de l'eau pose souvent des problèmes. La disponibilité (quantité et qualité) de l'eau et la forme sous laquelle elle se présente (l'eau souterraine profonde, peu profonde, de surface) déterminent en grande mesure les possibilités techniques d'un contrôle et d'un accès acceptables. Des effets saisonniers influencent aussi sur les quantités de l'eau disponible. Les différences régionales se manifestent dans une autre structure géologique, ayant des grandes conséquences pour la facilité technique du captage d'eau. Outre les facteurs techniques, des aspects économiques et sociaux jouent un grand rôle ici.

### ***Manque de l'eau pour le bétail***

Souvent l'équilibre entre les pâturages et les points d'eau n'est pas bon. Un manque de points d'eau limite les possibilités de bien utiliser les pâturages et gêne la croissance du cheptel. Ce manque de points d'eau joue un rôle encore plus important au temps des sécheresses extrêmes.

### ***Insuffisamment d'interaction entre les systèmes de production***

Ce facteur concerne surtout l'harmonisation des systèmes de production dans le cadre des interventions ou des programmes. Du fait d'un manque de connaissance et d'expérience techniques, de tels programmes ne tiennent pas suffisamment compte de la co-existence des activités dans le domaine agricole ou de l'élevage et l'interaction positive entre les deux. Un accent trop partial sur un système peut avoir un effet négatif sur l'autre.

## **3.3 Facteurs socioculturels**

Ce type de facteur s'explique et se comprend plus difficilement souvent. Il n'est pas toujours claire ce qui se passe, certainement pour des étrangers. C'est pourquoi des malentendus, des préjugés et des analyses superficielles de ces facteurs se rencontrent des fois. Ces facteurs se rapportent à tous les trois piliers de la sécurité alimentaire.

### ***Tabous et manque de connaissance relative à l'utilisation de la nourriture***

Bien que suffisamment de nourriture soit disponible pour tout le monde, il se peut que son utilisation soit sujette aux tabous et aux restrictions culturelles. Certains groupes dans des situations spécifiques sont privés de nourriture de bonne qualité. Ces tabous ou préjugés déterminent la consommation sélective d'aliments au sein d'un ménage, ce qui a souvent un effet négatif sur certains groupes vulnérables: femmes enceintes, malades, enfants. Il n'est pas toujours connu non plus de quelle manière se préparent au mieux certains aliments, pour éviter une perte de la qualité. Les pratiques de sevrage constituent une facteur de malnutrition aux enfants les plus jeunes. Finalement on a remarqué que dans certains cas, la connaissance traditionnelle se perd, si bien que la qualité de la nourriture se détériore. Ainsi des aliments locaux qui faisaient partie du régime quotidien dans le passé, tombent en disgrâce.

### ***Notion insuffisante de l'importance de l'eau de bonne qualité***

Le fait du rôle important que joue l'eau de bonne qualité, y compris l'hygiène et la bonne gestion de déchets dans l'utilisation de la nourriture n'est pas connu partout. Les maladies qui en résultent empêchent que la consommation et l'utilisation d'aliments profitent à la croissance et au développement du corps.

### ***Conflits entre ou à l'intérieur des villages***

Les conflits qui existent entre les agriculteurs et éleveurs sur l'utilisation, l'accès aux terroirs villageois et le passage par ce terroir peuvent avoir un effet négatif sur la production. Ces conflits entravent la prise de décision relative à l'utilisation optimale de terre et de l'eau. Si les éleveurs n'ont pas le droit de passer par les villages, c'est au détriment de la production. Ces conflits jouent d'autant plus un rôle dans les

régions manifestant une croissance de la population, ce qui a mené à une concurrence accrue entre ces deux groupes. Souvent, les agriculteurs ont défriché justement les terres qui constituaient pour les éleveurs des pâturages cruciaux. Ce processus d'expropriation de terre par les agriculteurs diminue les stratégies de survie d'éleveurs (voir ci-dessous)

#### ***Diminution des stratégies de survie et la connaissance traditionnelle***

Cette diminution de stratégies de survie joue surtout un rôle chez les éleveurs ayant développé leur système de production dans ces régions difficiles, sujettes aux crises régulières. Souvent, le monde extérieur n'a pas une bonne intelligence de leurs stratégies de survie. Du fait des interventions mal formulées et planifiées, les stratégies de survie ont surtout diminué chez les éleveurs. L'aide d'urgence a souvent ébranlé les capacités de survie existantes des éleveurs. Actuellement, la survie des éleveurs est plutôt orientée vers l'aide d'urgence, par quoi l'autonomie a diminué. L'expansion de l'aide d'urgence peut mener à une baisse de la mobilité et de ce fait à une baisse de la bonne utilisation des pâturages. Une diminution de ces stratégies peut aussi avoir un effet négatif sur l'accessibilité de la nourriture. Ce sont le plus souvent les groupes les plus vulnérables qui sont dupés.

D'autres interventions de développement peuvent mener aussi à cette réduction des stratégies de survie. L'introduction des nouvelles cultures et/ou monocultures a eu des effets négatifs dans certains cas. Souvent les forces des structures et relations sociales ont été affectées; il y a moins de relations de troque entre les groupes différents. La migration excessive est augmentée.

#### ***Bonne gestion de revenus et bon accès***

Prenant en considération une entière année, un ménage peut avoir suffisamment de revenus, mais la disponibilité effective est souvent compliquée, ce qui complique sa gestion. Les revenus rentrent aux moments où il y a probablement peu de dépenses à faire, ou bien manquent au moment où il y a justement beaucoup de dépenses. Les revenus sont irréguliers et limités aux quelques moments pendant l'année. Dans tous les cas, il faut réfléchir sur la question de savoir à quoi dépenser au mieux ces revenus; dépenses productives ou de consommation?

Egalement là où les revenus suffisent, son accès peut poser un problème. La question centrale est de savoir qui a le pouvoir de décision sur le revenu dans le ménage, puisque ceci détermine en réalité l'accès pour et entre les membres du ménage. Les conflits bien connus concernent le partage des revenus entre les femmes et les hommes. Si l'accès aux revenus est trop restreint pour les femmes, la sécurité alimentaire baisse dans le ménage.

Même au cas de revenus suffisants et d'un bon accès, une bonne alimentation n'est pas garantie si les tabous jouent un rôle ou si l'eau propre ou la connaissance en matière de préparation de la nourriture manque. Le cas beaucoup cité de Sikasso semble un bon exemple: malnutrition dans une région où la culture du coton constitue une source de revenus importante. Mais il est important d'étudier quel(s) facteur(s) cause(nt) cette situation.

#### ***Faible capacité organisationnelle***

Un manque de capacités qui permettent de s'organiser peut avoir un effet sur la bonne gestion par exemple d'un projet d'irrigation ou d'un puits d'eau. Cela a un effet négatif sur la production de cultures ou la disponibilité de l'eau propre. L'organisation de la production agricole par les petits producteurs orientés vers le marché, constitue souvent un point faible aussi. Ayant l'habitude de s'orienter vers l'offre, il n'est pas facile pour les producteurs de répondre à la demande du marché (=besoins des consommateurs) et les souhaits des commerçants dans la filière. Leur accès aux revenus baisse de ce fait. Aussi, il a été souvent constaté que les petits agriculteurs et les éleveurs n'ont pas beaucoup d'influence politique. C'est pourquoi il est difficile de négocier avec les autorités et les décideurs politiques sur une meilleure politique.

### **3.4 Facteurs économiques**

Pour de nombreux acteurs, ces facteurs sont très importants. On fait souvent référence à la pauvreté et le cercle vicieux, dans lequel se trouvent les agriculteurs. Au temps des crises, ils se voient obligés de vendre leurs possessions productives. Ainsi, ils entravent leur production à court terme et donc leur principale source

d'existence et de revenus. Ce phénomène est désigné par le terme de décapitalisation de l'entreprise agricole.

Ces facteurs économiques jouent un rôle tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau supérieur sur le marché et chez les acteurs y présents. L'offre des agriculteurs n'est pas toujours adaptée à la demande du marché, ce qui entrave sérieusement leur rôle et leur accès aux marchés. Mais du côté de la demande du marché, d'autres restrictions se présentent auxquelles sont confrontés les producteurs. Enfin, des facteurs de contexte (environnement facilitant) y jouent un rôle important. Ces facteurs économiques influencent tant sur la disponibilité de la nourriture que sur l'accès à la nourriture. On se réfère aux facteurs économiques suivants, qui sont étroitement liés et souvent se renforcent les uns et les autres.

### ***Endettement***

Surtout dans les régions où l'économie est davantage monétarisée, l'endettement constitue un problème sérieux. Les agriculteurs sont obligés d'acheter des intrants et des services coûteux, tandis que les prix de leurs produits sont bas. De ce fait, les investissements nécessaires dans leurs entreprises ne se font pas, les rendements stagnent et les revenus n'augmentent pas non plus. Dans certains cas, les agriculteurs ont obtenu trop facilement un crédit (moins cher) sans un bon plan d'entreprise ou des bonnes perspectives de marché. Les rendements des cultures baissent ainsi que les revenus, si bien que l'accès à la nourriture du marché diminue aussi.

### ***Vente précoce de la récolte***

Au moment de la récolte, les agriculteurs se voient souvent obligés de la vendre totalement, parce que c'est à ce moment-là que le besoin d'argent se fait sentir pour permettre de faire les dépenses nécessaires, y compris l'acquittement des dettes. Les prix étant bas dans cette période du fait de l'excès de l'offre, les producteurs subissent des pertes en fait. Cette perte est double parce que leurs propres stocks sont minimalisés et plus tard dans l'année, il leur faut acheter les aliments à un prix plus élevé. Cela a un effet négatif sur la disponibilité et l'accessibilité.

### ***Bas prix des produits***

De nombreux prix des cultures vivrières (mais aussi des cultures commerciales) sont structurellement bas, par suite de la surproduction (locale, nationale, régionale, internationale). Ceci n'est pas causé seulement par les influences saisonnières, mais également parce que les agriculteurs ne sont guère en mesure d'arriver ensemble à des accords sur la production. L'harmonisation avec les consommateurs est extrêmement difficile, tant que des bons accords ne peuvent pas être conclus ou l'organisation n'est pas optimale. Des bas prix payés aux producteurs entraînent des bas revenus et donc un faible pouvoir d'achat.

### ***Perturbations du marché***

Du point de vue des producteurs, le fonctionnement des marchés peut être en défaut de différentes manières. La concurrence inéquitable par l'importation des biens, qui peuvent bien être produits localement, a un effet négatif. La même chose s'applique pour les prix qui sont tenus à un niveau bas pour le consommateur urbain. Des commerçants malhonnêtes, trichant en matière de poids, constituent un autre facteur gênant. Des mesures fiscales (les taux) étant défavorables pour les produits transformés et qui contrarient ainsi l'effort d'arriver à une valeur ajoutée dans la filière. La politique gouvernementale qui tient insuffisamment compte des petits producteurs y joue un rôle crucial (voir ci-dessous).

### ***Accès restreint aux marchés; Valeur ajoutée trop restreinte***

L'accès au marché est faible, parce que la production de nombreux producteurs a lieu sur des endroits isolés et éloignés. Une bonne infrastructure (notamment les routes) manque qui permettrait de transporter les produits au marché. Les producteurs ne sont pas bien au courant de l'ampleur de la demande au marché; l'information n'est pas disponible. L'ampleur totale du marché est limitée également, vu le grand nombre de producteurs.

L'accès généralement faible aux marchés est renforcé encore par le fait que la valeur ajoutée des produits (réalisée par les producteurs) est très restreinte. Les produits sont offerts trop souvent en état cru et non transformé tandis qu'ils ne se rendent pas

compte de la qualité. La qualité du stockage, du triage, du traitement et de la transformation des produits est faible. En général, la production est orientée vers l'offre plutôt que vers la demande.

#### ***Déséquilibre entre les cultures vivrières et les cultures commerciales***

Certainement pour les exploitations agricoles produisant les cultures commerciales ainsi que les cultures vivrières, il est souvent difficile de trouver un équilibre entre les deux types de produit. Quel est le rapport entre les deux cultures qui offre la meilleure garantie (à risque minimal) pour la disponibilité et l'accessibilité optimales de la nourriture? Il est difficile de le planifier. Le meilleur équilibre peut fluctuer selon les variations de prix des intrants et des cultures.

#### ***Prix élevés des intrants***

Contre les prix souvent bas des cultures au marché, il y a les prix élevés (étant en hausse) des intrants, y compris les outils. Ce qui fait que le rapport entre les deux devient de plus en plus défavorable pour les producteurs. Cela a un effet direct sur la production totale (et donc la disponibilité de la nourriture), parce que les producteurs se voient obligés d'acheter une quantité plus petite des intrants nécessaires, ou d'une qualité inférieure, ou reportent les investissements dans les outils. Le niveau de la production diminue donc.

#### ***Peu de diversification dans le domaine agricole***

Le manque de diversification est considéré surtout de la perspective commerciale. Les producteurs produisent un nombre trop restreint de cultures et leur exploitation est orienté trop vers l'agriculture seulement (souvent pluviale), sans intégrer suffisamment l'élevage, les cultures fruitières, la foresterie, etc. Les interactions positives entre les différents systèmes relatives à la production totale ne sont pas réalisées. Cela entraîne automatiquement une baisse de l'accès direct à des cultures et des produits plus divers, soit par la propre production, soit par la vente de davantage de produits au marché.

#### ***Revenus non agricoles trop limités***

A part la diversification restreinte de l'agriculture elle-même, les possibilités limitées de gagner un revenu par des activités non agricoles, constituent un facteurs négatif pour la sécurité alimentaire. L'économie rurale relativement faible en général offre peu d'opportunités aux gens d'avoir des revenus non agricoles. Un secteur industriel ou tertiaire lié à l'agriculture n'existe guère. Plus les régions sont éloignées ou marginales par rapport au marché et aux régions urbaines, plus la situation est poignante.

### **3.5 Facteurs politiques**

Des facteurs politiques jouent surtout un rôle dans la constitution du contexte et du cadre dans lequel la sécurité alimentaire est réalisée, dans toutes ces trois dimensions. Ils déterminent la manière d'analyser la problématique et de trouver des solutions. Des facteurs politiques sont surtout déterminés au niveau des autorités et des grands bailleurs de fonds institutionnels. Il y a relativement peu de marge pour les producteurs eux-mêmes qui permet de ventiler leur opinion. Leur influence politique est restreinte.

#### ***Peu de confiance dans les petits producteurs***

De nombreux acteurs qui travaillent directement sur le terrain, confirment qu'il y a souvent trop peu de confiance au niveau politique supérieur (non seulement chez les autorités, mais également chez les grandes institutions multilatérales) dans la capacité productive de l'agriculture familiale de petite échelle. Le manque alimentaire fréquent à la suite des sécheresses et les rendements en baisse dans le domaine agricole jouent certainement un rôle dans l'image négative. On ne se rend pas suffisamment compte que le fait que les niveaux de productions bas ne sont pas seulement causés par des facteurs techniques, mais aussi par des facteurs économiques (voir réflexion ci-après). De nombreux autres acteurs, qui sont plus proches des agriculteurs sur le terrain, sont effectivement conscients du pouvoir productif des agriculteurs. Ils affirment que les petits producteurs sont certainement en mesure de réaliser la sécurité alimentaire sur la base de leur propre pouvoir productif, à moins que les conditions nécessaires soient créées.



### **Négligence d'autres secteurs productifs**

Parallèlement à ceci, il est remarquable que jusqu'ici, l'attention dans la documentation et les rapports formels soit prêté surtout à l'agriculture au profit des cultures vivrières. Les contributions de l'élevage, de la pisciculture, de la foresterie et des cultures traditionnelles à la sécurité alimentaire n'a pas systématiquement eu l'attention. C'est justement dans la zone sahélienne, impliquant tant de risques pour l'agriculture pluviale, que non seulement son amélioration (entre autre par une meilleure gestion de l'eau) serait importante, mais qu'un appui aux autres secteurs, mieux à la hauteur des variations climatologiques, serait crucial. Ce biais agricole s'exprime entre autres par l'accent exclusivement mis sur l'équilibre céréalier comme indicateur de la disponibilité nationale de nourriture. Heureusement, des changements se manifestent dans ce domaine, mais cette négligence aura certainement eu des conséquences pour la qualité et le développement des autres secteurs productifs et leur rôle dans la sécurité alimentaire.

### **Débat sur les OGM**

Dans le débat sur les OGM, les avis sont clairement partagés. C'est d'ailleurs un débat de sourds, car les gens ne s'écoutent pas bien. Il convient de remarquer que l'utilisation ou l'application des OGM dans l'agriculture, à la lumière de l'augmentation de la production (révolution verte) et ainsi de la réalisation de la sécurité alimentaire, peut avoir des conséquences négatives pour la production des petites exploitations. L'utilisation des OGM par un nombre restreint de grandes exploitations réduira drastiquement l'accessibilité au marché pour les petits producteurs et entraînera les exploitations dans une spirale descendante.

Outre cette dimension de la production et du marché, le débat sur les OGM a aussi des conséquences pour la qualité de la nourriture. C'est sur ce plan, que les consommateurs expriment leur résistance.

### **Bas niveaux d'investissement**

Les régions marginales et éloignées sont caractérisées par un manque d'une bonne infrastructure. Les autorités font trop peu d'investissements et/ou de moindre qualité. Ces investissements dans l'irrigation, les routes, les marchés, le stockage etc. sont nécessaires pour remédier aux obstacles techniques et économiques, auxquels sont confrontés les agriculteurs actuellement. Tant que ces investissements ne se produisent pas, la situation de la sécurité alimentaire ne s'améliora pas ou guère. Ce facteur a un effet direct sur la disponibilité totale de la nourriture aussi bien que sur les sources de revenus des producteurs, donc sur leur accès à la nourriture par le marché.

### **Manque de cadres politiques opérationnels ou de politique axée sur les petits producteurs**

Ce sont surtout les organisations paysannes qui estiment qu'il y a un manque de cadres politiques opérationnels, dans lesquels la production et la commercialisation se réalisent mieux. Il s'agit d'une politique en matière de lutte contre les sauterelles, de la qualité des semences, du rôle de la recherche, etc. Probablement l'élément le plus délicat est la problématique foncière. Comment l'accès aux terres et la propriété foncière sont-ils garantis? L'incertitude règne partout, également à la suite des conflits entre les lois et la réglementation traditionnelle et moderne.

Les importations bon marché entravent également la production par les producteurs locaux. Cela n'implique pas que toutes les importations sont inadmissibles, mais il convient de réaliser une certaine protection.

### **Disponibilité insuffisante de services**

Surtout les petits producteurs ne peuvent pas suffisamment faire appel à une bonne prestation de services (vulgarisation, recherche, crédits) pour leurs exploitations et production. La prestation de services a diminué à la suite des économies et sa qualité n'est pas assez adaptée aux besoins des producteurs. Le fait qu'il faut payer pour ces services constitue un autre obstacle. Des services trop bon marché (accès trop facile au crédit à taux réduit) peuvent avoir des conséquences négatives et mener au surendettement.

### ***Faible harmonisation entre les différents types d'aide d'urgence et le développement structurel***

Bien que l'harmonisation entre l'aide d'urgence et le développement structurel soit améliorée, cela continue à être un point délicat. Le bon contenu de l'aide d'urgence comme aussi l'approvisionnement à temps sont deux facteurs essentiels. Certainement dans le passé, l'aide d'urgence mal conçu et donné a eu des conséquences négatives pour la propre capacité des producteurs et leurs stratégies de survie. Les sécheresses qui se manifestent au Sahel attirent toujours facilement des fonds et troublent ainsi cette harmonisation essentielle.

### ***Faible harmonisation entre les différents acteurs***

Justement du fait du caractère compliqué de la sécurité alimentaire, ayant à faire avec un nombre tellement grand de secteurs voisins, l'harmonisation d'acteurs et de leurs rôles est cruciale pour permettre une politique effective et pertinente. Le grand nombre d'acteurs différents, ayant tous leurs propres visions et préférences (selon un ou plusieurs piliers de la sécurité alimentaire), la coordination a toujours été un point faible. Cette harmonisation a beaucoup à faire également avec l'apprentissage et capitalisation d'expériences insuffisantes, non seulement au niveau politique, mais probablement encore plus au niveau du terrain.

## **3.6 Réflexion**

Les différents facteurs présentent une image vaste et compliquée de la situation relative à la sécurité alimentaire au Mali. Il convient de réaliser que de nombreux facteurs sont intrinsèquement liés aux risques de l'environnement naturel et à la vulnérabilité des systèmes de production de cet environnement, y compris la faible économie rurale qui en est la conséquence. Mais il convient aussi de réaliser que de nombreux facteurs sont aggravés ou sont devenus plus importants par des programmes de développement mal exécutés ou coordonnés. Le fait qu'un tel nombre d'organisations différentes à partir d'un tel grand nombre de secteurs s'occupent de la même problématique, complique une vision et une approche partagées. Beaucoup d'analyses sont trop superficielles.

- Ci-après, nous essayons de traiter plus à fonds de trois aspects suivants:
- Evolution d'idées globales relatives à la problématique de la sécurité alimentaire;
- Relation entre les facteurs cités et la sécurité alimentaire;
- Causes et visions approfondies.

### **Evolution d'idées**

Il est évident qu'un changement positif se réalise quant aux idées. Ceci s'applique pour trois aspects. **Premièrement:** une intégration plus manifeste entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement structurel. Pendant trop longtemps, l'aide d'urgence et le développement structurel se sont développés séparément ayant eu des conséquences négatives. Différentes organisations se sont souvent occupées de ces deux types d'appui: c'est-à-dire, il existe une séparation institutionnelle. Il est reconnu actuellement que l'aide d'urgence est indispensable au Sahel. Les crises constituent une dimension inévitable, auxquelles les utilisateurs locaux, leurs organisations et les organisations exécutrices concernées doivent se préparer au mieux lors de leurs interventions du caractère de développement structurel. Dans ce sens, il faut gérer la sécheresse comme partie intégrale du programme total d'une organisation exécutrice. L'aide d'urgence et le développement structurel se caractérisent par différentes activités. Souvent, comme étape transitoire entre l'aide d'urgence et le développement structurel, une phase de réhabilitation est créée.

**Deuxièmement:** tous les acteurs s'orientent de plus en plus vers une vision intégrale sur les systèmes de production. Au lieu d'une vision exclusive sur l'agriculture en faveur des cultures vivrières, et encore se limitant aux céréales, plus d'attention est prêtée aux contributions de tous les systèmes de production. Dans le domaine agricole, l'attention est prêtée davantage aux plantes tubercules à côté des céréales et aux contributions de la brousse (fruits, légumes); dans le domaine de la pisciculture et de l'élevage, il s'agit des contributions sous forme de poisson, de lait, d'oeufs, de viande, etc. Evidemment, cette vision plus intégrale ne concerne pas seulement la sécurité alimentaire, mais aussi l'importance économique de tous les systèmes de production pour le Mali.

**Troisièmement:** un cadre politique plus claire existe actuellement, auquel les organisations peuvent se référer. Il favorise aussi la coopération entre les principaux bailleurs de fonds. Cela permet de coopérer en plus grande mesure afin d'établir des systèmes SAP pour avertir à temps en cas des situations de crise éventuelles. Cela permet aux organisations opérant sur le terrain d'engager leur propre information et connaissance dans l'objectif d'améliorer le processus décisionnel à un niveau supérieur. La décentralisation offre également des points de départs potentiels à ce sujet (voir chapitre 4d)

### **Rapport entre les facteurs et la sécurité alimentaire**

Tout compte fait, la plupart des facteurs cités ont un rapport direct avec la disponibilité de la nourriture. Ceci est surtout valable pour les facteurs environnementaux/naturels, techniques et économiques. Il est suggéré par cela que l'on considère la sécurité alimentaire en premier lieu comme un problème d'un manque de nourriture, fortement lié aux bas rendements et une faible connaissance et capacité gestionnaire de terre et de l'eau. Les facteurs économiques y jouent un rôle du fait que ces facteurs ont un effet négatif sur la production.

La deuxième place est occupée par des facteurs qui gênent l'accessibilité à la nourriture par le marché. La faible économie rurale et le mauvais fonctionnement du marché du point de vue paysan explique beaucoup de problème en matière de la création d'un accès suffisant à la nourriture, du fait des faibles revenus qui ne suffisent pas. D'où la présence manifeste du facteur de l'accessibilité de la nourriture dans la catégorie facteurs économiques. Les facteurs socioculturels constituent également un obstacle pour l'accessibilité de la nourriture, parce qu'ils gênent la bonne gestion des ressources naturelles et l'organisation des systèmes de production.

On se réfère le moins à la troisième dimension, l'utilisation de la nourriture. Ce n'est qu'au cas des facteurs socioculturels qu'on se réfère à cette dimension, parce que la connaissance, l'attitude et le comportement jouent un rôle tellement important. Dans cette analyse de facteurs, les éléments de l'eau, la gestion de déchets, l'hygiène, l'éducation nutritionnelle, etc. sont pratiquement entièrement négligés.

### **Causes et visions approfondies**

Cet inventaire de causes révèle d'autres causes et visions approfondies. Surtout lorsque les acteurs n'apprécient pas également les mêmes facteurs. Il y a clairement des écarts d'opinion. Il convient de les bien désigner, parce qu'il s'agit souvent de visions plus approfondies. Ces visions déterminant également l'orientation et le contenu des programmes, il convient de les désigner correctement, sinon on risque de faire des interventions impertinentes ou non effectives. Ci-dessous quelques exemples sont données comme étant des causes approfondies, que l'on peut ajouter à liste de facteurs.

#### ***Pluviométrie irrégulière: négative ou une donnée?***

La plupart des acteurs voient ces facteurs comme des facteurs donnés. Ils constituent à leur avis une partie intrinsèque de l'environnement naturel. Autant que possible, les producteurs locaux ont développé leurs propres stratégies pour y adapter au mieux leur production et diminuer les risques. Ce sont surtout les éleveurs nomades qui ont agi ainsi. Il est donc logique que suite à la pluviométrie très variable, que la production sur plusieurs années varie énormément aussi. On a tendance à voir cette variation de la production comme une chose négative. Ce sont surtout les autorités qui la considèrent de ce point de vue, parce que cela complique la planification et demande des mesures coûteuses pour lutter contre les conséquences négatives de cette variation.

#### ***Tendances climatologiques?***

Bien que ces facteurs climatologiques et environnementaux soient généralement partagés, la réponse à la question de savoir si la situation s'améliore ou se détériore n'est pas uniforme. Certains estiment que le désert gagne encore du terrain. C'est surtout les cas des ONG qui n'ont pas de vraie relation avec la campagne. Mais plus que les acteurs se sont spécialisés en termes du rôle et d'expérience, plus leurs points de vue sont nuancés. A leur avis, il n'est pas question d'une détérioration, mais plutôt de stabilisation ou du progrès modeste. Les études menées ailleurs au Sahel affirment cette dernière opinion.

### **Dégradation de l'environnement et activités humaines**

L'influence négative des activités humaines ( ou la gestion de ressources naturelles) est désignée souvent comme comportement irrationnel, menant à une dégradation de l'environnement. L'interprétation simpliste négative de la capacité locale relative à la gestion de l'eau et de terres domine. Il n'est suffisamment connu que ce comportement irrationnel peut s'expliquer en grande partie de manière rationnelle. Le fait que le brûlage en tant que mesure de gestion est logique et nécessaire du point de vue des agriculteurs et des nomades n'est pas mis assez en relief. Les différentes façons scientifiques ou environnementales de penser s'opposent ici aussi: contre ou pro brûlage ! Les organisations plus proches des systèmes de production locaux ont une idée plus positive que les organisations plus éloignées.

### **Interaction facteurs techniques et économiques: production ou marché comme plus grand obstacle?**

Il y a une forte tendance d'expliquer une faible production ou les bas rendements surtout du point de vue d'un manque de connaissance sur des méthodes agricoles modernes, d'accès aux terres et à l'eau et d'intrants appropriés. On estime qu'après suppression de ces restrictions, une augmentation de la production peut être réalisée et que les agriculteurs peuvent améliorer leur sécurité alimentaire et leurs revenus. Alors, d'abord la production, et ensuite le marché.

Certains acteurs ont un autre point de vue. Ils estiment que ce ne sont pas ces facteurs liés à la production qui manquent aux paysans, mais en premier lieu un bon accès aux marchés. Ils estiment que sans bon accès garanti aux marchés cela ne vaut pas la peine pour un agriculteur d'investir dans son exploitation. Il/elle continue de peiner au niveau marginal. C'est-à-dire: il faut vendre avant de produire. Une amélioration de l'entreprise est étroitement liée alors à un meilleur fonctionnement du marché. La conséquence est que les agriculteurs ne sont disposés à investir davantage dans la conservation du sol et de l'eau (et donc contre la continuation de la dégradation environnementale), que lorsqu'ils ont accès à un marché amélioré.

Il conviendrait d'associer aux analyses de la situation actuelle en tout cas cette interaction entre les facteurs techniques et économiques, parce que cela permet de mieux orienter les mesures à proposer et l'identification des programmes éventuels.

### **Faible capacité organisationnelle**

La faible capacité organisationnelle des groupes cibles est considérée souvent comme cause des échecs d'intervention. Il est important de ne pas considérer cette capacité comme un facteur isolé, mais surtout en combinaison avec la qualité de l'intervention exécutée. Nous constatons que de nombreux problèmes gestionnaires sont directement liés à la qualité technique de l'intervention. Un projet d'eau potable bien exécuté dont le choix du lieu et de la pompe est bien réfléchi, ne mène pas ou guère aux problèmes gestionnaires. Mais un projet faiblement exécuté et un mauvais choix d'une pompe, dont l'entretien est difficile, mènent automatiquement aux problèmes gestionnaires. La cause du mauvais fonctionnement d'organisations ne se situe pas donc dans la capacité organisationnelle des groupes cibles, mais également dans les mauvais plans de projets. Trop souvent on se réfère à la faible capacité organisationnelle des groupes cibles, sans réfléchir d'abord sur la qualité de sa propre intervention.

Sous ce rapport, il convient de créer d'abord une image des capacités organisationnelles actuelles, avant de s'engager dans les interventions. Certainement en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, la population a établi souvent de bonnes règles gestionnaires et accords informels. Ceci s'applique certainement pour les éleveurs, qui dépendent justement de leur capacité organisationnelle, comme composante de leurs stratégies de survie. Par le caractère invisible et informel de ces règles et accords, les étrangers ont de la difficulté de les observer et analyser.

### **Conflit ou collision entre les institutions traditionnelles et modernes**

A cet égard, il est important de remarquer que de nombreux problèmes dans la mise en pratique de la politique et l'exécution des programmes sont souvent dus aux tensions entre les institutions traditionnelles et modernes. La gestion des ressources naturelles, y compris l'accès à la terres et à l'eau constituent des bons exemples. Les formes et la réglementation traditionnelles sont différentes des formes modernes. Les personnes jouant un rôle dans le système traditionnel sont d'autres personnes qui

sont liées aux institutions modernes. De nombreux acteurs externes se rendent insuffisamment compte de ces conflits et ont donc de la difficulté d'analyser pourquoi les changements positifs tardent à se produire. Ils accusent trop vite les autres.

#### **« Top down » ou « bottom up » ?**

Le manque de confiance dans la capacité de production du petit producteur a beaucoup à faire avec l'attitude qui met surtout l'accent aux côtés faibles des petits producteurs. Cela mène automatiquement à une approche top-down. L'Etat estime nécessaire de prendre un rôle directeur; les producteurs sont censés suivre cette direction. Les autorités estiment également avoir le mandat sur la formulation d'une politique.

Les organisations qui ont effectivement confiance dans la capacité de production du petit agriculteur mettent l'accent sur les côtés forts (et donc les opportunités) de la petite exploitation paysanne. Cela mène automatiquement à une approche bottom-up. Afin de stimuler cette approche bottom-up il faut du lobbying axé sur l'Etat.

#### **Réflexion sur les visions**

Il y a deux aspects qui méritent quelque réflexion, lorsque l'on parle des meilleures réponses et interventions pour résoudre des problèmes.

##### **1. structure opposée à culture**

Une grande partie des problèmes dont on a parlé sont basés sur des visions approfondies. Le débat sur les OGM, entre partisans et opposants, concerne des convictions profondes. Les partisans, qui estiment qu'il faut des OGM pour lutter contre la faim au Mali. Les opposants qui y voient une atteinte à la souveraineté alimentaire et sont d'avis qu'on fait tort aux agriculteurs quant à leurs chances de se développer. Fréquemment, la politique de l'Etat et des grands bailleurs de fonds s'inspire de la pensée que les petits agriculteurs ne sont pas en mesure d'apporter une contribution effective à l'amélioration de la sécurité alimentaire du Mali. D'autres organisations et certainement les organisations paysannes, ont une toute autre vision là-dessus et estiment qu'à moins que l'on offre aux agriculteurs les conditions appropriées, ils sont bien en mesure d'augmenter la production. De telles visions sont fortement ancrées dans les organisations et appartiennent à leur conviction et image de la réalité. C'est ainsi qu'elles voient une certaine problématique. Cela appartient à leur culture. Elle peut être considérée comme le monde informel et invisible.

Ce qu'il y a d'étrange ici, c'est qu'en parlant des solutions et des réponses, les solutions ont un caractère très structurel et souvent très formel. Le débat sur les OGM est résolu à l'aide du renforcement des systèmes de recherche, de dissémination d'information au sujet des OGM, d'élaboration et d'approbation des textes de loi. On s'attend donc à ce que ces solutions structurelles et formelles donnent une réponse à cette division culturelle profonde. Il devient clair que ceci est trop facile ou trop superficiel. Sans remédier directement à ces visions différentes, on ne peut guère s'attendre à ce que les mesures proposées aient quelque effet. Certainement par rapport à ce débat relatif aux OGM, on se rend compte de cette inconsistance.

La même chose s'applique pour les mesures qui devraient remédier à la vision que les petits agriculteurs ont ou non une capacité de production réelle. Si l'on se contente d'améliorer le statut de l'exploitation familiale dans Loi d'Orientation Agricole, une amélioration se produira à peine, si la vision qui l'explique n'est pas discutée.

Si les visions qui constituent la base de la politique et qui sont contradictoires ne sont pas discutées ou traitées, des solutions structurelles ont à peine de valeur ou de pertinence.

##### **2. Vision de développement sur l'agriculture familiale: professionnalisation**

Un autre exemple de cette discussion au sujet de la culture et de la structure concernant la professionnalisation. La professionnalisation a été nommée notion clé pour l'appui à l'exploitation paysanne. Mais qu'est-ce qu'on voulait dire exactement par cela? Ce n'était que lorsque la discussion traitait plus à fond du contenu et que les participants devaient se prononcer plus à ce sujet, deux images totalement différentes se manifestaient. Pour un groupe professionnaliser signifiait que les exploitations devaient se spécialiser, soit sur certaines cultures, soit seulement sur l'agriculture, ou l'élevage ou quelque chose comme cela. Mais pour l'autre groupe, professionnaliser

voulait dire nécessité de diversifier, essayer de développer autant de source de revenus que possible dans la même exploitation (aussi dans le cadre de la minimalisation des risques). Encore d'autres expliquent le concept professionnalisation par la nécessité d'agrandir l'échelle des exploitations agricoles et de diminuer le nombre des agriculteurs qui doivent donc chercher des emplois hors de l'agriculture. Donc le propos général que l'agriculture doit être professionnalisée, peut être souscrit par tout le monde. Ce n'est qu'au moment où on doit décrire le contenu que les différences apparaissent.

Cet exemple permet de préciser l'importance d'analyser des notions générales vagues et d'y donner un contenu clair. Ce n'est qu'à ce moment, que la vision de chacun devient claire.

## 4 POLITIQUES ET PROGRAMMES DE SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI

### 4.1 Rappel historique

Les politiques de sécurité alimentaires au Mali, ont toujours été axées sur la production agricole, elle aussi axée sur la production et la commercialisation des céréales.

Quant à la politique de production, elle n'a pas connu de grandes évolutions. Par contre, la commercialisation, elle, a connu des évolutions qui peuvent être caractérisées par quatre grandes périodes. Ces quatre périodes ont connu parallèlement des situations différentes dans les domaines de l'élevage et de la pêche:

#### 1. Période d'avant l'indépendance

Cette période était caractérisée par la «traite des produits ». Les représentants des sociétés ne s'intéressaient qu'aux produits d'exportation pour les industries de la métropole, la commercialisation des céréales destinées à la consommation était libre.

Le système comprenait les acteurs suivants: les Sociétés indigènes de Prévoyance Sociale (SIP) créées par l'Administration coloniale, les sociétés syro-libanaises et les commerçants locaux.

- Les SIP existaient dans tous les cercles, et jouaient un rôle principal dans le circuit de commercialisation. Les Sociétés Indigènes de Prévoyance sociale (SIP) étaient destinées à éviter les pénuries alimentaires dans les zones de faible production, dans les zones de production et même dans la région ouest africaine. Ces SIP modelaient le circuit des opérations. Leurs ressources provenaient surtout de l'impôt per capita et elles avaient une mission surtout sociale de régulation de marché.
- Les sociétés syro-libanaises qui étaient la seconde catégorie travaillaient avec les banques de la place. Ils entretenaient des relations privilégiées des sociétés de commerce qui intervenaient en Afrique. Elles entretenaient des relations de partenariat avec les commerçants locaux (acheteurs) qui vendaient les céréales aux populations.
- Les commerçants locaux ou « acheteurs » assuraient partiellement la collecte, le ramassage et le stockage des produits agricoles dans les systèmes, mais jouaient aussi un rôle de fournisseurs pour les petits détaillants des villages. Ils bénéficiaient rarement des financements des banques de la place. Certains acheteurs ont pu constituer seuls ou avec d'autres des sociétés de commercialisation similaires à celles des libano-syriens.

Les productions locales étaient généralement suffisantes, les pluviométries étaient plus ou moins bonnes, sauf en cas de calamités. Les céréales ne rentraient dans le circuit de commercialisation qu'en cas de non satisfaction des besoins financiers par les activités lucrative (pêche, élevage, artisanat .....).

En 1959, les autorités créent un organisme dénommé « Office des Céréales du Soudan » pour améliorer le circuit traditionnel.

Le système d'élevage était extensif. Le pouvoir colonial n'ayant pas touché aux systèmes traditionnels d'organisation du monde pastoral, qui reposait sur des pouvoirs traditionnels forts (chefs de canton).

La pêche était considérée comme une activité de rente. La région de Mopti était la principale source d'approvisionnement de la Haute Volta et du Ghana en poissons d'eau douce (allusion à la route du poisson).

## **2. La période de 1960 à 1968**

Avec l'option socialiste, de nouvelles structures apparaissent et l'Etat fait une adéquation entre production agricole et le programme industriel. L'intervention est programmée dans un plan de développement social et économique 1961 – 1965.

### **Au niveau du monde rural, le système était organisé comme suit:**

- Les groupements ruraux de production et de secours mutuel (GRPSM) prévus dans chaque village.
- Les Groupements Ruraux Associés (GRA) créés au niveau intervillageois regroupant 3 à 6 villages d'un même arrondissement.
- Les Fédérations des Groupements Ruraux (FGR) mis en place au niveau arrondissement.
- Les Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SMDR) qui sont issues de la restructuration des SIP. Elles étaient présentes dans tous les cercles et devaient reprendre les actions des anciennes SIP. Elles coordonnaient les activités de commercialisation et d'approvisionnement en produits de première nécessité.

### **Au niveau étatique, le système se structurait comme suit:**

- L'Etat organise le service agricole en fonction du découpage.
- Il reprend l'Office du Niger (ON).
- Il crée des fermes agricoles et l'Institut d'Economie Rurale (IER).
- Il crée la Société de Crédit et d'Equipement de Rural (SCAER).
- L'Office des Céréales du Soudan fut transformé en Office des Céréales, des Fruits et des Légumes du Mali (OCFLM).
- Office des Produits Agricoles au Mali (OPAM) qui assurait l'achat, la transformation et la commercialisation des céréales.

Le circuit des céréales était organisé comme suit:

- Le financement était basé sur la Banque de Développement du Mali (BDM);
- Les producteurs individuels de mil, sorgho, riz vendaient leur production aux organisations coopératives citées dans les lignes précédentes;
- L'OPAM accordait des avances de fonds et en sacherie nécessaires aux organisations coopératives ou à l'ON pour assurer la collecte, la transformation et le stockage des produits agricoles jusqu'au lieu de prise en charge par l'OPAM.
- Les ventes individuelles aux groupements se faisaient sur la base d'un prix minimum établi.

Dans l'informel, un grand circuit animé par les commerçants privés s'est développé à côté de l'OPAM et qui collecte l'essentiel des ventes par les producteurs individuels. Il faut souligner que les aspects de coercition avaient pris le pas sur la sensibilisation, expliquant en partie l'échec des politiques de collecte par l'Etat.

L'élevage et la pêche constituaient des préoccupations de second ordre pour le pouvoir révolutionnaire.

La notion de sécurité alimentaire était inconnue du public moyen.

Les systèmes de production (agriculture, élevage, pêche, chasse et cueillette) étaient spécialisés. Chaque producteur pouvait vivre de sa production. Le système de troc permettait aux populations de vivre en symbiose dans la complémentarité et dans l'échange de production. La production était largement suffisante par rapport à la population.

## **3. La période de 1968 à 1980**

La période a enregistré un bouleversement du système politique et la naissance de la 2<sup>ème</sup> République. Sur le plan sécurité alimentaire, le Mali qui était réputé pour son autosuffisance céréalière connaît de grave dont des difficultés alimentaires.

La période fut caractérisée par une continuité de la politique socialiste. Les structures continuèrent de fonctionner malgré le contexte politique qui diffèrent de celui de la 1<sup>ère</sup> République. Le mouvement associatif a été maintenu, avec une relance et un assainissement de la gestion, mais il manque de réseaux coopératifs (SMDR) dont la suppression a été engagée par le régime socialiste. Cependant, la Direction Nationale de la Coopération (DNC) fut renforcée.



Les Opérations de Développement Agricole font leur apparition (ORM, ORS, OACV, OPSS, ODIK, etc.).

Le secteur rural a enregistré au cours de cette période des faits significatifs, parmi lesquels:

- La mise en œuvre d'un plan de redressement économique et social et d'un plan de développement économique;
- La création de la CMDT et le démarrage du projet Mali Sud;
- La création de l'Opération des Travaux d'Équipement Rural (OTER);
- Le démarrage de la construction du périmètre de Sélingué.

Le mécanisme de commercialisation a continué avec un système de monopole, de fixation des prix au producteur et à la consommation.

Les résultats de la politique furent en deçà des attentes. Le système monopoliste comme au cours de la période précédente n'a pu collecter l'ensemble des ventes des producteurs. Le système de commercialisation, par suite des difficultés mise à disposition entre zones de production et zone de commercialisation n'a pu fonctionner. L'Etat éprouvait des difficultés de recouvrement des crédits de campagne accordés aux producteurs, ceci ajoutait au détournement de denier public par les fonctionnaires.

Les commerçants privés intervenant dans la clandestinité ont profité pour conforter leur position, du fait surtout des sécheresses qui avaient perturbé, sinon déstabilisé un système connaissant déjà des problèmes.

Notons que pendant cette période, la sécheresse de 1973 est un événement important, tant dans les systèmes de production que dans les modes de consommation.

En effet, elle a:

- décimé le cheptel à 60%,
- tari les marres de pêche,
- transformé les pêcheurs et les éleveurs en agriculteurs,
- introduit la consommation de produits d'aides alimentaires (mil rouge, riz importé, maïs rouge, conserves ...), toutes choses que la population locale ignorait;

C'est à partir de cette période que les systèmes de production (agriculture, élevage, pêche et cueillette) ont été intégrés, car un seul système de production ne permettait plus à nourrir son homme.

#### **4. La période de 1980 aux années 2002**

Cette période fut caractérisée par trois phénomènes majeurs: la sécheresse de 1983 et le programme d'ajustement structurel (PAS) et la dévaluation du franc CFA en 1994.

Si la sécheresse a contribué à frapper les ménages surtout ruraux, le PAS a lui atteint profondément les milieux urbains, qui, en temps de crises, venaient au secours des ménages ruraux: En effet à travers le PAS, on retient:

- l'introduction du concours d'entrée à la fonction publique ayant pour conséquence le problème d'emploi des jeunes diplômés,
- le départ volontaire des fonctionnaires dont la plupart n'ont pas pu se réinsérer dans un autre système de production,
- la privatisation de certaines sociétés d'Etat ayant eu pour conséquence, le licenciement de beaucoup d'employés.

Quant à la dévaluation du franc CFA qui aurait dû profiter aux producteurs, l'effet attendu a été contraire du fait de la non maîtrise de l'inflation. De ce fait, les prix ont augmenté de manière vertigineuse, affectant le panier de la ménagère.

Comme réaction à tous ces phénomènes, la nouvelle orientation de la politique céréalière s'articule autour de la création du Programme de Restructuration du

Marché Céréalière (PRMC) dont les éléments fondamentaux sont:

1. La libéralisation de toute la commercialisation, des prix et des transports de céréales.
2. La promotion du secteur privé et associatif.
3. L'évolution du rôle de l'Etat vers un désengagement maîtrisé.

La finalité est de renforcer la sécurité alimentaire du pays par une commercialisation plus fluide et un approvisionnement des centres urbains, une sécurisation de l'approvisionnement des populations démunies par la constitution d'un Stock National de Sécurité (SNS) et une meilleure gestion de l'aide.

La stratégie a opéré la mise en place d'outils permettant l'amélioration des performances du système par une meilleure transparence avec la collecte et la diffusion de l'information à travers le Système d'Information du Marché (SIM), du Système d'Alerte Précoce (SAP), un mécanisme de financement du secteur privé, la structuration de l'OPAM pour la gestion du SNS et des aides alimentaires et l'approvisionnement des cercles déficitaires.

En 2002, on élabore la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) qui est adoptée en 2003 visant à construire et garantir la Sécurité Alimentaire Nationale et sous-régionale:

Elaborée suivant les recommandations du CILSS et adoptée par le Gouvernement en 2003, elle vise à satisfaire les besoins essentiels de la population. Elle se base sur l'augmentation et la diversification de la production agricole, l'amélioration des revenus des populations par une meilleure organisation du marché des aliments de base (céréales, sucre, huiles, fruits et légumes, produits animaux, etc.). Elle constitue un élément de la politique nationale de sécurité alimentaire

Pour réaliser les objectifs assignés à la stratégie, les interventions doivent donc se focaliser sur les axes stratégiques suivants:

- la création des conditions d'une sécurité alimentaire structurelle, fondée prioritairement sur la mobilisation systématique et durable des ressources alimentaires et de la sous région;
- le renforcement des capacités de prévention, de gestion des crises conjoncturelles;
- une attention particulière à accorder aux aspects qualitatifs de la sécurité alimentaire.

**N.B.** La stratégie a connu des lenteurs dans sa mise en œuvre après son adoption par le Gouvernement en raison de l'instabilité institutionnelle de la gestion du système de sécurité alimentaire. En effet la tutelle a été assurée effectivement par le Ministère du Développement Rural, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé de la Sécurité Alimentaire et récemment le Commissariat à la Présidence chargé de la Sécurité Alimentaire. Cette dernière tutelle peut bénéficier de l'Autorité du Président de la République pour assurer une meilleure orientation et coordination du système de sécurité alimentaire, élargir le champ d'application du concept de Sécurité Alimentaire et mieux asseoir le caractère transversal des fonctions de gestion de la sécurité alimentaire.

C'est ainsi qu'avec la création du Commissariat à la Sécurité alimentaire, fut élaborée le PNSA en 2005 dont la mise en œuvre de la première phase (2006 – 2010) constitue l'épine dorsale de la politique nationale actuelle de sécurité alimentaire.

## **4.2 Programme National de Sécurité Alimentaire 2006-2010**

Le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) prend en compte les nombreuses études et réflexions menées pour asseoir une stratégie nationale de sécurité alimentaire.

### **Cadre politique**

La situation politique s'est grandement améliorée au cours de la décennie passée. Ainsi depuis 1992 des élections démocratiques (présidentielles, législatives, municipales et communales) sont organisées dans un climat politique consensuel et apaisé. Elles ont abouti en 2002 à une alternance du pouvoir dans la stabilité sociopolitique qui s'est davantage consolidée avec la bonne tenue des élections locales de mai 2004.

Les éléments de politique et les objectifs de l'action du Président ont été « définis dans sa Lettre de Cadrage en date du 23 octobre 2002 et dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement présentée par le Premier Ministre devant l'Assemblée Nationale. La Lettre de Cadrage retient comme priorités, dans la politique de développement du Mali, l'emploi, des jeunes en particulier, l'école, la santé et l'amélioration du pouvoir d'achat autour de "trois axes majeurs: le développement du secteur rural, moteur de l'économie, l'investissement dans les ressources humaines, la rénovation du cadre politique et la gouvernance".

Pour rendre sa vision de développement du secteur rural opérationnelle, le Président de la République se propose de doter le pays d'une loi d'Orientation agricole. Cette Loi d'Orientation Agricole (LOA) se veut l'instrument directif et fédérateur pour l'ensemble des dispositions législatives ou réglementaires touchant aux domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt. Il s'agit d'une Loi ordinaire qui vise à dessiner ce que sera le secteur agricole à court et à long terme.

La LOA doit permettre de développer et de faire co-exister plusieurs types d'exploitations agricoles:

- Exploitation familiale.
- Exploitation commerciale.
- Exploitation industrielle.

Elle doit aussi permettre d'adopter un régime de protection sociale des agriculteurs adapté aux besoins et aux capacités du pays. C'est une question d'équité nationale qui vise à rapprocher les conditions des ruraux de celles des urbains.

Un autre des chantiers importants de la démocratisation demeure la décentralisation. Retenue comme une option de base depuis les premières années de l'indépendance, elle a été effective avec la création et la mise en place des collectivités territoriales (703 communes, 49 cercles, 9 régions et district) et de leurs organes de gouvernance. Les populations, à travers leurs conseils communaux, de cercles et assemblées régionales, assument effectivement des responsabilités importantes dans le développement économique, social et culturel de leur terroir ainsi que du pays. Le problème qui se pose actuellement est le transfert des compétences, accompagné de la mise à disposition des ressources nécessaires.

Le Mali est signataire de plusieurs politiques internationales sur la sécurité qui ont permis de cadre d'élaboration de politiques nationales, mais tout en tenant compte des besoins spécifiques du Mali.

C'est ainsi que la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire élaborée en 2002 prend racine dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui donne les lignes directrices des orientations de développement au Mali. Toutes les politiques et stratégies de SA s'inscrivent dans le CSLP. D'ailleurs, dans le CSLP II, la SA a la même valeur que les volets comme l'éducation et la santé.

De la SNSA, les différents acteurs travaillant de concert auprès de la Commission Nationale de Sécurité Nationale, ont tiré un Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) pour une mise en œuvre pratique. Le PNSA qui se veut une première envisage de coordonner les actions des différents intervenants (Etat, ONG, Collectivités décentralisées, etc.).

Les politiques et les stratégies auxquelles le Mali est actuellement signataires sont entre autres: la Déclaration de ROME (1996) fruit du Sommet Mondial de

l'Alimentation; la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du CILSS en novembre 2000 à Bamako; l'Appel de l'UNION AFRICAINE lancé lors du Sommet de juillet 2000, tenu à LOME au TOGO sur la Sécurité Alimentaire et l'Intégration Régionale; les Directives de MAPUTO sur le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDA); la Politique Agricole de l'UEMOA à travers son Programme Spécial Régional pour la Sécurité Alimentaire.

Toutes ces déclarations et Directives ont inspiré la politique de recherche de la sécurité alimentaire au Mali en capitalisant les acquis des réformes administratives institutionnelles et économiques et en tirant meilleure partie des performances du Programme de Restructuration du Marché Céréalière (PRMC), des résultats encourageants dans la maîtrise des eaux, la promotion de l'élevage, des programmes, projets et actions qui ont permis à l'Agriculture et à l'Elevage de réaliser des progrès appréciables à moindre coût avec une forte implication des bénéficiaires.

### ***Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)***

En termes concrets et mesurables, la vision Mali 2025 se traduit par l'objectif prioritaire général de réduire la pauvreté pour parvenir à une incidence de 47,5 % en 2006, soit une diminution d'un tiers de l'incidence de la pauvreté actuelle (63.8%) par la mise en œuvre de l'ensemble des politiques sur les quatre prochaines années.

En matière de Développement rural, le CSLP vise à: i) rechercher la sécurité alimentaire qui intègre l'augmentation, la diversification, la valorisation maximale des productions agricoles, pastorales, piscicoles et sylvicoles et; ii) améliorer la productivité et la protection de l'environnement dans le cadre d'une gestion durable des ressources naturelles.

Les points faibles du CSLP I sont constitués par des freins endogènes et exogènes. Actuellement, l'Etat et ses partenaires sont en train d'élaborer le CSLP II et la société civile, à travers le CNSC œuvre pour la prise en compte de tous les facteurs endogènes de lutte contre la pauvreté.

### ***La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire au Mali***

Elaborée suivant les recommandations du CILSS et adoptée par le Gouvernement en 2003, elle vise à satisfaire les besoins essentiels de la population. Elle se base sur l'augmentation et la diversification de la production agricole, l'amélioration des revenus des populations par une meilleure organisation du marché des aliments de base (céréales, sucre, huiles, fruits et légumes, produits animaux, etc.).

Elle constitue un élément de la politique nationale de sécurité alimentaire

Pour réaliser les objectifs assignés à la stratégie, les interventions doivent donc se focaliser sur les axes stratégiques suivants:

- la création des conditions d'une sécurité alimentaire structurelle, fondée prioritairement sur la mobilisation systématique et durable des ressources alimentaires et de la sous région;
- le renforcement des capacités de prévention, de gestion des crises conjoncturelles;
- une attention particulière à accorder aux aspects qualitatifs de la sécurité alimentaire.

La stratégie a connu des lenteurs dans sa mise en œuvre après son adoption par le Gouvernement en raison de l'instabilité institutionnelle de la gestion du système de sécurité alimentaire. En effet la tutelle a été assurée effectivement par le Ministère du Développement Rural, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche chargé de la Sécurité Alimentaire et récemment le Commissariat à la Présidence chargé de la Sécurité Alimentaire. Cette dernière tutelle peut bénéficier de l'Autorité du Président de la République pour assurer une meilleure orientation et coordination du système de sécurité alimentaire, élargir le champ d'application du concept de Sécurité Alimentaire et mieux asseoir le caractère transversal des fonctions de gestion de la sécurité alimentaire.

### ***Le Plan National de Réponse (PNR) aux difficultés alimentaires***

Après l'analyse des actions menées pour réduire l'insécurité alimentaire et notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a préparé un plan d'action appelé le Plan National de Réponse (PNR) qui constitue le cadre d'exécution et de suivi de sa mission.

Ce Plan National de Réponse, comme tout plan d'action, obéit à une démarche qui favorise tant la capitalisation des réformes administratives, institutionnelles et économiques créant les conditions favorables à la construction d'une sécurité alimentaire structurelle, que des expériences de réduction de l'insécurité alimentaire. Cette capitalisation s'attachera à amplifier les résultats du PRMC, les performances du PSSA (Programme Spécial de Sécurité Alimentaire), et celles de tous les programmes, projets et actions qui ont permis à l'agriculture et à l'élevage de réaliser d'importants progrès. Le PSSA avec ses acquis dans l'irrigation, la diversification des filières à moindres coûts, avec la forte participation des populations, permet d'augmenter les volumes des disponibilités alimentaires tout en respectant les conditions sociales et celles du marché. Ainsi, il converge avec les efforts de rationalisation du PRMC dans l'optique de l'élargissement de l'accessibilité des marchés à tous.

Les objectifs généraux du Plan National de Réponse (PNR) sont: assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle, durable et intégrée; améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires conjoncturelles.

Les objectifs spécifiques se déclinent en la mise en place du cadre institutionnel de sécurité alimentaire; la mise en œuvre des recommandations de l'audit organisationnel du PRMC; le renforcement du système d'observation, d'information et de formation; la capacité de gérer en temps réel une situation exceptionnelle; le renforcement du système de veille; l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme national de sécurité alimentaire (PNSA) susceptible d'augmenter quantitativement et qualitativement la production agricole; de promouvoir la création de biens et services de façon durable et d'améliorer les revenus et les conditions de vie des populations, en général, des ruraux et des plus vulnérables, en particulier; l'élaboration et la mise en œuvre de 180 plans communaux de sécurité alimentaire dans les zones structurellement déficitaires. Les plans seront tous disponibles au niveau de la CSA avant fin décembre 2006.

Le PNSA traduit la volonté politique du CSA et du Gouvernement de mettre davantage l'accent sur une vision globale de la SNSA. Pour y arriver, il est important de créer une véritable synergie entre les acteurs et de promouvoir une approche plurisectorielle de la gestion de la sécurité alimentaire.

### ***Les composantes du PNSA***

La stratégie de sécurité alimentaire et de nutrition au Mali qui est un élément essentiel du PNSA, vise à satisfaire les besoins essentiels de la population. Elle se base sur l'augmentation et la diversification de la production agricole, l'amélioration des revenus des populations par une meilleure organisation du marché des aliments de base (céréales, sucre, huiles, fruits, légumes, lait viande etc.), le développement rural et les autres secteurs notamment la santé, l'éducation, l'industrie, le commerce et le transport, prenant ainsi en compte les quatre dimensions de la sécurité alimentaire définies par le Sommet Mondial de l'Alimentation (1996) et qui sont:

- la disponibilité d'aliments de bonne qualité sanitaire et nutritionnelle;
- l'accessibilité de ces aliments pour une population, y compris pour les plus vulnérables;
- la stabilité des approvisionnements dans l'espace et dans le temps;
- l'utilisation optimale des aliments par individu.

En réponse à la déclaration du Sommet Mondial 1996 et du Sommet Mondial 5 ans après, le Gouvernement du Mali, avec l'appui de la FAO a élaboré et mis en œuvre un Programme spécial pour la Sécurité Alimentaire de 1998 à 2005 en vue de démontrer la validité technique, économique et environnementale des améliorations choisies.

Les résultats ont été probants, et le Gouvernement a initié la formulation par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire avec l'appui de la FAO et de l'USAID, d'un Programme d'extension intégré, intitulé: Programme National de Sécurité Alimentaire - PNSA.

Le PNSA a pour objectif global d'accroître la sécurité alimentaire au niveau national et à l'échelon des ménages, dans une perspective durable sur les plans économique et environnemental et dans le souci de justice sociale, en prêtant une attention particulière aux moyens d'existence des femmes et des ménages ruraux pauvres.

De manière plus spécifique, le PNSA vise à: diversifier les activités des producteurs ruraux; réduire le déferlement massif actuel des populations rurales vers les villes; créer des emplois aux jeunes ruraux et ceux des villes en les insérant dans les circuits de transformation et de commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales; réduire la pauvreté touchant une part importante de la population.

Son incidence globale devrait se traduire par des augmentations rapides de la productivité des petits agriculteurs dans les domaines des productions végétales, animales, halieutiques; la réduction des variations annuelles de la production et l'amélioration de l'accès général à la nourriture.

Le Processus participatif utilisé pour la formulation du PNSA s'est articulé sur la mobilisation des cadres des départements ministériels concernés et des personnes ressources; la tenue d'un atelier national de validation; et l'organisation d'une consultation sectorielle avec les partenaires au développement du Mali.

Le contenu du programme a été défini en cohérence d'une part avec les cadres stratégiques de politiques nationales: et d'autre part les engagements du Gouvernement de la République du Mali dans les politiques et stratégies de sécurité Alimentaire aux plans sous régional; régional et international: notamment dans le cadre de l'UEMOA; du CILSS; de la CEN-SAD; de la CEDEAO; de l'UE; du NEPAD et de l'ONU.

Le coût total de base du programme national de sécurité alimentaire est estimé à environ 113, 97milliards de FCFA pour la première phase quinquennale 2006-2010 et il s'articule autour de huit sous programmes.

- Le sous-programme I: Amélioration des ressources naturelles de base (34,4 milliards de FCFA, 30,2% du coût total).
- Le sous programme II: Intensification des cultures (6,25 milliards de FCFA, 5,48% du coût total).
- Le sous programme III: Diversification des systèmes de production (22,03 milliards de FCFA, 19,33% du coût total).
- Le sous programme IV: Commercialisation et transformation des productions (15,9 milliards de FCFA, 13,94% du coût total).
- Le sous programme V: Santé et nutrition (11,31milliards de FCFA, soit 9,92% des coûts du PNSA).
- Le sous programme VI: Dispositif de veille, d'alerte et de réponses aux crises (13,25 milliards de FCFA, 11,63% du coût total du Programme).
- Le sous programme VII: Mesures d'accompagnement du PNSA (8,75 milliards de FCFA, 7.68% du coût total du PNSA).
- Le sous programme VIII: Appui à la mise en œuvre du PNSA et Arrangements institutionnels (2,08 milliards de FCFA, soit 1,83%).

Le PNSA s'appuie sur un ensemble de programmes et projets de développement sectoriels que sont (voir tableau ci-dessous).

Tableau15: Autres projets et programmes et lien avec le PNSA

N°	Projets et Programmes	Zones d'intervention	Domaines d'articulation avec le PNSA
1	Prog.Appui.Serv;Agric/Org,Paysannes PASAOP	<b>Toutes Régions/Bamako</b>	Renforcement des capacités product.;Elus, et agents techn; Recherche/Vulgaris.
2	Programme de Compétitivité / Diversification Agricole/P.C.D.A		Diffusion de technologies d'irrigation, Commercialisation; accès au financement,
3	Prog.Nat.d'Infrastructures Rurales (P.N.I.R)	<b>Toutes Régions/Bamako</b>	Aménagements hydro agricoles et pastoraux, infrastructures rurales,
4	Projet d'Appui au dévelop. ON (PADON)	<b>Ségou/Ségou</b>	Aménagement et mise en valeurs de périmètres hydro agricoles, Renforcement des capacités;
5	PASE Prog. d'Amélior/ Syst.d'Exploit. PASE	<b>Zones CMDT (Kayes,Koulikoro,Ségou, Sikasso)</b>	Système d'information, Diversification des systèmes de production, Recherche/vulgarisation
6	Pojet Périm.Irrigué Maninkoura (PAPIM)	<b>Sikasso/Sélingué</b>	Aménagement et mise en valeurs de périmètres hydro agricoles, crédit agricole,foresterie commun.; recherche /développement
7	Proj.Appui Dévlt. Elevage Nord-Est Mali PADENEM	<b>Gao/Tombouctou</b>	Infrastructures d'hydraulique pastorale; foresterie; crédit agricole; Renforcement des capacités; appui au développement communal
8	Projet Appui /Filière Semenciere	<b>Ségou/Toutes Régions</b>	Intensification production agricole, stockage et commercialisation des semences sélectionnées;
9	Proj.App.Dévt.Rral Plaines Daye, Hamadja Koriomé	<b>Tombouctou/Tombouctou</b>	Intensification production agricole, Renforcement des capacités product; appui au développement communal et aux services techniq. Décentralisés, AGR en faveur femmes.
10	Progr. Mise en Valeur du moyen-Bani PMB	<b>Ségou/Ségou</b>	Infrastructres hydro agricoles pastorales et halieutiques, Renforcement des capacités, foresterie, pistes rurales
11	Développement Rural Ansongo PRODECA	<b>Ansongo/Ansongo</b>	Aménagement et mise en valeurs de périmètres hydro agricoles, Renforcement des capacités OP,communes, Infrastructres pastorales,arboriculture fruitière
12	Fonds de Développement en Zone Sahelienne	<b>Régions Kayes, Koulikoro,Ségou,Mopti</b>	Crédits agricoles; fonds de développement communautaire;
13	Prijt.d'Appui Dévpt.région Mopti PADER	<b>Mopti/Mopti</b>	Aménagements hydro agricoles; Intensification, diversification, des productions agricoles et animales; Renforcement des capacités (femmes et jeunes); Infrastructures de santé,hydraulique pastorale,foresterie;crédit agricole
14	Projet d'Appui au Dévelop. Pêche (PADEPÊCHE)	<b>Mopti/Mopti</b>	
15	Proj.Dévtp.Elevage Sahel Occidental PRODESO	<b>Bko/Kayes,Ségou</b>	Intensification, diversification, des productions agricoles et animales, Renforcement des capacités;protection environnement
16	Développement Ress.halieutiques Lac Sélingué	<b>Sikasso/Sélingué</b>	Intensification de la production halieutique, infrastructures de conservation; Désenclavement
17	Devpt. agricole Plaine de Saouné PDRIS	<b>Tombouctou/Tombouctou</b>	, diversification, des productions agricoles et animales
18	Aménagt.Périm.IrriguésVillageois PAPIV	<b>Gao/Gao</b>	Aménagements hydro agricoles; intensification des productions; Renforcement des capacités; Appui aux communes.

N°	Projets et Programmes	Zones d'intervention	Domaines d'articulation avec le PNSA
19	Développt.Intégré Aval Manantali PDIAM	<b>Manantali/Kayes (Manantali)</b>	Infrastructures hydro agricoles; intensification des productions; protection environnement
20	App.aux Coll.Décentr./Dévpt.Participatif ACODEP	<b>Bamako/Kayes/ Koulikoro, Sikasso</b>	Renforcement des capacités; micro crédit; Appui aux communes.
21	Proj.Dévpt. En Zone Lacustre ph.II	<b>Tombouctou/Tombouctou</b>	Aménagements hydro agricoles, Infrastructures de santé
22	Réhabilitation Périm.Boky Wéré Office du Niger	<b>Ségou/Office du Niger</b>	Intensification des cultures,renforcement des capacités.
23	Programme Panafricain Contrôle Epizooties PACE		Renforcement des capacités; appui institutionnel
24	Prjt.Développt.Intégré Région de Kita PDRIK	<b>Kita/Kita</b>	Aménagements hydro agricoles; intensification des productions céréalières sèches; protection environnement; Renforcement des capacités; Désenclavement; Infrastructures sanitaires et scolaires
25	Projet Développement Agricole /BID Office du Niger	<b>Ségou Office du Niger/Ségou</b>	Aménagements hydro agricoles, Appui institutionnel.
26	Programme Sécurité Alimentaire et Revenus Zone Kidal PSARK	<b>Kidal</b>	Aménagements hydro agricoles, Infrastructures de santé; Développement de l'élevage; protection environnement; Renforcement des capacités.
27	Projet de Développt.intégré Région Ségou (P.D.I.S)	<b>Ségou/Ségou</b>	Aménagements et équipements hydro agricoles; Infrastructures sociales; protection environnement; Renforcement des capacités.
28	Développement Agricole Plaine de Goubou	<b>Tombouctou/Tombouctou</b>	
29	Proj. Diversification Revenus en Zone non Coton. PDR San	<b>San/Ségou, Mopti</b>	Infrastructures rurales; Développement micro finance; renforcement des capacités des producteurs et agents techniques
30	S'équiper en Reboisant	<b>Toutes régions Bamako</b>	Crédits d'équipements, foresterie communaut., AGR
31	Croissance Economique Accélérée	<b>Toutes Régions/Bamako</b>	Intensification, diversification, transformation et commercialisation des productions agricoles et animales; crédit agricole.
32	Programme Appui à l'I.E.R	<b>Toutes Régions/Bamako</b>	Développement recherche agricole; renforcement des capacités des producteurs et agents techniques.
33	Recensement Général Agricole – CPS	<b>Toutes Régions/Bamako</b>	Amélioration du cadre de réalisation
34	PRMC	<b>Toutes régions déficitaires</b>	Lutte contre l'insécurité alimentaire (conjoncturelle et structurelle)
35	Contrôle Intégré Trypanosomiase Animale	<b>Région Koulikoro et Bamako</b>	Amélioration santé animale; renforcement des capacités des producteurs et agents techniques
36	Station de Recherche Agronomique de Cinzana	<b>Région Ségou/Cinzana</b>	Développement recherche agricole
37	Projet d'appui aux activités des femmes dans la filière Karité-(MPEFEF)	<b>Kayes /Koulikoro/sikasso/Ségou / Mopti</b>	Transformation/Commercialisation; Renforcement de capacités
38	Fonds de développement social,lutte contre la pauvreté (MDSSPA)	<b>Kayes /Koulikoro</b>	Renforcement de capacités;micro finance;Infrastructures collectives
39	Projet d'appui aux Communes Rurales de Mopti –PACRM- (MATCL)	<b>Mopti</b>	Planification dévelop.local;Accès au crédit;Gestion des ressources naturelles
40	Projet d'appui aux Communes Rurales de Tombouctou –PACRT- (MATCL)	<b>Tombouctou</b>	intensification productions agricoles et animales; Renforcement des capacités;appui au dévelop. Local;protection de l'environnement



<b>N°</b>	<b>Projets et Programmes</b>	<b>Zones d'intervention</b>	<b>Domaines d'articulation avec le PNSA</b>
41	Projet de construction de Barrages filtrants(MATCL)	<b>Kidal</b>	Agriculture d'Oasis; Infrastructures pastorales
42	Projet de développement rural Intégré de Mopti-Tombouctou (MMEE)	<b>Mopti/Tombouctou</b>	Aménagement hydroagricole; Maraîchage; Santé
43	Projet Hydraulique villageoise et pastorale Mopti-Tombouctou (MMEE)	<b>Mopti/Tombouctou</b>	Aménagement pastoral
44	Projet Hydraulique villageoise et pastorale phase III (MMEE)	<b>Kayes/Koulikoro/Tombouctou/Gao/Kidal</b>	Aménagement pastoral
45	Projet Environnemental d'Appui à la Lutte contre la Désertification (MEA)	<b>Mopti/Tombouctou/Gao</b>	Gestion des Ressources Naturelles; Foresterie
46	Programme Alphabétisation- appui initiative jeunes/Femmes (MEN)	<b>Bamako</b>	Renforcement des capacités; AGR
47	Appui au PRODESS - (MS/MDSSPA)	<b>Toutes régions</b>	Infrastructures collectives de Santé;Renforcement des capacités en santé, nutrition et gestion des infrastructures
48	Programme d'appui à la mise en place des communes (MATCL)	<b>Toutes régions</b>	Mise en place d'infrastructures communautaires
49	Projet de développement du secteur financier (MEF)		Développement micro finance
50	Projet de Mobilisation des Initiatives de Sécurité Alimentaire au Mali ( PROMISAM- CSA)	<b>Régions de Gao et Sikasso</b>	Planification locale des actions de SA
51	Projet de Développement de la Production Agricole au Mali ( PRODEPAM -MA)	<b>Toutes régions</b>	Intensification/diversification des productions
52	TRADE MALI(-MIC)	<b>Toutes régions</b>	Commercialisation/transformation
53	MALI Finances (M E F)	<b>Toutes régions</b>	Développement micro finance

Source: PNSA 2006 – 2015, juin 2005.

## 4.3 Cadre institutionnel du PNSA

### 1. Structuration

Le cadre institutionnel de gestion de la politique de sécurité alimentaire a évolué au cours des trente dernières années. L'évolution du concept de sécurité alimentaire a conduit à concevoir une politique et des institutions destinées à gérer des situations alimentaires plus complexes. En dehors des organismes de production, de transformation, et de commercialisation qui assurent des rôles précis dans la chaîne agro- alimentaire, quelques institutions sont chargées d'assurer dans une optique plus intégrée, les missions concourant à la sécurité alimentaire.

Les décrets n°03 176/PRM du 25 avril 2003, n°04 150/PRM du 18 mai 2004, n°04 385/PRM du 16 septembre 2004 adoptent la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et fixent le cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire.

Le cadre institutionnel de gestion de la Sécurité Alimentaire au Mali comprend les structures indiquées ci-après et dont les missions respectives sont clairement définies en annexe:

- Le Conseil National de la Sécurité Alimentaire.
- Le Comité Technique de Coordination des politiques de sécurité alimentaire.
- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.
- Le Comité Régional de Sécurité Alimentaire (région).
- Le Comité Local de Sécurité Alimentaire (cercle).
- Le Comité Communal de Sécurité Alimentaire (commune).

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire rattaché à la Présidence de la République est l'innovation institutionnelle la plus récente chargée d'assurer la coordination, l'orientation et le suivi de la politique de sécurité alimentaire, dans ses dimensions conjoncturelle et structurelle.

A cet effet, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire supervise et coordonne l'ensemble des activités qu'exigent d'une part la construction de la Sécurité Alimentaire structurelle durable et d'autre part l'exécution des interventions conjoncturelles. Il s'agit:

1. Pour les activités de veille et de prévention, d'harmoniser dans une même structure opérationnelle, les mandat du SAP et de l'OMA.
2. Pour la gestion de l'ensemble des interventions structurelle et conjoncturelle, de mettre en œuvre de la politique de sécurité alimentaire, notamment par l'approfondissement des acquis du cadre de concertation Etat/Partenaires techniques et financiers qui est le Programme de Restructuration du Marché Céréaliier (PRMC).

Au terme du décret portant institution du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, le PRMC est placé sous la tutelle de cette structure. Dans le contexte nouveau le but, la mission et les modalités d'intervention de cet important programme de coopération doivent évoluer.

Le CSA est dirigé par une Commissaire assistée d'un adjoint et comprend trois départements et deux services:

- Département Production Prévention et Gestion des Crises Alimentaires (DPPGCA).
- Département de Planification et Suivi (DPS).
- Département Promotions des Echanges (DPE).
- Service de Communication et information (SCI).
- Service Administratif et Financier (SAF).

Le CSA regroupe aujourd'hui en son sein les structures comme:

- l'OPAM (Office de Produits Agricole du Mali);
- le PRMC (Programme de Restructuration du Marché Céréaliier);
- l'OMA (l'Observatoire du Marché Agricole);
- le SAP (Système d'Alerte Précoce);
- le PSSA (Programme Spécial de SA);
- le PSAK (Programme de SA de Kidal).

## **2. Descriptions des missions**

Les missions assignées à chacune des structures sont clairement définies, comme suit:

**Le Conseil National de Sécurité Alimentaire** a en charge (article 2 du décret n°03 176/PRM)

- de fixer les orientations en matière de sécurité alimentaire;
- d'assurer la coordination des politiques sectorielles de sécurité alimentaire;
- d'évaluer régulièrement la situation alimentaire et nutritionnelle des populations;
- d'établir une concertation permanente entre l'Etat, la société civile et les partenaires au développement en matière de sécurité alimentaire;
- de renforcer la coopération sous-régionale, notamment au sein du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO, en matière de sécurité alimentaire;
- de veiller à la mise en oeuvre et au suivi des décisions prises.

### **Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire**

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a pour mission d'élaborer et d'assurer la mise en oeuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire

A ce titre, il:

- Propose les stratégies, prépare et met en oeuvre, en rapport avec les départements ministériels concernés, les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaires du pays.
- Veille à la constitution, à la reconstitution et à la bonne gestion du stock national de sécurité et des banques de céréales.
- Procède à l'analyse des perspectives alimentaires résultant de la campagne agricole et à l'identification des zones sinistrées ou déficitaires.
- Planifie, coordonne et contrôle les opérations de distribution de vivres dans les zones sinistrées.
- Elabore et met en oeuvre, en rapport avec les structures publiques et privées concernées, les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires.
- Veille à l'information des consommateurs notamment sur les prix et sur la qualité sanitaire et nutritionnelle des denrées alimentaires.

### **Le Comité Technique de Coordination des politiques de sécurité alimentaire a en charge de:**

- coordonner l'ensemble des activités de sécurité alimentaire;
- faciliter les concertations entre les différentes parties au travers notamment des outils assurant le financement du système de sécurité alimentaire;
- promouvoir les synergies entre les différents acteurs et les composantes qui assurent la mise en oeuvre des décisions prises;
- engager les actions pour prévenir, résoudre les crises alimentaires conjoncturelles et déclencher, le cas échéant, le plan d'intervention d'urgence;
- coordonner la collecte et le traitement de l'information sur la sécurité alimentaire
- veiller à la publication et à la diffusion des documents;
- créer et faire fonctionner un mécanisme efficace de suivi évaluation de la sécurité alimentaire;
- dans sa composition, le CTCPSA assure une place de choix aux agences de coopération internationale; en particulier il élargit le COMITE des bailleurs de fonds du PRMC dans un souci de cohérence et de recherche de transparence et d'efficacité.

### **Les comités communaux, locaux, et régionaux de sécurité alimentaire ont en charge de:**

- suivre et coordonner les situations et les actions alimentaires aux niveaux communal, local et régional;
- de proposer des actions et orienter les décisions dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Aux termes de ces différents décrets les acteurs impliqués, avec une définition de leurs missions, sont:

- L'Etat, à travers le Président de la République qui assurera la Présidence du Conseil National de Sécurité Alimentaire, les ministères concernés par la sécurité alimentaire, l'Assemblée Nationale, le Conseil Economique, Social et Culturel, le Haut Conseil des Collectivités Territoriales et les chambres consulaires\*.
- La Société Civile à travers les organisations professionnelles agricoles, les opérateurs privés, les organisations non gouvernementales.
- Les partenaires au développement.
- Le Comité Technique de Coordination des Politiques présidé par le commissaire à la sécurité alimentaire coordonne l'ensemble des activités et facilite les concertations entre les différents acteurs au niveau national.
- Le commissariat à la sécurité alimentaire met en oeuvre les décisions et recommandations du conseil national de sécurité alimentaire en assurant, d'une part, la définition des lignes stratégiques d'intervention pour une pleine couverture des besoins alimentaires du pays et, d'autre part, en planifiant, coordonnant et contrôlant l'ensemble des opérations tendant à la satisfaction de ces besoins.
- Aux niveaux régional, local (cercle) et communal, interviennent les différents comités de sécurité alimentaire sous les présidences effectives des gouverneurs, préfets et sous préfets avec la participation des élus, des associations féminines et des représentants de la société civile. Ces comités de sécurité alimentaire délibèrent trimestriellement sur les situations alimentaires communales, locales et régionales. Tous les acteurs privés, y compris les ONG, sont représentés à ces différents niveaux de structuration du pays.

### 3. Stratégie de mise en œuvre du PNSA

La période de mise en œuvre du PNSA sera étalée sur une durée de dix (10) ans, articulée sur une approche par phase de cinq (5) ans.

Il s'inscrira en 1<sup>ère</sup> phase dans la dynamique créée par le PSSA et les autres projets en cours, et s'étendra progressivement avec l'objectif de couvrir dans une seconde phase, le reste du pays.

Le pilotage, la coordination et le suivi d'ensemble du programme relèveront du Commissariat à la Sécurité Alimentaire à travers le Comité technique national et les comités Régionaux.

Les administrations nationales et régionales (ministères et services techniques) seront responsabilisées dans l'exécution du programme à travers les sous-composantes et volets relevant de leurs domaines de compétences respectifs.

La stratégie de mise en œuvre sera fondée sur la mobilisation nationale des ressources disponibles, par l'utilisation des structures d'encadrement de l'Etat et des ONG, GIE ou toute autre organisation privée ou publique, sur une base contractuelle à travers des programmes collaboratifs et/ou des prestations rémunérées.

Le PNSA est:

- placé sous tutelle du Commissariat à la Sécurité Alimentaire;
- exécuté sur le terrain avec la collaboration des Structures relevant principalement des départements chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'hydraulique et l'Environnement.

Son orientation et pilotage seront assurés (en relation avec le cadre institutionnel national de supervision et de gestion de la sécurité alimentaire créée par Décret N°03-176/P- RM du 25 avril 2003) par **un Comité National de Pilotage** mis en place et présidé par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, et regroupant les directeurs nationaux des structures centrales des départements:

- de l'Agriculture,
- de l'Elevage et de la Pêche,
- de l'Environnement,
- de l'Industrie et du Commerce, des Transports;

- de l'Economie et des finances;
- de la direction nationale de l'hydraulique;
- des directions de la CMDT et des Offices de développement rural;
- des représentants des Chambres d'Agriculture;
- des représentants des ONG;
- des représentants des Partenaires au développement.

La coordination/ gestion du PNSA sera assurée par une Cellule de Coordination de Programme (**CCP**) autonome servant d'interface entre les structures bénéficiaires et autres partenaires impliqués, avec pour missions essentielles:

- d'élaborer les plans annuels à soumettre au CP;
- de suivre l'exécution technique des activités programmées;
- de suivre les procédures de mobilisation des fonds.

En outre, la pleine participation de tous les acteurs, sera assurée au niveau régional, à travers le Comité Régional de Sécurité Alimentaire comme instance de concertation et de Suivi.

Sous la présidence des Gouverneurs de région, ces comités dont le secrétariat sera assuré par le coordonnateur régional du PNSA, comprendront:

- les représentants des organisations paysannes;
- des collectivités territoriales;
- des partenaires techniques et financiers opérant dans les régions;
- des structures techniques publiques (CSA et ministères,);
- des structures techniques para publiques et privées impliquées.

#### **4.4 La PNSA et le processus de décentralisation au Mali**

Le processus de décentralisation est en cours depuis 1999 et a abouti à la création de 703 communes, 49 cercles, 8 régions et un district.

Dans le cadre de leur développement, chaque collectivité est amenée à élaborer son Plan de Développement Social Economique et Culturel (PDSEC). Ces PDSEC ont été élaborés avec l'appui d'acteurs comme les ONG, à travers les CCC (Centres de Conseils Communaux) et mis en œuvre grâce au concours financier de l'Etat à travers l'ANICT (Agence Nationale d'investissement des Collectivités Territoriales) et aux ressources locales des collectivités.

Dans les PDSEC, la Sécurité Alimentaire n'apparaît pas comme un volet à part entière, mais comme une préoccupation transversale. Aucune politique locale de sécurité alimentaire n'apparaît ni au niveau des communes, ni aux niveaux des cercles et Régions. Les interventions ciblées en matière de sécurité alimentaire n'apparaissent qu'en cas de crise (pénurie alimentaires, catastrophes climatiques, prédateurs ...).

On note cependant que le Système d'Alerte Précoce (SAP) opère dans les communes en s'appuyant soit sur les services étatiques déconcentrés, ou les responsables communaux. Les informations collectées au niveau de la commune sont analysées et validées par un comité mis en place et présidé par le Sous préfet. Les rapports des communes sont centralisés et validés aux niveaux des cercles par les comités locaux. Les rapports des cercles sont centralisés et validés aux niveaux des régions par les comités régionaux. Les rapports régionaux sont rassemblés, traités et validés par le comité national.

On constate que le circuit prend en compte la structure administrative de la décentralisation. Toutefois, officiellement les responsables de ses comités ne sont pas les maires, les présidents de conseil de cercle et les présidents de l'assemblée régionale, mais plutôt les sous préfets, Préfets et gouverneurs. Il existe cependant des exceptions où le maire a été désigné (par exemple: les communes du PSALM).

Aussi, conformément au décret N° 03-176/P-RM du 25 avril 2003 fixant le cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire au Mali, il a été institué:

- Un conseil National de Sécurité Alimentaire, composé de représentants de tous les départements ministériels impliqués dans la sécurité alimentaire.
- Un comité technique de coordination de Sécurité Alimentaire.
- Un comité de coordination, composé par le CSA, des représentants de la société civile et de partenaires au développement.
- Des comités régionaux présidés par les gouverneurs et composés de, outre le représentant de assemblée régionale et des représentants des services techniques, les représentants de tous les acteurs représentés au niveau régional (société civile, OP, associations ...).
- Des comités locaux de sécurité alimentaires et aux niveaux des cercles, présidés par les préfets.
- Des comités communaux de sécurité alimentaire aux niveaux des communes, présidés par les sous préfets ou maires et composés de:
  - un représentant du conseil communal
  - les services techniques de la commune
  - les chefs de villages de la commune
  - les partenaires au développement intervenant dans la commune
  - des représentants de la société civile.

On voit une fois de plus, comme dans le cas des comités de validation des résultats du SAP, que le schéma institutionnel de la décentralisation est pris en compte.

Mais là encore, les élus responsables des collectivités sont seulement membres, mais que la présidence est assurée par les responsables administratifs. D'où la prépondérance des services déconcentrés par rapport aux responsables des collectivités.

Aussi, le PNSA axe son intervention pendant la première phase (quinquennat) sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans de sécurité alimentaire.

Ces plans de sécurité alimentaires ont été mis en place selon la démarche suivante:

1. L'identification des communes  
Il s'agit des 160 communes considérées comme communes vulnérables. Ces 160 communes sont réparties entre les régions de Gao, Mopti, Ségou, Sikasso et Kayes.
2. La mise en place des comités de sécurité alimentaire par le CSA en relation avec les services administratifs et services techniques locaux.
3. La formation des membres des comités en techniques d'analyse et d'élaboration de plans communaux de sécurité alimentaire.
4. L'accompagnement à l'élaboration des plans de sécurité alimentaire.

Une fois les plans communaux de sécurité alimentaire de toutes les communes d'un cercle élaborés, on élabore en suite le plan local de sécurité alimentaire comme synthèse des plans communaux, puis le plan régional de sécurité alimentaire, comme synthèse des plans locaux.

Donc en définitive, il est prévu:

- des plans communaux de SA;
- des plans locaux de SA;
- des plans régionaux de SA.

Les plans de sécurité alimentaires sont élaborés avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali à travers le projet d'appui au CSA appelé PROMISAM.

Actuellement, sur les 5 régions, seule la région de Gao a fini d'élaborer les plans de sécurité à toutes les échelles.

La région de Tombouctou a fini d'élaborer les plans au niveau de toutes les communes, mais les plans locaux et régionaux ne sont pas encore élaborés.

Quant aux régions de Mopti et de Kayes, les comités communaux de sécurité alimentaire sont mis en place et les formations sont en cours.

La première phase du PNSA (premier quinquennat) consiste à l'exécution des plans de sécurité alimentaire à travers les projets sectoriels de développement et des actions spécifiques de sécurité alimentaire. Les plans de sécurité alimentaire sont aussi étalés sur 5 ans.

Les actions spécifiques de sécurité alimentaire solliciteront de nouveaux financements qui seront pris en charge:

- soit par les collectivités dans le cadre de leurs PDSEC;
- soit par des financements complémentaires à mobiliser.

En guise de démarrage du PNSA, le gouvernement du Mali a fourni une contribution financière de 500 millions de FCFA. Ce fonds est logé à L'ANICT (Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales) appelée banque des collectivités. Ce montant doit servir à financer les plans de sécurité alimentaire de la région de Gao

La procédure de financement des actions spécifiques par se fera à travers un dispositif de financement qui prévoit l'établissement de protocoles de financement et de suivi entre la commune et l'ANICT.

Il faut noter que la réflexion est en cours pour la structuration de toute la démarche de demandes, d'examen des demandes, d'attributions des fonds et de suivi des travaux au niveau des communes.

Rien n'est arrêté encore et la réflexion continue en attendant la fin du processus d'élaboration de tous les plans de sécurité alimentaire dans les 5 régions.

## 4.5 Réflexion

Avant la mise en place des plans de sécurité alimentaire, il existait les PDSEC élaborés et en cours de mise en œuvre avec l'appui des partenaires locaux au développement.

Quant aux nouveaux plans de sécurité alimentaire, ils sont conçus avec une prise en charge des trois piliers de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité et qualité nutritionnelle) et prennent en charge plusieurs aspects du PDSEC, au risque d'une duplication.

Il existe donc une confusion au niveau des collectivités par rapport aux deux programmes (PDSEC et plans de SA). Cette confusion ne sera résorbée que lorsque les nouveaux PDSEC seront élaborés et prendront en compte les plans communaux de sécurité alimentaire qui en sont une partie.

Pour l'instant, il faut considérer les plans communaux, locaux et régionaux de sécurité alimentaire comme étant des compléments aux PDSEC.

La confusion existe aussi au niveau du financement des plans de sécurité alimentaires. En effet, les collectivités croient qu'il existe de nouvelles formes de financement pour les actions inscrites dans les plans de sécurité alimentaire, différentes des financements de leurs PDSEC, d'où la mise en veilleuse du plan en attendant l'arrivée des financements du PNSA.

Ces confusions nous amènent à penser qu'il serait nécessaire entre les organes de gestion de la décentralisation et ceux de la sécurité alimentaire, d'accorder leurs visions et de s'adresser aux collectivités de manière harmonisée par rapport au développement de la commune qui est un tout, comprenant la sécurité alimentaire en relation avec les autres secteurs.

La décentralisation constitue le cadre structurel de mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire. Ces organes doivent s'adapter et s'intégrer dans ceux mis en place dans le processus de décentralisation et non créer des duplications.

Toutefois, le principal problème que pose les plans de sécurité alimentaire ne trouve pas sa réponse dans la décentralisation, à savoir, la gestion foncière.





## **5 ANALYSE DES ACTEURS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Les acteurs sont subdivisés en instances étatiques, organisations internationales (y compris les organisations bilatérales et multilatérales), ONG maliennes, organisations paysannes et associations, réseaux, institutions de recherche et collectivités territoriales. L'annexe 2 comprend un tableau présentant un certain nombre d'acteurs clés dans le domaine de la sécurité alimentaire, y compris les interventions et le lieu d'intervention. Nous vous référons également à l'annexe 5 qui donne dans un schéma les forces et faiblesses des différentes catégories d'acteurs.

### **5.1 Acteurs**

#### **L'Etat**

L'Etat a développé un programme de 5 ans dans l'objectif de stimuler la sécurité alimentaire, voir le chapitre 4. Le financement de ce programme n'est pas encore réglé (une année après le démarrage prévu du programme). Certains ministères et autres organes de l'Etat s'occupent de la sécurité alimentaire ou bien des éléments de la sécurité alimentaire (par exemple l'élevage et la pêche), ou bien de la coordination des différents acteurs qui sont actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire (par exemple CSA) ou bien du suivi des (éléments) de la sécurité alimentaire (par exemple SAP). Théoriquement, tous ces organes devraient se relier: les acteurs réagissent sur l'information qui est rapporté par le système de suivi, le CSA se charge de la coordination de différents acteurs et par conséquent, des interventions pertinentes sont réalisées dans des régions marquées par un problème de sécurité alimentaire. Dans la pratique, ces rôles relatifs au programme de la sécurité alimentaire ne se sont pas (encore) cristallisés et les différents organes ne s'en tiennent pas à la description originelle de tâches et il n'est pas encore question d'une coordination effective entre les différents acteurs et autorités. C'est pourquoi toutes les interventions ne sont pas aussi efficaces et/ou efficaces. En outre, étant donné cette situation il n'est pas possible d'échanger des leçons sur les divers acteurs dans la sécurité alimentaire. Les (responsables des) autorités affirment eux-mêmes que le manque de la capacité coordinatrice est due au manque de capacité exécutive et la faible communication.

Les politiques et stratégies de l'Etat en matière de sécurité alimentaire sont essentiellement axées sur des actions gouvernementales et prévoient des appuis sous plusieurs formes de la part des partenaires techniques et financiers de coopération bilatérale et multilatérale.

Elles ne réservent cependant pas de grande place institutionnelle pour les acteurs à la base (ONG internationales et ONG locales). L'Etat reconnaît cependant leur place auprès des communautés dans les différents secteurs de la SA (surtout dans la lutte contre la pauvreté, la création de banques de céréales, la nutrition .....).

La raison pourrait être que la plupart des ces structures sont des exécutants de programmes et projets déjà montés et négociés au niveau de l'Etat ou des Organismes de coopération avec lesquelles l'Etat traite directement.

Pour la mobilisation et la gestion des fonds du PRMC, il existe un Comité de coordination des PF animé par le PAM et qui comprend 7 Organisations de coopération.

Initialement, la stratégie de SA reposait essentiellement sur la maîtrise des productions agricoles, mais actuellement, elle prend en compte toutes les autres productions bien que le volet production céréalière soit toujours prédominant.

La récente création du Commissariat à la SA et du Ministère de l'Elevage et de la Pêche sont des instruments institutionnels de gestion et de suivi de la politique de SA, qui, avant étaient uniquement du ressort du seul Ministère de l'agriculture.

#### **Organisations internationales**

Un certain nombre (7) de ces organisations se sont unies dans une sorte de groupe de concertation de bailleurs de fonds pour la sécurité alimentaire sous la direction du

CSA (du côté public) et du PAM (du côté des bailleurs de fonds internationaux). En outre, USAID/PROMISAM offre de l'appui au CSA pour faire un tour d'horizon et d'enregistrer tous les acteurs. Le projet PROMISAM se retire toutefois (fait du « millenium challenge account») et transmet ces données à l'Etat (CSA). La question se pose néanmoins si CSA a la capacité de maintenir cette base de données et de s'engager effectivement pour les objectifs de coordination, étant donné les problèmes cités ci-dessus.

Les organisations internationales ont une grande capacité technique d'exécution. En outre, elles ont tendance, souvent plus que les organisations comme le CSA, du fait de leur présence relativement récente dans le pays, d'organiser des échanges entre elles et avec les organisations locales dans l'objectif de mieux harmoniser les activités d'apprendre les uns des autres.

En plus, les organisations internationales offrent la possibilité de lier les activités locales au lobby international (dans le nord), souvent en coopération avec d'autres organisations internationales. Un point faible des organisations internationales (selon les organisations locales) est la fréquence des changements de personnel, l'attitude paternaliste qu'elles ont parfois envers les organisations locales et la continuation du financement qui n'est pas toujours garantie. La connaissance technique qu'ont souvent ces organisations n'est pas toujours bien adaptée aux besoins et idées locaux du fait que la connaissance de la langue et de la culture n'est pas toujours suffisante. Parce que des efforts sont faits de réfléchir ensemble sur le thème de la sécurité alimentaire, le potentiel (les moyens) existe et permet d'échanger des points de vues et des expériences et d'assumer des tâches coordinatrices à travers ce groupe.

Toutes les organisations internationales ne souhaitent pas coopérer avec les ONG locales du fait du manque (prétendu) de qualité chez cette catégorie d'acteurs.

Les organisations spécialisées, comme l'UNICEF aient grand chose à offrir en ce qui concerne la qualité et la connaissance techniques (notamment dans le domaine nutritionnel) de la sécurité alimentaire, toutefois l'UNICEF manque une entrée au niveau local. Même le ministère de santé, le partenaire naturel de l'UNICEF n'est pas toujours présent au niveau local. Maintenant il est intéressant savoir dans quelle mesure l'UNICEF acceptera les ONG locales comme interlocutrices à part entière et non seulement en tant qu'organisations exécutrices d'un protocole entièrement élaboré déjà - qui est sans doute bien élaboré, mais n'est possiblement pas entièrement adapté aux besoins et désirs locaux -. Il faudra étudier ceci. La FAO, une autre organisation spécialisée de l'ONU, ne semble guère pertinente au Mali pour la sécurité alimentaire, elle n'est guère mentionnée pendant des entretiens. En plus, dans le cadre de l'exécution d'études, le programme PAM au contraire joue un rôle dirigeant et semble jouer un rôle légèrement coordinateur parmi les organisations internationales, en collaboration avec le CSA.

### **ONG nationales**

Compte tenu du nombre élevé d'ONG au Mali et de l'absence de statistiques et l'insuffisance de coordination de leurs actions, il est très difficile d'apprécier les concentrations géographiques. Néanmoins on a essayé de donner une image plus ou moins complète dans l'annexe en incluant aussi les points forts et faibles.

Ces organisations ont des bons accès souvent et sont en mesure d'atteindre effectivement les communautés locales par leurs interventions. Par leur présence stable et leur proximité avec les communautés ils ont une bonne connaissance du terrain et de la confiance chez les communautés. Leur pouvoir se situe surtout dans le renforcement de l'organisation et la mobilisation des groupes cibles en général, tandis que dans certains cas la qualité technique d'interventions fait défaut. Leur présence assez stable dans une certaine région peut aussi avoir un effet négatif: lorsqu'il s'agit de l'autoréflexion critique. Un autre point faible des ONG locales est qu'elles ont souvent des moyens financiers insuffisants ou bien une insuffisance de stratégies de mobilisation de fonds. En outre ils ont peu de relations avec les institutions de recherche. A cause d'un manque de coordination entre eux, il manque aussi de capitalisation et diffusion des expériences. En plus il existe un esprit de concurrence entre les ONGs. En ce qui concerne les politiques, apparemment il leur manque une

vision claire sur la SA et elles n'ont pas d'informations suffisantes sur les politiques étatiques de la SA. De l'autre côté les ONG disent avoir des points forts dans le développement des axes de commercialisation et l'appui aux femmes en AGR, ce qui pourrait être de valeur pour une des sous-programmes du PNSA (no. IV: Commercialisation et transformation des productions.)

### **Organisations paysannes et associations (p.e. association des consommateurs)**

Ces organisations représentent directement le groupe cible et interprètent directement les intérêts de ces groupes. Du fait de leur proximité du groupe cible, il est facile, à leur avis, de mobiliser le groupe cible. En théorie, cela leur offre de bonnes possibilités de lobby. En même temps, il leur manque souvent les moyens et la formation appropriée. De telles organisations sont confrontées à des problèmes de leadership internes qui jouent sur leur efficacité.

Le concept politique "souveraineté alimentaire" est mentionné aussi par ces groupes pour résoudre l'insécurité alimentaire. Bien qu'une politique alternative, visant la stimulation de la production locale peut être très valable comme alternative pour les produits importés, certainement aussi du point de vue des droits (droit à l'alimentation) on oublie souvent le fait que la sécurité alimentaire ne demande pas seulement une solution politique dans le domaine agricole et commercial, mais qu'il faut voir aussi les aspects de l'accès et de l'utilisation/la mise à profit de la nourriture.

En ce qui concerne les organisations paysannes, une discussion semble être menée entre les diverses organisations paysannes sur la question de savoir qui représente vraiment les paysans. Diverses organisations conseillent de ne pas se mêler du métier d'autrui. Les organisations ne semblent pas toujours mener des activités de lobbying au nom des membres et les membres mènent des activités du lobbying indépendamment de l'organisation parapluie. En plus les paysans se retrouvent tous au sein de l'APCAM, une sorte d'organisme parapluie, qui défend leurs intérêts auprès de l'Etat. Il est clair que les paysans doivent être présents dans la politique en matière de la sécurité alimentaire de l'Etat, mais ce qui n'est pas clair, c'est quel organe sera responsable.

### **Les réseaux**

Il manque de réseaux d'intervenants actifs dans le domaine de la SA, à l'image des Groupes Pivot Santé ou Education qui ont des partenaires stratégiques qui les accompagnent et les soutiennent. Ces réseaux sont structurés et fonctionnent plus ou moins bien, parce qu'ils disposent de cadre de concertation formel et de partenaires techniques et financiers.

Le manque de réseaux dans le domaine de la SA le rend difficile l'obtention d'information sur ce que les acteurs (autorités/ONG/ organisations internationales etc.) effectuent et à quel endroit. A ce moment, diverses initiatives se sont manifestées quand-même qui visent à rendre une meilleure idée et à coopérer:

- a. PROMISAM/USAID en collaboration avec CSA: base de données numérique contenant de l'information sur les acteurs (notamment des ONG) et leurs activités par emplacement. Après une année, le format d'une base de données numérique a été établi, mais elle n'a pas encore été remplie.
- b. PAM en collaboration avec CSA: un fichier Excel simple "qui fait quoi et où?", est encore en phase brouillon.
- c. FONGEM (coordination d'organisations internationales) comprend un groupe sécurité alimentaire qui dirige AAA. Cette organisation aussi souhaite mettre à jour l'inventaire d'organisations internationales.
- d. AAA (et probablement aussi d'autres organisations internationales) organise régulièrement des rencontres d'échange avec ses organisations partenaires maliennes au sujet de la sécurité alimentaire. SADIO (réseau international de partenaires Bevrijde Wereld/Wateraid) représente un autre exemple.
- e. Différentes CRONG sont aussi en train de faire l'inventaire de leurs membres.

Différentes questions se posent ici: pourquoi n'existe-t-il pas encore un bon résumé des différentes initiatives étant entreprises jusqu'ici dans le domaine de la sécurité alimentaire? En principe, CSA devrait jouer un rôle coordinateur, mais jusqu'à présent, elle ne l'a pas fait et il n'est pas claire ce qui devrait inclure ce rôle.

Le besoin du réseautage est manifeste. La demande d'échange de meilleures pratiques, d'information du niveau national/politique vers le niveau local etc. est importante. Les termes de capitalisation, coordination, réseautage et plaidoyer sont des mots beaucoup employés. Mais la question se pose là aussi: pourquoi elles ne sont jamais mises sur pied et quel est exactement l'objectif de capitalisation? Plus que l'objectif est spécifique, plus le résultat est bon. La relation avec les institutions de recherche agricole, comme IER, est pratiquement absente, mais pourrait constituer un facteur important.

Dans le passé, un effort a été fait de développer quelques activités de coordination à l'aide de USAID/PROMISAM, mais ces efforts n'ont pas été continués. Pendant les interviews on a mentionné plusieurs fois la nécessité d'une certaine coordination entre les ONG. En ce cas il faudra certainement prévoir un appui, tant au plan financier que sur le plan du contenu.

L'initiative de création de la plateforme de SA en 2001 s'est arrêtée à mi-chemin, faute de moyens. Cette initiative aurait toutefois permis de constituer un cadre d'animation et de coordination des intervenants dans le domaine de la SA, toutes catégories d'acteurs confondues. Apparemment l'Etat avait pris cette idée de former des plateformes de SA, mais d'une manière <<top-down>>. Dans ce sens, toutes les communes sont dotées de comités communaux de sécurité alimentaire, mais qui ne fonctionnent pas encore.

#### **Institutions de recherche**

Un avantage est le fait qu'il y a beaucoup de connaissance indépendante, mais il faut y remarquer tout de suite que cette connaissance n'est guère appliquée et n'est pas mise à la disposition d'un nombre plus important d'acteurs que celui qui a demandé l'étude. Peut-être ceci est dû aux moyens financiers limités. En plus, on ne tient pas toujours compte des questions et des besoins des ONG et des organisations paysannes nationales.

#### **Collectivités territoriales**

Avec la décentralisation effective les collectivités territoriales (région, cercle et commune) sont devenues des entités incontournables. Les CT assurent la maîtrise d'ouvrage des investissements et ont la responsabilité d'élaborer des politiques de développement y compris la sécurité alimentaire. Concrètement les communes ont élaboré des PDSEC et plus récemment pour certains, des plans de sécurité alimentaire (voyez 4.d). Mais la mise en œuvre de ces plans nécessite des moyens et des compétences techniques qui sont insuffisants au niveau des CT dans la plupart des cas, bien qu'il y ait probablement des fonds PNSA au niveau de l'ANICT. En plus, les communes n'arrivent pas toujours à identifier les groupes les plus vulnérables, et ceci pour des raisons techniques ou politiques. Une autre difficulté pour les CT est l'insuffisance de coordination et de collaboration avec les services techniques de l'Etat et les autres acteurs de développement, bien que cette situation s'améliore. Mais la question d'articulation entre les différents organes de gestion de la décentralisation et ceux de la sécurité alimentaire reste à résoudre.

## **5.2 Réflexion**

Au Mali, les acteurs intervenant dans la SA, sont très nombreux et très variés. Cependant, il manque de coordination dans leurs interventions.

En effet, moins de la moitié des actions menées par les ONG nationales sont reconnues et inventoriées par le Commissariat à la SA.

Elles sont très concentrées autour des activités d'approvisionnement agricole, ou d'organisations des acteurs de production. Les volets de transformation des produits agricoles sont très peu couverts à cause du manque de compétences techniques dans ces domaines. Tout le monde se concentre au niveau de l'organisation et l'animation des acteurs.

Les domaines de la pêche et de l'élevage sont très peu occupés. Seulement, dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et le nord des régions de Kayes et Koulikoro, on

retrouve quelques ONG qui accompagnent les agro pasteurs et les coopératives de pêcheurs, mais elles sont très peu nombreuses.

En matière de SA, il n'existe aujourd'hui que deux sources d'informations sur les acteurs:

- le PROMISAM: simple projet de LUSAID qui essaie de capitaliser les expériences en matière de SA, sans avoir une grande emprise sur les acteurs;
- et le Commissariat à la SA, qui est un service étatique et dont les rapports avec les autres types d'acteurs, surtout non étatiques ne sont pas formalisés. Les rapports passent uniquement par des demandes de collaboration afin d'obtenir des subventions en aides alimentaires dans des projets qu'ils exécutent au profit des populations.

Si l'on consulte les répertoires existants au niveau de ces deux structures, on se rend très vite compte qu'il manque beaucoup ONG actives sur le terrain. Aussi, les informations disponibles sont de l'ordre descriptif et non analytique, permettant d'apprécier ces acteurs (points forts et points faibles).

L'Etat réalise le cadre des interventions du domaine de la sécurité alimentaire sous la forme d'une politique et programme de sécurité alimentaire. Tous les acteurs sont d'accord qu'il faut bien avoir un système, néanmoins la qualité des données et de l'analyse devrait être améliorée.

Il y a une multitude d'acteurs, qui exécutent ensemble d'une manière plus ou moins mal coordonnée leurs activités. On n'utilise guère la connaissance et l'expertise des autres.



## 6 INTERVENTIONS D'ICCO AU MALI DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

### 6.1 Historique

ICCO, organisation néerlandaise inter-églises de coopération au développement, intervient au Mali depuis plus de 30 ans. ICCO n'intervient pas directement sur le terrain, en tant que organisation d'exécution, mais travaille à travers des organisations maliennes. ICCO donne un appui financier, mais joue aussi de plus en plus un rôle dans le domaine de renforcement des capacités, de lobbying et de réseautage. Les stratégies d'intervention d'ICCO sont: lutte directe contre la pauvreté, renforcement organisationnel et lobby/plaidoyer. Ces 3 stratégies doivent avoir comme impact la réduction durable de la pauvreté. Les 3 grands thèmes d'intervention d'ICCO sont: Développement Economique Durable et Equitable, Démocratisation et la Construction de la Paix, et Accès aux Services sociaux de Base.

Un des sous-thèmes dans l'Accès aux Services sociaux de Base est la Sécurité Alimentaire. Dans les années 80 l'aide d'urgence/réhabilitation était une intervention majeure d'ICCO, à travers des organisations comme AMADE et AFSC (Service Quaker) dans les régions de Kayes, Tombouctou, Gao et district Bamako. CCA-ONG, également partenaire d'ICCO depuis ce temps, jouait un grand rôle dans la coordination des actions d'urgence des différentes organisations.

SOH (Entre-Aide Œcuménique aux Pays Bas) intervient au Mali depuis le début des années 90 à travers des ONG Maliennes CANEF (Bougouni), OMAES (Niafunké), OGES (Mopti), AMADE (Goundam) et SEAD (Gao). L'intervention était axée sur les programmes structurels de sécurité alimentaire, pas d'aide d'urgence. L'organisation SOH a été incorporée dans ICCO à partir de 2000.

### 6.2 Situation actuelle

En ce moment (2006) ICCO a un partenariat dans le domaine de la Sécurité Alimentaire avec les organisations suivantes<sup>1</sup>:

- AMSS (région Tombouctou, cercle Goundam)
- OMAES (région Tombouctou, cercle Niafunké)
- GRAT (région Mopti, cercle Mopti/Djenné/Tenenkou)
- OGES (région Mopti, cercle Mopti)
- AED (régions Ségou, Koulikoro, Sikasso)
- AMADE (région Kayes, cercle Kayes)
- ALPHALOG (région Ségou, cercle Ségou et Niono)
- AOPP, en consortium avec OMAES/AMADE (région Ségou)
- CCA-ONG, CNSC, CRONG Ségou, Réseau Plaidoyer Lobbying (réseaux nationaux et régionaux touchant plusieurs domaines dont la sécurité alimentaire)
- ULPC (région Koulikoro, cercle Dioila).

L'appui financier d'ICCO au Mali dans le domaine de la sécurité alimentaire s'élève à 885.000 Euro pour 2006, ce qui représente 45% du budget total pour le Mali. Suivant les stratégies d'intervention d'ICCO nous pouvons caractériser les programmes des partenaires d'ICCO ainsi:

- Lutte directe contre la pauvreté: appui aux maraîchage, aménagement des PIV, eau potable, petit élevage, banques de céréales, suivi nutritionnel des enfants et formation en nutrition, activités génératrices des revenus/épargne et crédit, alphabétisation etc.
- Renforcement organisationnel: appui à l'organisation des OP, appui à la décentralisation et la bonne gouvernance locale, conventions locales agriculteurs-éleveurs etc.

<sup>1</sup> Pour des données détaillées par organisation, veuillez bien voir annexe 2

- Lobbying: appui aux plateformes communales de sécurité alimentaire, lobbying dans le domaine des OGM et pour la défense d'intérêts des exploitations agricoles familiales etc.

ICCO intervient au Mali aussi dans d'autres thématiques, ayant parfois une relation directe ou indirecte avec la sécurité alimentaire. Depuis quelques années, ICCO se focalise également sur les filières internationales des produits agricoles ou forestiers, comme le (bio)coton, le karité et les mangues (partenaires: APROCA, Helvetas, Mobiom, SNV, ULPK). En plus ICCO, Rabobank et Oikocredit collaborent ensemble dans le programme Terrafina. Ce programme, actif au Mali depuis 2005, vise à appuyer le micro-crédit surtout en zone rural à travers l'appui technique et financier aux instituts de micro-finance (partenaires au Mali: Nyesigiso, Kafo Jiginew, CANEF etc.).

### 6.3 Evolutions

Nous constatons une évolution dans le temps des actions de lutte directe contre la pauvreté vers une approche intégrant les différentes stratégies (renforcement organisationnel et lobbying), avec des accents différents par partenaire. De plus en plus le niveau micro (village-commune) est mise en relation avec le niveau macro (national) bien que cette articulation n'est pas toujours facile.

Une autre évolution est le changement de l'approche communautaire vers l'approche communale. Avec la décentralisation les communes et les élus sont des acteurs clés dans le développement local (et donc la sécurité alimentaire). Les partenaires collaborent avec les communes parfois avec des appuis conseils, des cadres de concertations, des formations ou des actions de lobbying.

En plus chaque ONG a élaboré une stratégie de désengagement ou d'autonomisation lui permettant de mieux préparer ensemble avec le groupe cible et les autres acteurs (communes, services techniques etc.) l'autonomisation des interventions et le retrait des ONG de sa zone d'intervention. Cette stratégie commence à porter des fruits. Les responsabilités de chacun sont mieux définies et l'appropriation par le groupe cible est plus efficace. Si avant, une ONG travaillait dans les mêmes villages pendant une longue durée (parfois même plus de 20 ans !), maintenant la période d'intervention est bien limitée.

Ces évolutions décrites ci-dessus améliorent l'efficacité et la durabilité des interventions des ONG. Mais il reste encore un grand travail à faire quant à l'amélioration de la collaboration et concertation entre les ONG elles-mêmes et entre les ONG et les autres acteurs (étatiques et non-étatiques).



## 7 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les conclusions et recommandations concernent surtout les aspects et dimensions qui sont importants pour le programme de sécurité alimentaire futur et en développement d'ICCO. On n'a pas essayé de tirer des conclusions intégrales. Il importe aussi de noter que les trois stratégies d'intervention d'ICCO, telles que décrites aussi dans les TdR de cette étude comme point de départ, n'ont guère ou pas joué un rôle direct. Les organisations au Mali elles-mêmes ne font pas cette distinction. Cela ne veut pas dire quand-même que ces trois stratégies interventions ne sont pas pertinentes, au contraire. Dans les discussions sur les interventions, les résultats et les goulots d'étranglement, des éléments de ces 3 stratégies d'intervention se manifestent continuellement, mais seulement d'une manière implicite. C'est pourquoi ces stratégies d'intervention constituent réellement une bonne base qui permet de juger des résultats actuels, de tirer des conclusions et de formuler des recommandations ensuite.

### 7.1 Conclusions

#### **Insécurité alimentaire**

Dans l'analyse de l'insécurité alimentaire au Mali, différents facteurs ont été étudiés, qui y jouent un rôle. Ces facteurs sont classés en 5 catégories: 1. environnement et facteurs naturels 2. facteurs techniques 3. facteurs socioculturels 4. facteurs économiques et 5. facteurs politiques. Ces facteurs présentent une bonne image de la situation de l'insécurité alimentaire. Les aspects suivants se font remarquer ici:

- Les facteurs en question ne sont pas également appréciés par tous les acteurs et organisations. Les points de vue diffèrent sur des aspects importants.
- La diversité joue un rôle important: l'importance de chaque facteur dépend en grand mesure des différences quant à l'utilisation du terroir dans les diverses régions et entre les groupes démographiques en question
- Les facteurs ont un caractère dynamique. Ci-dessous, quelques changements positifs sont décrits.

Les développements ou glissements les plus importants, qui se sont produits au cours des années, ont été comme suit

- Une intégration de plus en plus évidente entre l'aide d'urgence et l'aide structurelle. Il est reconnu actuellement que l'aide d'urgence fait partie de l'aide structurelle parce que les sécheresses font partie intégrale de l'écologie du Sahel. Il est préférable que l'aide d'urgence et l'aide structurelle soient fournies par la même organisation: ne plus de séparation institutionnelle.
- Une vision de plus en plus intégrale sur les systèmes de production: d'une focalisation simpliste sur les céréales constituant la base de la sécurité alimentaire vers une vision plus large qui permet de reconnaître comme composants importants les contributions des plantes à tubercules, des fruits sauvages et des produits de la pêche et de l'élevage. Il y faut quand-même trouver une application pratique.
- Un cadre politique national qui devient de plus en plus clair, auquel peuvent se référer les organisations quand elles développent et mettent en pratique leurs interventions. Ce cadre comprend tant la politique nationale sur SA, avec tous ces organes de coordination, que la tendance de décentralisation.

#### ***Réflexion sur les trois piliers de la sécurité alimentaire***

Les problèmes de malnutrition étaient mentionnés rarement pendant les entretiens et l'atelier de restitution. Ce n'est qu'au moment de l'identification (pendant l'atelier) des groupes vulnérables qui n'ont pas reçu suffisamment d'attention que les femmes et jeunes enfants sont mentionnés. Toutefois, la malnutrition comme point de souci se manifeste chaque fois. L'analyse des données montre que les taux de malnutrition au Mali n'appartiennent certainement pas aux catégories les plus basses de la région, au contraire. Le rapport avec l'eau potable, des dispositions sanitaires et l'hygiène n'est guère fait. Ce qui est remarquable aussi ce sont la production et la consommation qui sont toujours indiquées séparément. On n'a pas essayé de lier les systèmes de production aux modèles de consommation, ou bien de lier l'agriculture (non seulement

les cultures de plein champ/les céréales) à la nutrition (éducation nutritionnelle, renforcement de la position de femmes dans la société et le ménage). Bien qu'il soit reconnu en général que la sécurité alimentaire signifie qu'il faut garantir tant la disponibilité des aliments que l'accès et l'utilisation, ni lors des entretiens ni pendant l'atelier, la problématique concernant la nutrition a été vue comme partie intégrale de l'insécurité alimentaire. Souvent, des solutions sont cherchées dans les démonstrations culinaires et la sensibilisation des groupes cibles, au lieu d'analyser les trois composantes ensemble du point de vue du ménage et d'y baser les interventions.

Un certain nombre d'organisations s'occupent effectivement d'activités de ce troisième pilier, dont entre autres, UNICEF, Agro Action Allemande, et un certain nombre de partenaires d'ICCO (par exemple OMAES et OGES). En outre, tout le monde approuve l'importance; néanmoins la pratique ne le montre pas tellement. L'UNICEF est en train de développer avec ses partenaires un protocole pour lutter contre la malnutrition et cherche à se joindre aux ONG locales dans l'objectif de nouer des contacts avec les groupes cibles. AAA aussi cherche des possibilités pour continuer avec ce thème.

Voici la question en suspens: les interventions auraient-elles pu être plus effectives, lorsque le troisième pilier aurait été considéré conséquemment? Ou bien, ces interventions ont-elles eu un effet négatif sur la qualité des résultats? Les mêmes questions se posent aussi pour le point de vue partiel relatif à la contribution des céréales à la sécurité alimentaire, comme il a été indiqué brièvement ci-dessus. Pour pouvoir répondre à ces questions, il fallait avoir une bonne image des résultats obtenus jusqu'à présent. C'est justement ainsi que nous pouvons découvrir la faiblesse générale de presque tous les programmes et interventions.

#### **Manque de capitalisation des résultats**

Presque tous les acteurs se limitent à une description des activités menées dans le cadre de leurs programmes. Mais il est extrêmement difficile d'avoir une image complète des résultats des programmes exécutés en termes de changements atteints au niveau de leurs groupes cibles et leur sécurité alimentaire. Tous leurs documents formels et officiels ne donnent pas ou guère de description des changements réalisés en termes **d'effets et d'impact**. Qu'est-ce que ces programmes ont rapporté pour le groupe cible? Leur sécurité alimentaire s'est-elle améliorée? De quelle façon et pour qui? Ce manque d'information vraiment pertinente rend difficile l'effort de se faire une idée des succès et des leçons apprises, qui donnent une bonne description de ce qui marche ou ne marche pas et pour quelles raisons. Cela ne veut pas dire que les organisations concernées n'ont pas de connaissance ou d'information sur les effets et l'impact éventuels, mais que l'information à ce sujet est informelle, non documentée et souvent non structurée. De ce fait, les analyses peuvent rester superficielles ayant comme conséquence que l'on reprend vite les interventions habituelles lorsque l'on formule les réponses en ce qui concerne les facteurs identifiés: plus de la même chose ! Ce manque de capitalisation prouve qu'il s'agit d'un système mal fonctionnant de Suivi-Evaluation interne.

#### **Absence des réseaux ou de plateforme**

Des réseaux ou plateformes au sujet du thème de la sécurité alimentaire n'existent guère. Il y a eu un réseau, mais il a subsisté peu de temps (plateforme nationale de la S.A.). Cette étude n'a pas inclus les raisons de l'absence de réseaux, mais il est presque certain que les facteurs suivants ont joué un grand rôle. Premièrement, la grande complexité du thème, dans lequel un grand nombre de secteurs sont concernés. Ceci aboutit à une multitude d'organisations, qui opèrent toutes selon leur propre point de vue. Le fait d'y assumer la coordination constitue une épreuve (trop) difficile. Deuxièmement, probablement trop de temps et d'énergie ont été consacrés à la structuration et la formalisation de tels réseaux, au lieu de limiter les réseaux à la méthode de travail en soi. N'est-ce pas qu'il s'agit pour les réseaux ou les plateformes non seulement de la structure ou de l'organisation formelle, mais surtout de la forme de travail, qui permet aux personnes et aux organisations d'échanger des expériences, d'engager des relations et de développer les meilleures pratiques en tant que secteur. Lorsque des individus expriment le besoin d'un réseau SA, il ne faut pas oublier cette distinction. L'on pense plutôt à la forme organisationnelle spécifique ou

formelle d'un réseau. Mais une telle structure formelle n'est pas indispensable pour pouvoir apprendre ou échanger des expériences.

Du fait de l'absence de réseaux formels, il est difficile d'avoir une vue d'ensemble complète de ce qui est fait par qui et où. Quelques initiatives ont été prises quand-même qui visent à combler cette lacune d'information: PAM-CSA; PROMISAM; FONGEM, AAA avec son réseau des partenaires. Il ne s'agit pas seulement d'information sur ce qui est fait par qui et où, mais aussi des échanges d'expériences. C'est notamment ce dernier aspect sur lequel la capitalisation devrait se réaliser. Ce qui y frappe aussi est le fait que les organisations sur le terrain et les instituts de connaissance ou de recherche ne coopèrent pas suffisamment. Les connaissances et expériences acquises par l'IER par exemple ne sont pas suffisamment utilisées. Dans ce sens, l'absence d'une telle « structure » externe pour l'échange d'expériences, implique l'absence d'incitations pour une réflexion interne relative aux résultats et expériences. Les partenaires actuels d'ICCO non plus n'excellent pas en initiatives visant une coopération par le réseautage.

### **Manque de réflexion ou d'analyse plus approfondies**

Par l'absence de réflexion interne et externe (organisée), les propres analyses restent souvent superficielles. Il s'avère difficile ainsi de prendre de la distance de la propre vision et approche et d'y réfléchir de manière critique. Un feedback externe n'est pas donné par les organisations homologues. Le fait que les propres points de vue souvent plus profonds ne sont pas soumis aux discussions constitue un obstacle sérieux pour arriver aux interventions plus effectives. Ci-dessous, quelques exemples plus concrets sont donnés.

### ***Ownership (Appropriation)***

La création d'un sentiment d'Appropriation vient au premier plan dans tous les projets de développement. Il a été constaté quand-même que dans beaucoup de cas, on n'y a pas bien réussi. Le groupe cible ne se sent pas vraiment associé aux interventions et n'assume pas de responsabilité. La conclusion est tirée trop rapidement quand même que ceci est dû à un manque d'organisation de la population ou du groupe cible. L'interaction entre une mauvaise conception ou le manque d'une perspective du marché d'un côté et le manque d'Appropriation de l'autre côté n'est pas suffisamment remarquée. A cet égard, le manque d'Appropriation peut être considéré comme indicateur d'une faible conception ou exécution par l'organisation en question. Une conscience plus grande de cette relation entre l'appropriation et la qualité de la conception et l'exécution peut mener à une autoréflexion plus critique dans l'organisation exécutrice et finalement à une meilleure qualité professionnelle.

### ***Organisation et gestion***

La gestion par le groupe cible des travaux mis en oeuvre (puits, pompes, projet d'irrigation, aménagement du terroir) montre souvent des problèmes. Il est question d'entretien déficient ou des conflits entre les utilisateurs. Il devient encore plus compliqué lorsque l'on s'attend à ce qu'une organisation du groupe cible rende des services plus avancés à ses membres, comme une coopération de service. Nous voyons ici des ressemblances avec l'explication ci-dessus relative à l'appropriation. Par cette explication concrète de l'Appropriation, la gestion par les organisations locales est mieux focalisée. Comment une coopération se développe-t-elle vers un prestataire de service plus fort vis-à-vis ses propres membres? Qu'est-ce qu'il faut pour conserver l'engagement des membres, à ce que l'équilibre entre la dimension économique et sociale soit optimal? Quels sont les obligations et droits des membres? Comment tenir compte des différents groupes ethniques, secteurs, systèmes de production?

Un certain nombre d'ONG ont fait état d'un bon progrès dans ce domaine. On pourrait apprendre beaucoup de ces organisations. Les exemples permettent de montrer que dans le cas d'une appropriation réussie, il s'agit souvent de traductions très concrètes et pratiques de ce concept vague. Leur expérience montre aussi comment des efforts, procédant d'une bonne intention, des ONG peuvent avoir un effet négatif sur cette Appropriation.

### **Appréciation des connaissances et d'institutions traditionnelles**

La conception que la connaissance et institutions traditionnelles ne constituent pas seulement des obstacles pour un développement, mais peuvent et doivent jouer aussi un rôle positif est reconnu dans une certaine mesure. La perte des connaissances traditionnelles et la réduction des stratégies de survie ont un effet négatif sur la durabilité et le sentiment d'Appropriation. Il est reconnu aussi que cette perte a été un effet non intentionnel des interventions. Il s'agit ici de la connaissance technique au sujet des plantes, d'alimentation, du bétail, des ressources naturelles, mais aussi des systèmes de gestion et des règles locaux, y compris ceux qui concernent la gestion de conflits. De nombreuses organisations ont constaté aussi que beaucoup d'accords de coopération entre différents groupes d'utilisateurs du terroir ont diminué à la suite des crises survenues les dernières décennies. Des systèmes d'échange qui avaient existé autrefois entre les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs ont fait place pour la diversification par chacun des types d'utilisateurs du terroir. Les agriculteurs s'occupent de plus en plus de l'élevage; les éleveurs s'occupent aussi des cultures; les pêcheurs sont devenus des riziculteurs. De ce fait, la nécessité de coopération a disparu; à sa place, la concurrence pour des rares ressources a accru. La diversification remplace la spécialisation. Les inconvénients de la diversification se manifestent à côté de l'appréciation habituellement positive.

Même la tendance positive en soi de la **décentralisation** peut avoir des effets non intentionnels et négatifs sur l'équilibre entre les différents utilisateurs du terroir et peut mener à une augmentation de conflits. Une étude récente a prouvé que l'accessibilité aux systèmes administratifs et juridiques modernes diffère pour les éleveurs et agriculteurs. Les agriculteurs sédentaires s'avèrent avoir plus facilement accès aux organes décentralisés que les éleveurs mobiles. Des conflits sont réglés plus souvent à leur avantage.

Deux leçons peuvent en être tirées. Premièrement, il faut rester plus attentif à ces systèmes sociaux et au rôle probablement non intentionnel qu'ont joué les interventions externes et la politique nationale dans sa dégradation. Deuxièmement, il faut faire un effort de mieux décrire et comprendre ces connaissances et institutions locales.

### **Dégradation de l'environnement**

Il est important que cette dégradation de l'environnement soit spécifiée. Il peut s'agir de la dégradation de la biodiversité, du sol ou des eaux. Il se peut que la biodiversité se soit dégradée, sans que cela soit aux dépens du sol et de l'eau. Ceci s'applique par exemple pour la dégradation de la population du gibier sans qu'elle ait mené à une dégradation du sol et de l'eau. Certaines organisations ont constaté aussi que l'effectif total du cheptel a augmenté, ce qui n'est pas imaginable sans dégradation. Les points de vue relatifs à la dégradation de l'environnement varient et dépendent de la perception de la dégradation. Certaines organisations mettent toujours l'accent sur la dégradation en plein développement, d'autres stipulent que la dégradation s'est arrêtée et qu'il est question du rétablissement. Le premier groupe met souvent l'accent sur l'utilisateur du terroir et son comportement irrationnel, qui mène à leur avis à la dégradation. Ce point de vue n'est pas soutenu toutefois par des analyses et de l'information concrètes. Le deuxième groupe a un autre point de vue. Il estime que la dégradation n'avance plus (probablement seulement à petite échelle, mais pas à grande échelle). Il ne s'agit pas non plus d'un processus irréversible. Il est reconnu certainement que la biodiversité a diminué, que davantage de régions sont utilisées de manière plus intensive qu'auparavant, mais pas au dépens du sol et de l'eau. A son avis, l'effectif du cheptel a augmenté par rapport au passé. Ceci convient aussi à l'idée que les investissements dans le bétail ont augmenté.

Les interventions actuelles, étant proposées souvent par le premier groupe, mettent surtout l'accent sur l'établissement et l'exécution du plan d'aménagement des terroirs communaux dans l'objectif d'intensifier ainsi la lutte anti-érosive et contre la dégradation de l'environnement. On a de grands espoirs donc au sujet de tels plans. Mais étant donné la confusion au sujet de l'analyse relative aux vraies causes de la dégradation, deux questions se posent au sujet de ces plans. D'abord, quelle est réellement l'efficacité de tels plans? Est-ce que ces villages ayant mis en oeuvre ces plans font état d'une diminution de la dégradation? Si ceci est le cas, quels facteurs y ont joué un rôle? Deuxièmement, il semble que la dimension économique a été négligée. Les utilisateurs du terroir ne sont disposés à investir dans leurs terres que si

la perspective du marché est claire. Le deuxième groupe soutient de manière implicite les interventions qui apprécient plus ces dimensions économiques.

### **Harmonisation aide d'urgence-réhabilitation-développement**

Comme on a déjà constaté ci-dessus, le sujet de l'intégration de l'aide d'urgence et de la réhabilitation dans les programmes structurels reçoit de plus en plus d'attention. Sous ce rapport, il est intéressant de faire une comparaison avec la situation en Afrique de l'Est, où les sécheresses sont intégrées depuis plus longtemps comme phénomène périodique dans les programmes en cours. On parle ici de Drought Cycle Management (Gestion des Cycles de Sécheresses). Le Cycle de Sécheresse connaît 4 phases, chacune caractérisée par un certain nombre d'activités différentes. Early warning systems (systèmes d'alerte rapide), tels que SAP au Mali, y jouent un rôle important, du fait qu'ils permettent d'avertir des organisations et groupes cibles pour des situations de crise éventuelles. Il est positif d'observer que SAP peut jouir d'une coopération entre l'Etat et les organisations internationales, et que les organisations locales aussi y jouent un rôle pour contrôler la qualité de l'information. Cela permet d'indiquer assez dans les détails la vulnérabilité des communautés locales et d'entreprendre des actions adéquates. La question importante qui se pose quant à ces systèmes est la faisabilité à plus long terme (après le désengagement des bailleurs de fonds) et la mesure dans laquelle les données rapportées par le système sont détaillées. Dans le Sahel aussi, il est toujours encore plus facile d'intéresser des bailleurs de fonds au don de l'aide d'urgence qu'à sa prévention à travers des systèmes tels que SAP.

### **Gestion de l'eau**

L'accent a toujours été beaucoup mis sur l'amélioration de la gestion de l'eau caractérisée par une diversité de mesures techniques: irrigation villageoise à petite échelle, irrigation à grande échelle (Office du Niger), captage de l'eau par des retenus d'eau dans les vallées, cordons de pierres et haies vives dans les champs; toutes ces mesures, elles se sont complémentés par les plans de gestion villageois (aménagement du terroir). Toutefois, des améliorations peu durables se manifestent souvent, du fait que la gestion pose des problèmes. Néanmoins, comme étant dit ci-dessus, une grande partie de ces problèmes gestionnaires ne sont pas dus à la faible capacité organisationnelle. Au contraire, ils sont dus soit à la mauvaise conception technique des projets soit aux conditions économiques défavorables. Une mauvaise conception d'une pompe ou d'un puits rend difficile ou impossible l'entretien et la gestion. Ou bien si les possibilités de vendre des produits au marché sont décevantes, les revenus baissent alors et on n'est plus à même d'entretenir la pompe. Même une bonne gestion n'y peut pas vraiment remédier. Il importe de mieux utiliser les expériences acquises jusqu'ici dans l'objectif d'adapter la conception; le besoin des systèmes de pompes alternatifs et moins chers est ressenti. Il semble logique d'utiliser davantage des techniques de gravitation et du captage de l'eau (pour l'infiltration et l'alimentation de l'eau souterraine).

### **Accès aux marchés**

L'importance d'une meilleure accessibilité aux marchés pour les petits producteurs devient de plus en plus grande. Le poids accordé aux facteurs économiques y constitue une claire preuve. L'insécurité alimentaire est aussi le résultat d'un manque de revenus. Mais les produits offerts sont presque sans exception des produits primaires et n'ont pas été soumis au traitement ou à une amélioration de la qualité. Par la suite, les revenus sont bas, du fait que les prix de ces produits sont bas et instables. Il n'est guère question d'une valeur ajoutée afin d'acquérir des revenus plus stables. Cela s'applique pour tous les systèmes agricoles: production vivrière et de rente, maraîchage, pisciculture, élevage. Différentes propositions ont été faites par des organisations. Mais ici aussi, il existe peu d'information en ce qui concerne les vrais résultats et les leçons apprises.

L'accessibilité du crédit est essentielle pour les petits producteurs, certainement lorsqu'ils souhaitent investir dans leur production afin de répondre mieux à la demande du marché. Mais dans la plupart des régions rurales, la disponibilité du crédit est faible ou nulle, du fait que la plupart des institutions de crédit se limitent aux régions ayant un caractère plus urbain. Les agriculteurs ne sont pas en mesure alors d'avoir accès au marché. Un accès trop facile au crédit ou un crédit à intérêt trop faible peut quand-même avoir un effet négatif aussi. Les agriculteurs risquent de se

laisser tenter par des investissements, mais ne réussissent pas à vendre les produits au marché, soit à cause des prix bas soit par le manque d'un marché. L'endettement est alors le résultat triste.

### **Valorisation du système de l'entreprise et des filières;**

Le consentement plus ou moins universel existe sur l'idée que le calcul de frais, les études de marché et le plan d'entreprise, même au niveau modeste de l'entreprise paysanne, peuvent être très pertinents et utiles pour les producteurs dans l'objectif d'améliorer la réflexion sur leurs investissements et l'emploi du temps. Dans le prolongement de ceci, les études des cultures ou des filières sont très importantes aussi pour le développement de l'entreprise et de l'organisation des producteurs dans les filières. De telles études pourraient aider les producteurs aussi à trouver un bon équilibre entre la production des propres cultures vivrières et des cultures de rente, si bien qu'ils soient autant que possible à la hauteur des risques du marché et des prix des différentes cultures.

### **Quelle est la vision sur l'avenir de l'agriculture de petite échelle?**

L'opinion sur l'avenir de l'entreprise paysanne ou familiale n'est pas unanime. Toutes les parties prenantes n'ont pas confiance en la capacité de production des petits producteurs et leur contribution à une amélioration de la situation de la sécurité alimentaire pour eux-mêmes ou pour le Mali au total. Des investissements plus importants dans l'Office du Niger, tels que prévus par le gouvernement et quelques bailleurs plus grands visant à gagner des devises étrangères, pourraient bien avoir des effets négatifs pour les petits producteurs. Ils sont probablement privés de leur marché, auquel ils peuvent vendre leurs surplus.

Les ONG non plus n'ont pas un point de vue bien défini et partagé. On y parle facilement de la nécessité d'une professionnalisation de l'entreprise familiale, mais qu'est-ce cela comprend, n'est pas tout à fait claire. Il existe des partisans de la diversification aussi bien que de la spécialisation. Bien que ces deux concepts ne s'excluent pas, cette imprécision a des conséquences négatives pour la consistance et l'effectivité des interventions. Il est important que ces points de vue soient rendus plus explicites et qu'ils soient élaborés dans des propositions concrètes.

L'absence de chiffres précis au sujet de la contribution économique des différents secteurs de production (agriculture, élevage, pêche) au produit économique national total (PIB) du Mali, y inclu la contribution spécifique des petits producteurs, fait en sorte que cette dernière catégorie soit relativement vulnérable.

## **7.2 Recommandations**

### **Principe général**

Le renforcement des capacités des ONG (et/ou des partenaires d'ICCO) devrait avoir surtout lieu en faisant un inventaire des résultats obtenus, d'une analyse critique et en y tirant des leçons en vue du suivi. Cette méthode de travail devrait viser tant que possible les sous-thèmes spécifiques (domaines partiels) afin de maintenir la clarté et la valeur pratique de cette réflexion. Le fait d'inviter d'autres organisations exécutrices et spécialisées est un outil crucial à cet effet. Ce renforcement des capacités sert en premier lieu au renforcement interne des partenaires, mais son effet secondaire est une réputation et notoriété plus grandes vers l'extérieur. Ce renforcement dans les domaines partiels correspond bien aussi avec une des recommandations les plus claires des acteurs non-ONG pour le secteur des ONG, c'est à dire se **spécialiser plus** pour garder ainsi sa pertinence.

Ce principe demande aussi:

- Que toutes les trois stratégies d'intervention y soient impliquées. Non seulement le renforcement technique et le renforcement sur le plan du continu des activités, mais également la manière d'organiser les utilisateurs pour l'entretien et la gestion et la dimension politique éventuelle: sur quels éléments et de quelle manière faut-il changer la politique actuelle?
- Que les résultats soient désignés pour les trois stratégies d'intervention, de préférence en concertation avec le groupe cible; le progrès des résultats soit suivi et évalué toujours et adapté si nécessaire.

- Que les points de vue sous-jacents sur l'avenir des petits producteurs soient rendus explicites.
- Que tous les partenaires aient un point de vue commun sur la sécurité alimentaire. Cela peut dire qu'il faut assurer un soutien ponctuel pour préciser les trois piliers (disponibilité, accès et utilisation de la nourriture) de la sécurité alimentaire (et leurs relations mutuelles).
- Que la relation entre l'aide d'urgence et l'aide structurelle soit clairement reconnue ainsi que la nécessité de l'intégration entre ces différentes formes d'aide.

### **Réseaux**

Lorsque l'on stimule le réseautage, l'accent devrait être mis davantage sur l'effort de joindre les initiatives actuelles (surtout d'organisations internationales) et le réseautage comme méthode de travail, que sur la mise au point de nouveaux réseaux comme organisation. De préférence, le réseautage devrait viser les thèmes partiels et/ou le niveau régional (au lieu du niveau national) afin d'éviter la complexité. Certainement lorsque l'échange d'expériences et l'apprentissage seraient centraux, c'est alors que le réseautage comme méthode de travail se réalise bien par exemple sous forme d'ateliers ou de conférences annuels, de préférence axés sur des domaines spécifiques, comme indiqués dans la section précédente, sous « conclusions ». Toutes les trois stratégies d'intervention y joueront toujours un rôle: aspects techniques, renforcement organisationnel des groupes cibles et politique.

Questions prioritaires:

- Nécessité d'un rôle pro-actif d'ICCO.
- Importance d'une organisation homologue malienne qui peut jouer un rôle coordinateur ou facilitateur. Une telle organisation doit d'avoir une idée suffisamment complète du domaine total de SA qui permet de juger du rôle des composants. Ils devraient être en mesure de communiquer les tâches, d'identifier, d'assurer le suivi, S&E; appui logistique, contrat individuel avec ICCO.
- Choix de sujets basé sur les organisations partenaires actuelles et leurs interventions. Ces thèmes, partagés par la plupart des partenaires, pourraient avoir une priorité élevée.
- Eventuellement, les organisations de la région pourraient y être invitées, où le même thème de Sécurité Alimentaire a été retenu (région Sahélienne).
- Utiliser les évaluations finales des partenaires ICCO. En 2007, un certain nombre d'évaluations finales seront réalisées relatives aux partenaires actuels d'ICCO: GRAT, AED, OGES, et AMSS, Ces évaluations pourraient constituer un bon point de départ pour analyser un certain nombre de points concrets, issus de cette étude du contexte. Elles pourraient en même temps servir de plateforme d'une réflexion commune et d'un apprentissage d'organisations concernées et qui permet ainsi d'arriver aux points de vue communs dans un certain nombre de secteurs ou pour quelques thèmes étant partagés par ces partenaires.

### **Dimensions sectorielles**

Il y a quelques secteurs ou thèmes clés, qui méritent d'attirer davantage d'attention. Nous pensons par exemple aux aspects suivants:

#### **Amélioration de la vision intégrale sur la sécurité alimentaire**

Une amélioration de la qualité des interventions en SA est fortement désirable. Pour citer les démarches pertinentes pour renforcer les capacités des partenaires:

- Différentes organisations ont indiqué que dans le domaine de l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire (y associant les trois piliers), il y a beaucoup à faire encore. L'évaluation prochaine de quatre partenaires SA d'ICCO pourraient constituer un point de départ. Comment ces organisations ont-elles analysé la sécurité alimentaire, est-ce que l'on a tenu compte des trois piliers et de la manière dont les activités à l'intérieur d'un ou plusieurs piliers ont un impact sur l'amélioration de la SA. Voir aussi ci-dessus.
- Par ICCO, en collaboration avec un certain nombre de partenaires de plusieurs pays on s'occupera de l'élaboration d'une sorte de manuel de la sécurité alimentaire, axé sur le renforcement des capacités des interventions SA (allant

d'une analyse au PSE). Il bénéficiera au travail au niveau d'ICCO et aussi des partenaires.

- UNICEF a indiqué vouloir coopérer avec des ONG dans le domaine des interventions SA. UNICEF jouera probablement un rôle donc au renforcement des capacités des ONG sur ce plan. Il faut quand-même vérifier si UNICEF souhaite travailler avec des ONG sur une base d'égalité et qu'elle ne considère pas les ONG seulement comme des organisations exécutrices.

### **Appréciation de différents systèmes de production**

Il est vrai que la plupart d'organisations ont uniquement coopéré avec les agriculteurs. Ce fait peut avoir eu un effet négatif pour les autres utilisateurs du terroir. Nous ne plaidons pas pour des programmes intégraux qui travaillent directement avec tous les différents utilisateurs du terroir (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs), mais pour des programmes qui tiennent compte de tous les intérêts parfois contradictoires des différents groupes.

Questions prioritaires:

- Analyser les interventions des partenaires actuels d'ICCO. Question centrale: Ont-elles eu un effet négatif sur les autres groupes?
- Améliorer les interventions si bien que les conflits relatifs à l'accès aux ressources naturelles soient réduits au maximum.
- Engager la collaboration avec les organisations exécutrices et les organisations qui défendent les intérêts des utilisateurs du terroir, il s'agit entre autres d'ACF et d'ADG, qui ont beaucoup d'expérience dans le domaine de l'élevage, mais aussi de coopératives de pêcheurs et d'éleveurs.
- Engager la collaboration avec des instituts de connaissance dans le domaine de l'élevage nomade: IIED (Londres).

### **Gestion de l'eau**

En premier lieu, il s'agit ici de gestion de l'eau au profit de la production, mais les suggestions et points d'intérêt profitent également à l'eau potable. Il est évident que toutes les mesures qui permettent d'améliorer la gestion de l'eau diminuent les risques de production et de ce fait ont de la priorité pour tous les utilisateurs du terroir. L'expérience vécue dans ce domaine pendant de nombreuses années a permis d'accumuler beaucoup de connaissance, mais elle est encore trop dispersée.

Questions prioritaires

- Faire un inventaire des alternatives techniques, pour toutes les formes de captage d'eau, de transport et de répartition, déjà prouvées ou potentiellement intéressantes.
- Et des pratiques gestionnaires réussites. Quels sont les facteurs qui déterminent le succès d'une bonne gestion?
- Entretiens exploratoires avec des organisations déjà connues telles que PROTOS et Practica, mais aussi identification d'autres institutions spécialisées dans le domaine de l'eau.

### **Dégradation de l'environnement**

Il semble convenable prendre en compte deux aspects dans les interventions futures. Premièrement, une approche effective contre une dégradation de l'environnement plus avancée se rapporte aussi à la perspective du marché pour les agriculteurs. Plus que cette perspective est grande, plus que les chances de renverser le processus de la dégradation de l'environnement sont grandes. Deuxièmement, une amélioration de l'accès aux études et à la recherche ailleurs au Sahel, traçant une image plus positive de la dégradation de l'environnement et de ce fait la possibilité de servir comme source d'inspiration. Ces études pourraient rendre une meilleure idée sur le rôle des plans d'aménagement du terroir dans la lutte anti-érosive et une meilleure gestion des ressources naturelles..

Questions prioritaires

- Collecter de l'information au niveau de KIT, Amsterdam en ce qui concerne les expériences concernant les plans d'aménagement. Ce point s'associe aussi au point suivant relatif à la décentralisation.
- Explorer la possibilité d'une collaboration avec l'Université Libre d'Amsterdam, qui a un bon accès à de telles études ou a réalisé elle-même ces études.



### **Décentralisation:**

La décentralisation est un concept central, mais nous connaissons très peu ses conséquences pour les différents groupes. La question centrale qui se pose: Quel impact la décentralisation a-t-elle eu sur la relation entre les différents groupes d'utilisateurs du terroir?

Questions prioritaires

- Elaborer le contact avec KIT, du fait de sa connaissance et son expérience dans ce domaine, aussi en ce qui concerne la gestion des conflits entre les différents groupes d'utilisateurs du terroir.
- A cet égard, il faut aussi chercher des informations sur les formes traditionnelles de GRN et de gestion des conflits.
- Faire un rapport avec les plans d'aménagement du terroir.

### **Accès aux marchés et Transformation**

Dans ce domaine, beaucoup d'éléments ont été suggérés et soumis aux testes. Il est important de faire un inventaire des efforts dans ce domaine: quels ont été les efforts qui ont réussi et ou échoué? La collaboration avec IER et KIT (Amsterdam) y joue un rôle important, du fait qu'elles ont acquis beaucoup d'information utile déjà, notamment au sujet des aspects techniques. Il faut toutefois aller aussi à la recherche d'information au sujet de la commercialisation. Les instituts nommés ci-dessus devraient probablement avoir d'informations là-dessus aussi, mais probablement il faudra chercher davantage d'expériences acquises dans le secteur commercial. Il se peut que l'on puisse trouver des points de repère aussi au sein d'ICCO.

Questions prioritaires:

- Quels sont les activités et produits prometteurs et rentables?
- Pour quels groupes cibles spécifiques, ces produits ont-ils été importants?
- Sur quels secteurs la transformation s'est-elle orientée surtout? Les secteurs tels que l'élevage et la pêche ont-ils eu une chance?
- S'agit-il plutôt d'accroître la recherche ou de la dispersion de techniques et d'idées?
- Identification d'autres institutions spécialisées.

### **Valorisation du système de l'entreprise**

Comme il s'applique pour le point précédent, l'appui fourni par IER et la collaboration avec cette institution (et probablement avec KIT) sont primordiaux. Elles ont mené déjà beaucoup de telles études, qui peuvent rapporter des idées importantes sur les perspectives des petits producteurs et leurs systèmes.

Questions prioritaires:

- Comment peut-on promouvoir la synergie entre les différents systèmes industriels?
- S'agit-il de spécialisation ou de diversification?
- Comment améliorer et promouvoir la compréhension de la stratégie paysanne?
- Comment lier le renforcement de la production à la demande du marché?

### **Micro-crédit**

L'accessibilité du crédit reste un point important, mais dans la plupart des cas, les partenaires n'exécuteront plus de microcrédit en gestion directe, mais chercheront d'autres institutions spécialisées. C'est là que l'accent sera mis.

Question prioritaire:

- Chercher la collaboration avec Terrafina.

### **Appropriation**

La promotion de l'appropriation est centrale dans toutes les interventions, aussi du fait que l'on donne directement un contenu à la stratégie de sortie. Cette appropriation fait partie de la deuxième composante des trois stratégies d'intervention. Mais les résultats ont souvent été très incertains. Comme nous l'avons pu constater, certaines organisations ont quand-même fait du progrès.

Questions prioritaires

- Faire d'abord un inventaire de telles expériences et de les comprendre avant de concevoir de nouvelles interventions.

- Il convient de collaborer sur ce plan avec des organisations telles qu'ACF, AAA et SNV (ULPC pourrait constituer un cas instructif dans le cas de SNV) afin de trouver des leçons pertinentes et d'y réfléchir.
- Il s'agit d'organisations de groupe cible tant du domaine des services de base, comme l'eau, mais également de la production et économique, comme un projet d'irrigation ou une coopérative de services.
- Il convient de prêter attention à l'adaptation pratique et concrète des formes organisationnelles, qui garantissent de manière optimale l'engagement de ses membres.

### **Lobby et plaidoyer**

Pas de formation générale au sujet du lobby et du plaidoyer, mais axée sur l'identification de sujets concrets y prêtant attention aux éléments suivants:

- Donner un contenu à la dimension politique et l'identification des goulots d'étranglement.
- Désigner les groupes cibles et les niveaux auxquels doivent être axées les activités du lobby.
- Élaborer la stratégie et l'approche du lobby.
- Identifier les acteurs éventuels en vue de la collaboration; comme par exemple SNV, CNSC.
- Prêter attention à une protection optimale du marché national.
- Souveraineté alimentaire.

# ANNEXES



## TERMES DE REFERENCES

### pour une analyse du contexte de sécurité alimentaire au Mali

#### Introduction

ICCO vient d'élaborer un nouveau plan stratégique pour la période 2007-2010. Dans ce cadre ICCO a identifié des nouveaux programmes thématiques y compris la sécurité alimentaire. Afin de préparer les nouveaux programmes une revue interne des interventions d'ICCO était faite. Une des conclusions était la suivante: ICCO voudrait travailler selon une approche « programmatique »<sup>2</sup> afin d'être plus effectif et afin d'améliorer le réseautage et l'apprentissage mutuel entre les partenaires. C'est pour cela que ICCO a développé un programme global de sécurité alimentaire pour la période 2007-2010. Le Mali était retenu comme un des pays d'intervention dans ce programme global, ce qui nécessitera maintenant la formulation d'un programme de sécurité alimentaire au Mali.

ICCO travaille à travers 3 stratégies d'intervention: lutte directe contre la pauvreté, renforcement organisationnel, lobby et plaidoyer. Le programme global de sécurité alimentaire se focalise au niveau de chaque stratégie d'intervention sur les éléments suivants:

#### Lutte directe contre la pauvreté:

- Diversification des revenus et de la disponibilité de nourriture à travers une diversification de la production agricole ou une diversification des sources de revenus non agricoles. La gestion durable des ressources naturelles est un point essentiel.
- Accès aux marchés locaux.
- Une amélioration de la sécurité alimentaire au niveau individuel à travers des interventions intégrées (santé, eau et hygiène etc.)

#### Renforcement organisationnel:

- Renforcement et création des réseaux dans le domaine de sécurité alimentaire.
- Idem dans le domaine de gestion des terroirs.

#### Lobby et plaidoyer:

- Food Trade and Nutrition Coalition (Coalition autour du commerce international des produits alimentaire et la nutrition).
- Lobbying dans les pays de Nord en coopération avec APRODEV, CONCORD etc.
- Lobbying national et local dans le Sud à travers des plateformes de sécurité alimentaire.

Le Mali est situé dans la région sahélienne et rencontre des problèmes spécifiques agricoles concernant la sécurité alimentaire: une dégradation du sol et une pluviométrie capricieuse. L'année passée le Mali souffrait d'une crise acridienne avec des effets très négatifs sur la disponibilité locale des aliments. En plus Mali est un des pays le plus pauvre (174<sup>ème</sup> position sur 177 pays, source: PNUD). Bien que l'agriculture est un secteur complexe au Mali elle est une des sources des revenus la plus importante pour la plupart de la population. L'infrastructure et le transport sont problématiques surtout pendant la saison des pluies, en conséquence l'accès au marché est pratiquement impossible pendant cette période. Le taux de malnutrition chez les enfants 0-5 ans est élevé (pour 2004 le taux de malnutrition est 33%, indicateur: poids pour age, source: FAO, 2005). Les poches de malnutrition élevé sont

<sup>2</sup> Approche programmatique: une approche qui rassemble des acteurs complémentaires ayant une vision commune afin de combiner les forces et les expériences. Cette approche vise un apprentissage mutuel au lieu de travailler à travers des projets isolés.

identifiées au Nord, mais aussi au Sud, où le taux de malnutrition est même plus inquiétant (source: Hunger task force)

Au Mali les interventions d'ICCO et ses partenaires dans le domaine de la diversification de la production agricole et des revenus se focalisent surtout sur le maraîchage. L'accès aux marchés locaux est un élément important de la vente des produits maraîchers et céréaliers (aussi à travers des banques de céréales). Plusieurs programmes intégrés (agriculture, nutrition, eau potable etc) visent l'amélioration de la situation nutritionnelle.

Le renforcement de la société civile se fait à travers l'organisation des groupes de producteurs et des plateformes communales de sécurité alimentaire. Les actions de lobbying et plaidoyer sont menées par ces plateformes communales.

Quant à la stratégie lobbying et plaidoyer il sera important de vérifier comment le lobbying au Nord et au Sud pourrait être complémentaire, vu que la coalition FTN n'est pas encore active en Afrique de l'Ouest.

Une étudiante de l'Université d'Utrecht a mené une étude sur l'effectivité, l'efficience et la durabilité des activités de 4 partenaires d'ICCO dans les régions de Mopti et Tombouctou. Cette étude a donné un premier inventaire des meilleures pratiques de ces partenaires. L'étape suivante est d'utiliser ces meilleures pratiques et les forces/opportunités de ces organisations dans l'élaboration d'un nouveau programme de sécurité alimentaire au Mali.

## **Objectif**

L'objectif final de cette étude est d'identifier pour ICCO et ses partenaires les options pour un soutien (coordonné) dans le domaine de sécurité alimentaire<sup>3</sup> au Mali, en tenant compte du mandat des politiques actuelles et des priorités d'ICCO (et des partenaires de l'Alliance). Cette identification doit être basée sur l'analyse du contexte Malien et des acteurs qui jouent un rôle dans ce domaine.

Les éléments nécessaires à fournir sont:

1. La situation alimentaire au Mali, au niveau de pays et par région:
  - a. La disponibilité alimentaire
  - b. L'accès à la nourriture
  - c. L'utilisation de la nourriture
2. Les groupes vulnérables
3. Les causes de l'insécurité alimentaire selon les 3 piliers mentionnés ci-dessus, surtout pour les régions Tombouctou, Mopti, Ségou, Kayes. Cette analyse des causes doit prendre en compte entre autres les aspects suivants:
  - a. Dégradation de la sols/érosion (utilisation des engrais chimiques/organiques?)
  - b. Irrigation: aspects techniques (types de pompes?)
  - c. Eau potable (puits/forages...).
  - d. Commercialisation et (manque de) diversification des revenus.
  - e. Elevage: type d'élevage (intensif versus extensif, utilisation des fumures, type de bétail).
  - f. Aspects saisonniers: soudure, utilisation des récoltes pour festivités etc.
  - g. Education nutritionnelle/suivi nutritionnelle.
  - h. Etc.
4. Le rôle de la décentralisation dans la sécurité alimentaire
5. La politique du gouvernement du Mali concernant la sécurité alimentaire
  - a. L'organigramme relatif à la sécurité alimentaire (Conseil National de Sécurité Alimentaire, Comité technique, comité régional/local/communal etc.)
  - b. Les politiques nationales (y compris le CSLP) et stratégies.
  - c. La situation de l'aide alimentaire.

---

<sup>3</sup> Y compris la question d'eau en tant que moyen de production agricole et en tant que eau potable élément nécessaire pour une bonne utilisation de la nourriture.

6. Les acteurs clés avec leur politiques, stratégies d'intervention et activités (par région)
  - a. Les bailleurs bilatéraux et multilatéraux (FAO, PAM, PNUD etc.)
  - b. Les bailleurs internationaux (APRODEV, CORDAID, OXFAM-Novib etc.)
  - c. Les ONG nationales et internationales
  - d. Les organisations des producteurs/coopératives/syndicats etc
  - e. Les réseaux (plateforme nationale de sécurité alimentaire...)
  - f. Le secteur privé
  - g. Les instituts de recherche/universités etc.
7. Une analyse des forces et faiblesses des acteurs mentionnés sous 5 (gouvernement) et 6.
8. L'inventaire des interventions d'ICCO au Mali: partenaires actuels, types de programmes, types de stratégies d'intervention (lutte directe contre la pauvreté, renforcement organisationnel, lobby et plaidoyer). NB La recherche de l'étudiante de l'Université d'Utrecht donne déjà beaucoup d'informations sur 4 partenaires.
9. Proposition des niches pour un soutien d'ICCO dans le domaine de sécurité alimentaire en tenant compte du plan stratégique d'ICCO: régions, lacunes actuelles, interventions proposées, instruments de renforcement des relations entre différents secteurs (agriculture-commercialisation-nutrition) et différents niveaux (national-régional-local).
10. Une identification des ONG/OSC/Instituts stratégiques pour une éventuelle collaboration future avec ICCO.
11. Des sujets à explorer plus tard par ICCO et/ou des partenaires.
12. Une proposition de la voie à prendre (les étapes à suivre) afin d'arriver à un programme de sécurité alimentaire au Mali.

## **Méthodologie**

L'analyse du contexte de sécurité alimentaire sera faite dans 3 étapes:

- 1. une étude des dossiers**
- 2. des visites aux organisations au Mali**
- 3. un atelier de restitution et de validation au Mali**

L'étude des dossiers donnera des premières données par rapports aux éléments nécessaires à fournir 1-12 (page précédente). Ces données seront approfondies pendant une mission au Mali qui aboutira à un atelier de restitution à la fin de la mission.

### **1. Une étude des dossiers**

Pendant cette première étape un consultant malien analysera des documents sur

1. La situation alimentaire au Mali (au niveau national et par région)
2. Les acteurs pertinents dans le domaine de sécurité alimentaire: politiques, interventions.

Le rapport final de cette étude des dossiers doit être soumis à ICCO **avant le 10 octobre**.

Le **rapport d'étude** doit contenir les éléments suivants:

1. La situation alimentaire au Mali et par région, pour les années 2003-2006 et les projections pour l'avenir
  - a. Disponibilité de la nourriture: production agricole, importation et exportation, situation excédentaire ou déficitaire, aide alimentaire etc.
  - b. Accès de la nourriture: revenus, % des revenus destinés à l'achat de la nourriture etc.
  - c. Utilisation de la nourriture: différents taux de malnutrition, accès à l'eau potable, taux de vaccination pour les enfants, etc.
  - d. Les groupes les plus vulnérables.
2. L'inventaire des acteurs clés (voyez la liste en annexe) dans le domaine de sécurité alimentaire
 

Pour chaque acteur les données suivantes doivent être collectées:

  - a. Localisation de l'acteur
  - b. La zone géographique d'intervention (région)
  - c. Son analyse de la situation de sécurité alimentaire au Mali

- d. Sa politique d'intervention par rapport à la sécurité alimentaire
- e. Son plan opérationnel 2006 et au déla, ses activités principales et budget 2006
- f. Ses partenaires nationaux et internationaux

L'inventaire des stratégies et activités des ONG/OSC doit suivre les 3 stratégies d'ICCO: lutte directe contre la pauvreté, renforcement de la société civile, lobby et plaidoyer.

3. Une première analyse de ses données par catégorie d'acteurs (gouvernement, ONG maliennes, organisations paysannes, ONG internationales, bailleur bilatéraux et multilatéraux, instituts de recherche, secteur privé, etc.)  
Questions clés pour cette analyse:
  - a. Quelles sont les différences les plus remarquables entre les différentes catégories d'acteurs ou bien à l'intérieur de ces catégories? Quelles sont les causes?
  - b. Quelles sont les convergences les plus remarquables entre les différentes catégories d'acteurs ou bien à l'intérieur de ces catégories? Quelles sont les raisons?
  - c. Quels sont les points forts et les points faibles pour chaque catégorie d'acteurs? Quelles sont les raisons?
  - d. Collaboration: Quelles catégories d'acteurs ont établie des modes de collaboration les plus visibles? Comment évaluent-ils cette collaboration? Comment collaborent-ils et avec quels résultats?
  - e. Est-ce que ces catégories d'acteurs adaptent-elles régulièrement leur analyse de contexte? Est-ce que ces adaptations amènent –elles au changement des stratégies ou interventions?
  - f. Est-ce que ces catégories d'acteurs ont un esprit d'apprentissage? Est-ce qu'elles utilisent des nouvelles connaissances dans le domaine de sécurité alimentaire (par exemple en adaptant leur analyse de contexte et/ou des stratégies d'intervention)?
  - g. Comment le groupe cible juge-t-il les interventions des différentes catégories d'acteurs?
  - h. Veuillez également donner un tableau pour chaque catégorie d'acteurs qui indique par acteur les éléments suivants: secteur d'intervention (élevage, maraîchage, agriculture, banques de céréales etc.), stratégies d'intervention selon la définition d'ICCO (voyez le document de politique d'ICCO sur la sécurité alimentaire), région d'intervention.
4. Pour les politiques nationales il s'agit entre autres du CSLP, Stratégie nationale de sécurité alimentaire au Mali etc.
5. Le rapport contiendra aussi la liste de littérature utilisée et la liste des organisations/personnes contactées avec leurs coordonnées. Les documents collectés auprès des organisations seront remis à ICCO après l'étude.

Durée de l'étude (étape 1): 15 jours y compris rédaction du rapport

Préparation de la liste (provisoire) des acteurs à prendre en compte et du canevas de collecte de données Ces 2 documents doivent être envoyés à ICCO pour approbation	1 jour
Collecte des données: internet, documents à demander au niveau des acteurs, documents disponibles au niveau d'ICCO etc.	5 jours
Traitement des données y compris l'analyse	5 jours
Rédaction du rapport Le draft du rapport doit être envoyé à ICCO pour commentaires	3 jours
Finalisation du rapport	1 jour
Total	15 jours



En même temps une étude des dossiers sera faite aux Pays Bas pour les organisations néerlandaises et européennes basées en Europe. Cette étude sera menée par le personnel d'ICCO<sup>4</sup> et suivra le mêmes canevas.

Profil consultant malien:

- bonne connaissance du domaine de sécurité alimentaire au Mali;
- bonne connaissance du paysage organisationnel (gouvernemental/non gouvernemental) du secteur de sécurité alimentaire;
- très bonnes capacités analytiques;
- très bonnes capacités de rédaction;
- bonne expérience de recherche sur l'internet et bon accès à l'internet.

## **2 Visites aux organisations au Mali**

Les résultats de l'étude des dossiers guideront la préparation de la mission au Mali pendant la période **1-15 novembre 2006** par Stineke Oenema et Ben Haagsma<sup>5</sup>. Les 2 spécialistes néerlandais seront complétés par 2 consultants maliens. L'objectif de cette mission est d'approfondir l'analyse du contexte. Les missionnaires auront des entretiens avec des acteurs clés et sur des thématiques identifiés pendant l'étude des dossiers.

L'équipe sera divisée en 2 sous-équipes (Ben Haagsma + 1 consultant malien, Stineke Oenema + 1 consultant malien) pour des visites aux acteurs.

Profil consultants maliens:

- bonne connaissance du domaine de sécurité alimentaire au Mali (agriculture, nutrition, commercialisation);
- bonne connaissance du paysage organisationnel (gouvernemental/non gouvernemental) du secteur de sécurité alimentaire.

**NB** Le consultant pour la première phase pourrait aussi postuler pour la deuxième phase.

## **3. L'atelier de restitution et de validation au Mali**

A la fin de la mission un atelier de restitution et de validation sera organisé. Les invités seront quelques partenaires d'ICCO, mais aussi d'autres ONG et type d'acteurs afin de stimuler une approche multi-acteurs. Pendant l'atelier des options et des niches de soutien pour ICCO seront proposées.

Une organisation partenaire d'ICCO sera demandée de se charger de l'organisation logistique de l'atelier de restitution.

Durée de consultation pour les 2 consultants maliens pour étapes 2 et 3:

Préparation des rendez-vous (prise de contact, élaboration d'un calendrier des visites, confirmation des visites)	2 jours
Accompagnement des 2 consultants néerlandais pendant les visites	10 jours
Préparation de l'atelier (contenu)	1 jour
Participation à l'atelier	2 jours
Total par consultant	15 jours

### **Mandat**

Au cours de l'étude des dossiers et les entretiens, l'équipe devra communiquer avec les personnes et organisations pertinentes tous les faits relatés à la mission. L'équipe n'est autorisée à faire des engagements au nom d'ICCO.

<sup>4</sup> Stineke Oenema, conseillère en sécurité alimentaire et Corita Corbijn, chargée de programme Mali

<sup>5</sup> Stineke Oenema, conseillère en sécurité alimentaire et Ben Haagsma, conseiller en gestion ressources naturelles et développement rural (IC Consult).

## Calendrier

<b>Activité</b>	<b>Date</b>
Etude de dossiers aux Pays Bas (ICCO)	Septembre 06
Etude de dossiers au Mali (consultant Malien ) Rapport provisoire à envoyer à ICCO	Septembre-10 Octobre 06 Avant 10 Octobre
Préparation des visites (par consultant Malien)	15 – 29 Octobre 06
Visites aux organisations au Mali (ICCO/IC Consult + 2 consultants Maliens)	30 Octobre - 8 Novembre 06
Atelier de restitution au Mali	9-10 Novembre 06
Rapport définitif (par ICCO/IC Consult)	1 Décembre 06

## TABLEAU DES ACTEURS DE SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI

### I. ACTEURS ETATIQUES

#### 1. Services Centraux

Structures/ Adresses	Missions/Objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'inter- vention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>DNACPN</b> , Tel: 223 68 29/3603, Lamine THERA, chef de la Cellule de Suivi	- Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les POP au Mali	- Polluants - Appui aux politiques environnementales	- Niveau central	- Formation - Inventaire des POP et pesticides	- FEM/PNUD - USAID	PNUE
<b>Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN)/MEA</b> , BP 275, Bamako, Tel/fax: 223 36 96/97, Mamadou GAKOU, Directeur, Email: <a href="mailto:conservationnature@data.tech.net.ml">conservationnature@data.tech.net.ml</a>	- Accompagner le gouvernement dans la définition de politiques multisectorielles de protection de l'environnement - Appuyer la gestion durable de la biodiversité - Gestion forestières et alimentation en bois d'œuvre et d'énergie	- Information - Appui aux politiques - GRN - Forêts - Adventices aquatiques - Elevage (parcours) - Biodiversité - Appui aux politiques environnementales	- Kayes - Niger Central - Koulikoro - Sikasso - Ségou - Mopti - Tombouctou - Gao	- Système de gestion autochtone - Formation - Transfert de technologies - Concertation entre acteurs - Prise de décisions consensuelles - Gestion participative des RN	- Commission Européenne - FED - FAO - FEM/PNUD - Université d'Oslo - BAD - AFD - GTZ - AFD - FEM - Ambassade des Pays Bas - Coopération Norvégienne - MAE – France	- CT, OCB, IER, DNCT, ANICT, CIRAD, ICRAF, UICN, Groupe de Transfert des Compétences, InterCoop Suisse, SOS Sahel, PAPE – GTZ, GDRN5, AMCFE
<b>*Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT)/MATCL</b>	- Appuyer le renforcement des capacités en administration et gestion communale	- Administration et services de base - Gouvernance économie locale	- National	- Elaboration de concepts de gestion durable des RN	- Coopération Allemande (GTZ, DED et KFW)	- MEA/CIGQE - ABFN - DNCN

Structures/ Adresses	Missions/Objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'inter- vention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>DNH/MMEE,</b> <a href="http://www.dnh-mali.org">www.dnh-mali.org</a> BP 66, Tél: 221 25 88/48 77; Email: <a href="mailto:dnh@afribone.net.ml">dnh@afribone.net.ml</a>	- Elaborer les politiques Accompagner leur mise en œuvre et faire le suivi - Orienter les acteurs de l'eau - Capitalisation des expériences	- Eau potable - GIRE - Renforcement des capacités des acteurs - Lutte contre la pauvreté/AGR - Protection des eaux fluviales	- National	- Politique de l'eau - GIRE - AGR - Coordination des actions des PTF - Concertations entre les acteurs	- Ambassade des Pays Bas - ASDI - Coopération Allemande/GTZ	- CT
<b>DND, Lassine TRAORE,</b> DRACPN	- Restaurer les écosystèmes dégradés - Améliorer les conditions de vie des populations	- Polluants - Energie - LAE	- National	- Concertation avec les OCB - Renforcement des capacités	- BM - FAO - Coopération des Pays Bas - PNUE - Commission Européenne - GTZ	- DNACPN - CT - OCB
<b>Direction Nationale de la Météorologie,</b> Tel: 221 84 46/672 70 11	- Informer les différents acteurs sur l'évolution météorologique - Elaborer un programme d'urgence pour faire face au changement climatique	- Politique environnementale - Informations	- National	- Analyse de la situation météo - Diffusion des informations - Collaboration avec les services techniques dans le cadre des campagnes agricoles	- FEM/PNUD	- Structures publiques et privées impliquées dans la SA
<b>Direction Nationale de la Pêche (DNP/MEP),</b> BP E 275, Tel: 222 54 58, Email: <a href="mailto:dnp@datatech.net.ml">dnp@datatech.net.ml</a>	- Elaborer les éléments de politiques nationales en matière de pêche et assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de ladite politique	- Etudes - Politiques - Equipements des pêcheurs	- National	- Elaboration des politiques - Diffusion des politiques - Organisation de rencontre - Suivi et évaluation	- Diagnostic de la situation - Accompagnement et suivi de la mise en œuvre	- CT - Communautés - ONG

<b>Structures/ Adresses</b>	<b>Missions/Objectifs en sécurité alimentaire</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'inter- vention</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Partenaires techniques</b>
<b>Direction Nationale de la Production Industrielle et Animale (DNPIA/MEP), Nouhoum SANGARE, DNPIA</b>	- Elaborer les éléments de politiques nationales dans les domaines de production animale, de la valorisation des produits et des sous – produits, et assurer la coordination et le contrôle de la mise en œuvre	- GRN - Biodiversité - Promotion de l'élevage - Production de viande	- National	- Amélioration du système de production - Renforcement du système de commercialisation et de distribution du bétail - Etablissement de cadres juridiques institutionnels et politiques - Echange d'information dans la sous – région	- FEM - BAD	- CIRDES
<b>Ministère de l'Agriculture</b>	- Elaborer les politiques de développement de l'agriculture - Coordonner les interventions des différents acteurs - Réduire la pauvreté des populations - Améliorer et diversifier les revenus des producteurs - Responsabiliser des communautés dans la prise de décision	- Production et productivité agricoles - Diversification des revenus - Biodiversité - Reforestation	- National	- Elaboration de politiques et de stratégies - Réalisation d'infrastructures - Renforcement des capacités des acteurs - Négociation avec les acteurs	- FIDA - FEM - BOAD - Coopération Belge - BM - BAD - USAID	- ONG - GIE - CT - OCB
<b>Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement Tel: 223 82 39, Amadou KASSAMBARA</b>	- Appuyer l'élaboration de politique nationale de foresterie urbaine, périurbaine et rurale - Appuyer les acteurs dans la mise en œuvre des politiques - Assurer l'autosuffisance alimentaire - Consolider la stabilité sociale	- Protection des Forêts - Reboisement - Aménagement des berges - Biodiversité - Appui aux politiques	- National	- Renforcement des capacités - Elaboration de plan d'action - Suivi des politiques	- FAO - KFW - PAM /ECHO/UNHCR - GTZ - CE - FED	- CT - ONG

<b>Structures/ Adresses</b>	<b>Missions/Objectifs en sécurité alimentaire</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'inter- vention</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Partenaires techniques</b>
<b>Ministère de l'Éducation Nationale, Tel: 224 69 94, Bamako, Niarga KEITA, PAGEEM</b>	- Sensibiliser les jeunes générations à l'intérêt et au respect du patrimoine naturel	- Education environnementale	- National	- Sensibilisation à travers le système éducatif formel et informel - Formation des enseignants	- Commission Européenne - FED	- MEA - ST rattachés au MEN
<b>Ministère de l'Élevage et de la Pêche (MEP), BP 220, Bamako, Tel: 222 61 93/222 20 23, Email: <a href="mailto:dnsv.dir@cefib.com">dnsv.dir@cefib.com</a></b>	- Veiller à garantir la SA durable à partir des potentialités du secteur - Susciter une dynamique de création d'emplois des jeunes - Mettre en œuvre la politique de développement du secteur et de ses produits - Accroître la contribution de la pêche et de la pisciculture à l'économie et à la satisfaction des besoins - Promouvoir un aménagement durable des pêcheries	- Elevage - Pêche	- National	- Elaboration des politiques - Mise en œuvre et suivi de l'application des politiques - Promotion des filières - Partenariat avec des prestataires de services et des partenaires financiers	- BM - UE	- CT - ONG - CSA
<b>Ministère de la Santé</b>	- Elaborer les politiques de développement sanitaire au Mali - Appuyer la bonne nutrition des populations locales - Promouvoir la santé des enfants par les vaccinations et les suivis sanitaires	- Nutrition - Vaccination	- National	- Concertation entre les acteurs - Accompagnement des populations à la base	- FIDA - BOAD - Coopération Belge - OMS	- Différents ministères impliqués dans la SA

## 2. Services rattachés aux services centraux et aux ministères

Structures/ adresses	Missions/Objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'inter- vention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>Agence du Bassin du Fleuve Niger – MEA</b> , Bamako, BP 2357, Rue 311, Porte 328, Tel: 222 20 53	- Fortification des berges du fleuve Niger - Assurer la gestion durable des ressources du fleuve	- Lutte contre l'érosion des sols - Protection des berges du fleuve - GIRE	- Localités riveraines du fleuve Niger	- Formulation de recommandations pour une gestion durable des berges	- GTZ - ACDI	- CT - OCB
<b>AMADER / MMEE</b> Mamby FOFANA, BP E 2093, Tel: 223 36 17, Email: <a href="mailto:mamby.fofana@sida.se">mamby.fofana@sida.se</a>	- Contribuer à la gestion décentralisée des ressources forestières et l'augmentation des revenus des populations	- Ressources forestières - Energie alternatives - Electrification pour la réalisation d'AGR	- National	- Appui aux initiatives locales - Gestion décentralisées des forêts	- Coopération Suédoise - BM - FEM/PNUD - GRM	- DNCN - DNCT - ANICT
<b>*Agence Nationale d'investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)</b>	- Appuyer les collectivités locales dans le financement des infrastructures de développement - Développer les capacités de gestion durable des RN des collectivités - Améliorer l'incidence des actions des CT sur le développement local	- Eau potable - PIV - PM - Intercommunalité	- National	- Analyse de la faisabilité des actions proposées - Financement des actions pour les collectivités décentralisées - Renforcement des capacités des collectivités	Etat malien Et autres partenaires financiers AFD	- Collectivités décentralisées - BET - ST - CCC - DNCT - Assemblée Régionale
<b>Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB)</b>	- Centraliser les informations sur la sécurité alimentaire - Préparer les décisions pour le Ministre du MATCL - Superviser les distributions de vivres aux sinistrés en rapport avec les autres acteurs locaux (Gouverneurs, Préfets, Sous – préfets, Maires des communes)	SA en Général	National	- Participation à toutes les phases de prises de décisions et de leurs applications - Suivi des actions sur le terrain	- Ensemble des acteurs	- Contact avec les ONG et autres acteurs intervenant en sécurité alimentaire - Analyse des rapports envoyés par les ONG

<b>Structures/ adresses</b>	<b>Missions/Objectifs en sécurité alimentaire</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'inter- vention</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Partenaires techniques</b>
<b>CPS/MA (Cellule de planification et statistique – Ministère de l'agriculture)</b>	- Piloter et coordonner et mettre en cohérence de toutes les politiques, les activités de planification, de coordination, et de diffusion de l'information du développement rural	- Etudes - Planification - Suivi - Evaluation	- National	- Suivi des actions avec les acteurs - Concertations avec les acteurs - Appui aux politiques du département	- Coopération Française	- Ministère de l'Agriculture - Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)
<b>CPS/MS (Cellule de planification et statistique – Ministère de la santé)</b>	- Piloter et coordonner et mettre en cohérence de toutes les politiques, les activités de planification, de coordination, et de diffusion de l'information en matière de santé et de nutrition	- Suivi et l'évaluation de la situation nutritionnelle - Suivi de la mise en œuvre du plan national d'alimentation et de nutrition - Production d'informations nécessaires pour la définition de stratégies nationales de nutrition - Renforcement du système de collecte de données en matière de pratiques alimentaires	- National	- Suivi et évaluation des actions - Orientation des acteurs - Proposition d'amélioration des actions	- OMS	- DNSI - CSA



Structures/ adresses	Missions/Objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'inter- vention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>Institut d'Economie Rurale (IER),</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre des objectifs et des moyens de recherche et d'études au service du développement rural</li> <li>- Elaborer et mettre en œuvre les programmes de recherche agricole</li> <li>- Assurer un appui technique au développement agricole y les études</li> <li>- Procéder à la mise au point de technologie appropriées</li> <li>Diffuser les résultats des recherches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture</li> <li>- Elevage</li> <li>- Pêche</li> <li>- Semence</li> </ul>	- National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes de laboratoire</li> <li>- Test dans les champs</li> <li>- Diffusion des résultats</li> </ul>	Partenaires financiers Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CRRA</li> <li>- MA</li> <li>- MEP</li> <li>- MEA</li> <li>- MPPME</li> <li>- ST</li> <li>- Communautés</li> </ul>
<b>Opération Pêche Mopti (OPM)/MEA/DNCP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Freiner l'ensablement du fleuve Niger</li> <li>- Restaurer le potentiel agro-sylvo-pastoral et halieutique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau</li> <li>- Lutte contre la désertification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tombouctou</li> <li>- Gao</li> <li>- Mopti</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixation des dunes</li> <li>- Renforcement des capacités</li> <li>- cadre de concertation entre les acteurs</li> </ul>	- BAD	- MEA/DNCP
<b>STQ / CICQE – MEA,</b> BP 2357, Tel: 223 10 74, Bamako, Email: <a href="mailto:stp@timbaga.com.ml">stp@timbaga.com.ml</a> Boubacar Sidiki DEMBELE,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer l'élaboration et la mise en application des politiques environnementales au Mali</li> <li>- Contribuer au développement durable et à la bonne gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux politiques environnementales</li> <li>- Gestion des données environnementales</li> </ul>	National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des acteurs</li> <li>- Appuyer la mise en œuvre et le suivi des stratégies nationales de développement durable et de lutte contre la pauvreté</li> <li>- Sensibilisation des acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- FEM/PPS/PNUD</li> <li>- Agence pour le Développement des Zones Arides</li> <li>- DDC</li> <li>- Coopération des Pays Bas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ST du MEA</li> <li>- CT</li> <li>- ONG des services de Développement intégré (SDI), DONKO, MaliFolkcenter)</li> </ul>

### 3. Structures étatiques dévolues a la Sécurité Alimentaire

Structures/ Adresses	Missions/Objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'inter- vention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>*Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la disponibilité des denrées alimentaires de bonne qualité sanitaire et nutritionnelle</li> <li>- Améliorer la stabilité des approvisionnements dans le temps et dans l'espace</li> <li>- Améliorer l'accès des populations y compris les plus vulnérables aux aliments</li> <li>- Améliorer l'utilisation optimale des aliments</li> <li>- Renforcer les capacités des acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration de politiques et de stratégies</li> <li>- Distribution de vivres</li> <li>- Banques de céréales</li> <li>- Aliments bétail</li> <li>- PPIV</li> <li>- GRN: fixation des dunes, bourgoutières</li> <li>- PM</li> </ul>	- National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation entre les acteurs de la sécurité alimentaire</li> <li>- Collaboration avec les différents acteurs</li> </ul>	- Pays donateurs: Japon, Arabie Saoudite, Egypte, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MATCL, ONG, MIC, MEF, MAECI, MATCL, APCAM, MA, MCNT, OPAM, PROMISAM, DNPP, PSARK, PSSA/FAO, OMA, SAP, CT, etc.</li> </ul>
<b>Comité d'Orientation et de Coordination du Système de Sécurité Alimentaire (COCSSA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Orienter et piloter les stratégies de SA</li> <li>- Renforcer et superviser le système de SA</li> <li>- Veiller à la qualité et à la fiabilité des prestations fournies par les principales composantes du système</li> <li>- Engager les actions pour résoudre les crises alimentaires, et déclencher dans le cas échéant, le plan d'intervention d'urgence</li> <li>- Etablir une concertation permanente entre l'Etat et les prestataires</li> </ul>	- SA en Général	- National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation entre les différents ministères chargés de la SA et les partenaires au développement</li> </ul>	- Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs étatiques engagés (CSA, OPAM, etc.)</li> </ul>

<b>Structures/ adresses</b>	<b>Missions/Objectifs en sécurité alimentaire</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'inter- vention</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Partenaires techniques</b>
<b>Système d'Alerte Précoce (SAP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveiller la situation des crises alimentaires et informer à temps le pouvoir public et les partenaires en vue de déclencher les actions de secours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des zones et des populations exposées à des risques alimentaires</li> <li>- Déterminer les aides à apporter</li> <li>- Utiliser les meilleures utilisations possibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention à partir du 14<sup>ème</sup> au 25<sup>ème</sup> parallèles de latitude nord Mali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des données par les services techniques</li> <li>- Enquêtes spéciales complémentaires par les services spécialisés</li> <li>- Groupe de travail régional pour analyse de situation</li> <li>- Groupe de travail national pour analyser et diffuser les informations sous forme de rapports mensuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les partenaires clés du CSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pluviométrie</li> <li>- Etat des cultures, des pâturages, et animaux</li> <li>- Prix sur les marchés</li> <li>- Migrations des populations et habitudes alimentaires</li> <li>- prix sur les marchés</li> <li>- Réserves alimentaires</li> </ul>
<b>Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réguler le marché céréaliier</li> <li>- Garantir un écoulement des prix à des prix rémunérateurs dans les zones excédentaires</li> <li>- Garantir un approvisionnement des produits à un prix accessible dans les zones déficitaires</li> <li>- Stabiliser les prix sur les marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de Stock National de Sécurité (SNS)</li> <li>- Gestion d'une cellule de veille</li> <li>- mise en œuvre des recommandations du SAP</li> <li>- Traitement des stocks et autres activités commerciales</li> <li>- la mise en œuvre des actions spécifiques de sécurité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- National</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat des céréales auprès des gros fournisseurs</li> <li>- Stockage dans des magasins</li> <li>- Co - suivi de la situation alimentaire et du prix des céréales sur le marché</li> <li>- Vente en gros à des commerçants et populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs clés du COCSSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CT</li> <li>- Privés</li> </ul>
<b>Observatoire des Marchés Céréaliiers (OMA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter et diffuser les informations pertinentes et fiables en vue de contribuer à réguler le marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche d'information sur les différents marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- National</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi du prix des denrées sur les marchés</li> <li>- Diffusion des prix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat malien</li> <li>- Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CSA, SAP, COCSSA, MA, MEP, MS</li> <li>CT</li> </ul>

## II. ORGANISATIONS DE COOPERATION INTERNATIONALE ET MULTILATERALE

Structures/ Adresses	Missions/Objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'inter- vention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>CILSS (Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel)</b> , Email: <a href="mailto:predas@cilss.bf">predas@cilss.bf</a>	- Entreprendre des recherches en vue d'une gestion durable des RN - Approvisionnement en bois/énergie au moindre coût	- Stratégie énergie domestique - Ligneux	- National	- Conception, et suivi des stratégies - Capitalisation et diffusion des expériences	- Commission Européenne - GTZ	- Etats membres du CILSS
<b>OMVS, BP E 2618,</b> Tel: 221 07 19, Fax: 221 62 81, Email: <a href="mailto:ycbankoss@yahoo.fr">ycbankoss@yahoo.fr</a> , Youssef CAMARA,	- Assurer un développement durable des ressources naturelles par les différents pays membres de l'OMVS	- Eau en général - Production agricole - Information - Politiques environnementales	- Kayes	- Réalisation d'infrastructures - Accompagnement et formation des acteurs - Concertation entre les acteurs	- OMVS - FEM/PNUD	- UICN
<b>Banque Mondiale</b>	Lutter contre la pauvreté auprès des populations locales	Agriculture Elevage Pêche Réalisation de routes Environnement		Financement et appui aux partenaires Appui à l'Etat		Etat ONG
<b>Commission Européenne</b>	A préciser	Etude Agriculture Elevage Route Renforcement des capacités		Financement et appui aux partenaires Appui à l'Etat		Etat ONG
<b>FAO</b>	A préciser	Vente subventionnée sur le marché Assistance alimentaire Vivre contre travail Amélioration de la production et de la productivité		Faire faire par des OI et des ONG		MA,MEP

Structures/ Adresses	Missions/Objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'inter- vention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF),</b>	Nutrition et santé	Nutrition, surveillance nutritionnelle, nutrition thérapeutique, promotion lait maternelle Eau potable Santé	Koulikoro, Mopti, Segou	Financement et appui aux partenaires		Etat, ministère de santé ONG a préciser
<b>GTZ</b>	A préciser	Agriculture, Eau et assainissement, Education de base, Décentralisation		- Exécution directe de projet sur le terrain - Appui technique aux collectivités		Etat Collectivités Agro Action Allemande
<b>Programme Alimentaire Mondial (PAM)</b>	Développement rural et sécurité alimentaire, au Mali: processus de aide alimentaire a développement structurel	- Nutrition - Banques de céréales - Cantine scolaire - Distribution gratuite de vivres - Vivre contre Travail - Appui aux réfugiés - Pistes rurales pour la circulation des produits - Lutte antiérosive - Aménagement de mares - Puits pastoraux - Parcs de vaccination - Maraîchage - Réhabilitation de barrages - PIV		- Faire faire par des ONG nationales  - Renforcement des capacités - financement - projets avec l'Etat		- Etat - CT - ONG: AFAR, ADIZO OMEDEZA, GRAIP ALMOUTAWAKIL CSSPEEDA, Istitutovia Stop Sahel, ADG, AAA AMICAJ, OSHN AFAD, PAPIV GTZ, PRODECA PDZL /FIDA, NEF Africare/ISAG, APROFEM APROMORS AMSS, ANI – Mali DRMEFE, AVDES DRAER, ODI SAHEL PACCEM, AMFVD, etc

<b>Structures/ Adresses</b>	<b>Missions/Objectifs en sécurité alimentaire</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'interven tion</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Partenaires techniques</b>
<b>USAID</b>	Améliorer la compétitivité agricole Favoriser l'accès au crédit agricole Accroître l'exportation des produits Diversifier les cultures	Aménagement de PIV Promotion de l'élevage AGR Accès au crédit auprès des institutions de micro finance et bancaires Nutrition Capitalisation des expériences en SA		- Contrat avec des OI et des universités  - Renforcement des capacités - mise en réseau		CEMONICS CLUSA ICRISAT MSU Etat Etc.
<b>Ambassade Royal des Pays Bas</b>		Appui sectoral/budgétaire	Office du Niger, national	- Développement filières - Renforcement OP - Gestion intégré des ressources en eau - Grande irrigation	Pays Bas	Etat IER

### III. ONG INTERNATIONALES

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires	Partenaires techniques et à la base
<b>ONG Action contre la Faim (ACF)</b> , Mr. Christophe Breyne Coordinateur, Quinzambougou, Rue 215,	- Sécuriser les sources alimentaires pour les populations les plus vulnérables - Améliorer les conditions de vie par l'accès à l'eau potable et l'assainissement	- Sécurité alimentaire - Santé nutritionnelle - Hydraulique villageoise - AGR	- Gao - Kidal	- Intervention directe - programme de développement et l'aide d'urgence intégré - Renforcement des capacités locaux: centres de services - appropriation central	- USAID - UE - PAM - FAO - ECO - CARE - FONGEM	-Collectivités décentralisées - SAP et CSA - Coopératives
<b>Aide de l'Eglise Norvégienne (AEN)</b> ,	- Promouvoir le dialogue et la participation sur la gestion des RN	- GRN	- National	- Plaidoyer et Lobbying - Dialogue - Formation	- Coopération Suédoise - Coopération norvégienne	- ONG - Collectivités décentralisées
<b>ONG ACORD Sahel 1, 221 09 48, M. SARAH,</b>	<b>A préciser</b>	- Gestion des conflits - Assainissement - Elevage	- Kayes			
<b>ONG Africare</b> , M. Ahmed Moussa N;GAME, Coordinateur, Tel: 293 20 81 Email: <a href="mailto:ahmed_ngame@yahoo.fr">ahmed_ngame@yahoo.fr</a>	- Améliorer la sécurité alimentaire en faveur des populations encadrées	- GRN - Reboisement - Agriculture durable - Santé – nutrition - Accès au marché - Embouche - Compostage	- Koulikoro - Ségou - Tombouctou	- Renforcement des capacités - Innovation et adéquation des technologies - Diversification des systèmes de production - Renforcement des capacités	- World vision - USAID - FAO	- ONG CAED - DNCN - DNGR

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires	Partenaires techniques et à la base
<b>Agro – Action Allemande</b> Anke WEYMANN Directrice régionale Afr. De L'Ouest; Hamdalaye ACI 2000 B.P. E192 Bamako Mali Tél: 229 57 07	- contribuer à la sécurité alimentaire, y inclut les aspects nutrition, à travers systèmes de prévention (SAP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SA, développement rural et GRN</li> <li>- Promotion des enfants et des jeunes</li> <li>- Hydraulique</li> <li>- Banque Céréales</li> <li>- Banque de semences</li> <li>- Farine enrichi</li> <li>- Maraîchage</li> <li>- Démonstrations culinaires</li> </ul>	Tombouct ou Mopti Koulikoro Sikasso Kayes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion en régie</li> <li>- faire faire</li> <li>- Aide d'urgence et prévention, assistance agricole pour le prochain campagne</li> </ul>	PAM, FAO, UNICEF, GTZ, KFW, UE, SAP	MOLIBEMO, Mali ENJEU, GRAT, Agence KARED, ADR, ADG, AMPDR, GSS, ADE- NORD, ASSAFE, CSPEEDA, AFRICARE
<b>Groupe de recherche et d'appui pour l'autopromotion des populations (GRAAP), BP E 2490, Bamako</b>	- Accompagner les populations dans le processus de démocratisation et de développement local	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection de l'environnement</li> <li>- Eau potable</li> <li>- Production agricole</li> </ul>	- National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration et mobilisation des ressources</li> <li>- Collaboration avec les partenaires au développement approche participative</li> <li>- Renforcement des capacités des acteurs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- OCB</li> <li>- ONG</li> <li>- CT</li> </ul>
<b>Cooperative League Of the USA (CLUSA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les revenus des producteurs</li> <li>- Stimuler une croissance économique durable et respectueuse de l'environnement</li> <li>- Améliorer la productivité agricole au Mali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PIV</li> <li>- Reboisement</li> <li>- Energie renouvelable</li> <li>- Fourrage amélioré</li> <li>- GRN</li> <li>- Intrants agricoles</li> <li>- Accès au crédit</li> </ul>	- National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des acteurs</li> <li>- Accompagnement des acteurs</li> <li>- Suivi et évaluation des actions</li> <li>- Recherche sur les techniques</li> </ul>	- USAID	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IFCD</li> <li>- Approtec</li> <li>Land O Lakes</li> <li>- Shehadia</li> </ul>



<b>Structures/adresses</b>	<b>Missions/objectifs en sécurité alimentaire</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'intervention</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Partenaires techniques et à la base</b>
<b>Christian Aid</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités productives des RN</li> <li>- Renforcer les capacités des OCB</li> <li>- Augmenter le nombre d'intervenants du secteur agricole par la mobilisation des ressources financières</li> <li>- Promouvoir la planification du développement local</li> <li>- Capitaliser et diffuser les expériences des actions</li> </ul>	- Sécurité alimentaire en général	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mopti</li> <li>- Koulikoro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer</li> <li>- Renforcement des capacités</li> </ul>	- Union Européenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRAT</li> <li>- AED</li> </ul>
<b>Diakonia</b>	- Promouvoir le dialogue et la participation sur la gestion des RN	- GRN	- National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer et Lobbying</li> <li>- Dialogue</li> <li>- Formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopération Suédoise</li> <li>- Coopération norvégienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG</li> <li>- Collectivités décentralisées</li> </ul>
<b>FIDA, Bamako,</b> Mamadou Nadio, Coordinateur National, Tel: 222 03 07	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des pauvres</li> <li>- Permettre l'accès équitable aux ressources naturelles et aux technologies</li> <li>- Réduction de la vulnérabilité et gestion des conflits</li> <li>- Réduire la pauvreté dans les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRN</li> <li>- Biodiversité</li> <li>- PIV</li> <li>- PM</li> <li>- Nutrition</li> <li>- Accès au crédit</li> <li>- Aménagement de routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ségou</li> <li>- Koulikoro</li> <li>- Mopti</li> <li>- Tombouctou - - Kidal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BOAD</li> <li>- Fonds de Survie Belge</li> <li>- FEM/PNUD</li> <li>- FIDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CEDREF</li> <li>- Woyio Kondeye</li> </ul>

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires	Partenaires techniques et à la base
<b>ONG Helvétas</b> , BP 1635, Tel: 221 93 16, 221 09 64, Bamako	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider les acquis des appuis suisses</li> <li>- Renforcer les capacités des acteurs</li> <li>- lutter contre la pauvreté des producteurs</li> <li>- Protéger les sols de culture de façon durable</li> <li>- Appui aux initiatives de prévention et de gestion des conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau potable</li> <li>- Assainissement</li> <li>- Agriculture durable (coton biologique)</li> <li>- GRN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kayes</li> <li>- Sikasso</li> <li>- Mopti</li> <li>- Bamako</li> <li>- Sikasso</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des organisations communautaires</li> <li>- Leur responsabilisation dans la gestion et la durabilité</li> <li>- Organisation de la filière</li> <li>- Partenariat public – privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopération suisse (DDC)</li> <li>- ONG Helvétas</li> <li>- DDC coopération suisse</li> <li>- SECO (suisse)</li> <li>- ICCO (pays bas)</li> <li>- Coopération Suédoise (ASDI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AMS</li> <li>- CMDT</li> <li>- SETADE</li> <li>- ONG Adissah</li> <li>- Bureau d'étude</li> <li>- BACR</li> </ul>
<b>ONG ICRAAF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger les écosystèmes dégradés de l'Afrique de l'Ouest</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reboisement</li> <li>- Lutte anti-érosive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des écosystèmes</li> <li>- Analyse des politiques</li> <li>- Diffusion des technologies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PNUE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre pour la Politique Environnementale de l'Université de Floride</li> </ul>
<b>ONG NEF Mali</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la production et la productivité</li> <li>- Promouvoir des structures communautaires viables</li> <li>- Promouvoir la gestion durable des RN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRN</li> <li>- Agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mopti</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de techniques</li> <li>- Valorisation des produits</li> <li>- Renforcement des capacités</li> <li>- Responsabilisation des communautés dans la gestion des RN</li> <li>- Elaboration de plan de gestion des RN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- USAID</li> <li>- NOVIB</li> <li>- Ambassade des Pays Bas</li> <li>- ONG NEF New York</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CT</li> <li>- ST</li> <li>- ONG locales</li> </ul>
<b>ONG Oxfam GB</b> , BP 209, Bamako, Tel: 221 08 05? Email: <a href="mailto:mamattahel@oxfam.org.uk">mamattahel@oxfam.org.uk</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les communautés à se doter de moyens d'existence durables et d'institution représentatives dynamiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès au marché</li> <li>- Foire semencière</li> <li>- PIV</li> <li>- Production pastorale</li> <li>- Foncier/GRN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gao</li> <li>- Kidal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des acteurs</li> <li>- Promotion genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission Européenne</li> <li>- ONG Novib</li> <li>- ONG oxfam GB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tassaght</li> <li>- GARI</li> <li>- ADESSAAK</li> <li>- ACORD Sahel 1</li> <li>- Réseau Bilitaal Maroobe</li> </ul>

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires	Partenaires techniques et à la base
<b>ONG SNV</b>	- Promouvoir la participation et le dialogue sur les interfaces de la décentralisation,	- GRN - Renforcement des capacités des acteurs de l'eau, assainissement et décentralisation	- National	- Formation – Sensibilisation - Lobbying et plaidoyer	- Coopération Suédoise - Coopération Norvégienne	- CT - CNSC
<b>UICN</b> , Bamako, BP 1567, Tel: 222 75 72? Fax: 222 00 92, Email: <a href="mailto:uicnmali@iucn.org">uicnmali@iucn.org</a> , Aliou FAYE, Chargé de Mission	- Appuyer la gestion décentralisée des zones humides du Delta intérieur du Niger	- GRN	- Mopti	- Elaboration de plan de gestion - Gestion communautaire des forêts et bourgoutières - Suivi des actions	- Ambassade des Pays Bas - Coopération Suédoise (ASDI)	- CT - OCB
<b>ONG Vétérinaires Sans Frontière (VSF) – CICDA</b> , Marc Hapon, Coordinateur National	- Améliorer les conditions de vie des agro pasteurs	- GRN - AGR	- Tom-bouctou	- Diagnostic de la situation de l'élevage - Rencontres intercommunautaires - Réalisation de schéma d'aménagement des ressources pastorales	- MAE – France - Région Rhône Alpes	- DNCN - Services Vétérinaires - Services industriels - Production animale
<b>Water Aid</b> , Tel: 229 54 50, Bamako	- Permettre l'accès des populations de façon durable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement	- Eau potable - Hygiène - Assainissement	- Bamako - Koulikoro - Mopti - Ségou - Gao	- Plaidoyer - Mobilisation des ressources - Apprentissage/capitalisation - Cadre de concertation	- USAID - Water Aid UK - UNICEF - FENU	- CT - Jigi - AMASBIF - ARAFD - Alphalog - DNH/DRHE - WAWI

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires	Partenaires techniques et à la base
<b>Wetlands</b> , BP: 97, Tel: 242 0 122, email: <a href="mailto:malipin@afribone.net.ml">malipin@afribone.net.ml</a> I, Bakary KONE, Coordinateur de Wetlands	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à une gestion durable des zones inondables en Afrique de l'ouest</li> <li>- Développer des politiques d'utilisation rationnelle des RN</li> <li>- Sauvegarde de la biodiversité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau</li> <li>- GIRE</li> <li>- Appui aux politiques environnementales</li> <li>- Oiseaux d'eau migrants</li> <li>- Plan local de gestion des RN</li> </ul>	International Mali: Mopti, Kayes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formuler des recommandations</li> <li>- Initier des activités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DGIS</li> <li>- MA</li> <li>- LVN (pays bas)</li> </ul>	DNCN, DNH, ON, ORS, DRAMR, ORM, OPM RIZA (Pays Bas) A &W (Pays Bas)
<b>World Vision</b> (wv), bp 2347, tel: 221 51 89/221 38 20, email: <a href="mailto:jean-baptiste@wv.org">jean-baptiste@wv.org</a> , Jean Baptiste KAMATE, Directeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le bien – être des populations pour l'accès à l'eau potable et l'éducation pour la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information</li> <li>- Assainissement</li> <li>- Eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Koulikoro</li> <li>- Ségou</li> <li>- Mopti</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'infrastructures</li> <li>- Renforcement des capacités</li> <li>- Organisation des communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- WV usa</li> <li>- Fondation Conrad N. Hilton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- WAWI</li> <li>- CT</li> </ul>

## IV. ONG NATIONALES

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>Action Mopti, Mopti</b> , BP 138, Tel: 242 03 20, email: <a href="mailto:protos.mali@afribone.net.ml">protos.mali@afribone.net.ml</a>	- Améliorer les conditions de vie des populations Valoriser les ressources locales	- Eau - Assainissement	- Mopti	- Equipement - Sensibilisation	- PROTOS (belge)	- CT - ST
<b>AED, Bamako</b> Tel. 2223142 aedmariam@afribone.net.ml	- Contribuer à la réduction de la pauvreté des femmes à travers l'amélioration des revenus et l'allègement des charges monétaires	- Maraichage - Banques de céréales - Petit élevage	- Ségou, Koulikoro	- renforcement des capacités des groupements des femmes	Christian Aid/UE ICCO	- CT -ONG
<b>Association pour un Développement Global (ADG)</b>	- Contribuer à un développement durable et équitable avec la responsabilisation des communautés à la base	- Sécurité alimentaire - Aménagement hydro-agricole - Nutrition - Aide d'urgence - Banques de céréales - Gestion des conflits	- Kayes	- diagnostic participatif des problèmes - planification et réalisation des actions - accompagnement et suivi des actions - Evaluation/ capitalisation	- PAM - ACORD sahel 1 - Agro Action Allemande - FFE	- CT - ONG - GIE
<b>Association pour la formation et l'autopromotion rurale (AFAR)</b>	A préciser	- Aménagement hydro-agricole (PIV et mares) - Protection des sols - Reboisement - PM	- Tombouctou - Mopti	- Octroi de GMP aux exploitants - Accompagnement et formation des paysans dans la production	- USAID/ PRODEPAM - FEM - FED - PAM	- CSA - Oorganisations paysannes - ST étatiques
<b>Association Goy Fonda (AGF)</b> , Bourem, BP 03, Tel: 284 20 02, Cell: 614 61 41	- Contribuer au développement socio-économique des populations e participer au processus de développement	- Périmètres maraichers - AGR - Environnement	- Gao	- Dialogue et appui avec les communautés - Renforcement des capacités	- SNV - PAM - CSA	- CT - ONG - OCB

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement</b> (Alphalog), Seïdou DIAKITE,	- Améliorer la situation d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable des communes d'intervention - Améliorer la gestion des ressources naturelles dans les communes Améliorer le revenu des groupes AGR	- Eau potable - Assainissement - GRN - AGR	- Niono - Ségou - Bamako	- Renforcement des capacités des acteurs - Suivi des progrès des projets	- DED - FAO - Waste - ICCO - Water Aid	- CT - GIE - OCB - ST
<b>Association Malienne pour le Développement</b> (AMADE), Bamako <a href="mailto:amade@ikatelnet.net">amade@ikatelnet.net</a> tel. 2295909	- Participer au développement socio-économique du Mali par l'appui aux populations défavorisées	-Plaidoyer pour la SA Plateformes communales de SA -Puits à grand diamètre -Renforcement des capacités	-Kayes -Tombouctou	-Responsabilisation des populations -Renforcement des capacités des acteurs	- ICCO - AEN	- CT - AV - ONG - ST
<b>Association Malienne pour la Survie au Sahel</b> (AMSS), BP 152, Tombouctou; Tel: 292 10 48, Email: <a href="mailto:amss@afribone.net.ml">amss@afribone.net.ml</a>	- Améliorer les conditions de vie des communautés à la base	- Eau potable - AGR - PM /PPIV - Banques de céréales - Plan de sécurité alimentaire des communes	- Tombouctou	- Responsabilisation des communautés - Collaboration avec les élus - Autopromotion - Formation des acteurs - Nutrition - Prévention des crises alimentaires	- ICCO - World Education/USAID - CARE international	-Etat - CT - PRL

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>Aide au Sahel Mali (ASM)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations</li> <li>- Approvisionner les campagnes en eau potable</li> <li>- Développer l'agriculture, l'élevage et la pêche pour atteindre l'AA</li> <li>- Reboiser les zones sahéliennes</li> <li>- Formation et éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture</li> <li>- Elevage</li> <li>- Pêche</li> <li>- Lutte contre la désertification</li> </ul>	- Mopti			-
<b>Centre d'Appui au Entreprises Coopératives (CADEC)</b> Bp 273, Sikasso, Tel: 262 14 56 Email: <a href="mailto:scatml@yahoo.fr">scatml@yahoo.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les sociétés coopératives à travers l'esprit coopératif et la bonne gouvernance</li> <li>- Favoriser l'augmentation de la production et de la productivité par la gestion autonome des coopératives</li> <li>- Amélioration des conditions de vie des membres de coopératives encadrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion environnementale</li> <li>- Aménagements hydro-agricoles</li> <li>- Alphabétisation/ éducation</li> </ul>	- Sikasso	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les initiatives des organisations coopératives</li> <li>- Entreprendre la recherche – action autour des actions</li> <li>- Formation des responsables des coopératives</li> <li>- Mobilisation des ressources pour leur financement</li> </ul>		
<b>GRAT</b> Tel 2298463 grat@afribone.net.ml	- amélioration de la sécurité alimentaire dans le Delta intérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maraichage</li> <li>- Elevage</li> <li>- Eau potable</li> <li>- PIV</li> </ul>	- Mopti, Segou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- meilleure utilisation durable des ressources naturelles</li> <li>- renforcement de l'économie locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Christian Aid/UE</li> <li>- ICCO</li> <li>= PROTOS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agro Action Allemande</li> <li>- CT/ST</li> </ul>

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>ONG IC Sahel</b>	- Appuyer la transformation et la modernisation des économies locales - Promouvoir le dialogue et la concertation dans la GRN	- GRN - Energie - Plans de gestion des forêts - Apiculture - Création de marchés ruraux de bois d'énergie	- Ségou	- Soutien aux agriculteurs - Renforcement des capacités - accompagnement des CT dans la prise de décision - Développement des activités économiques - Renforcement des capacités - Promotion genre	- DDC Coopération Suisse	- ONG UAPAD - ONG AVD – Delta - CT - ST
<b>Organisation d'appui pour le développement au sahel</b> (OADS), siège Gossi, Tombouctou, BP 225, email: <a href="mailto:oads-gossi@mali.maf.net">oads-gossi@mali.maf.net</a>	- Contribuer au développement socio-économique des populations par le renforcement des capacités de gestion du développement	- Amélioration de la production et de la productivité - GRN - Renforcement des capacités des producteurs	- Gao	- Analyse des besoins de développement - Appui aux populations dans la réalisation - suivi et évaluation des actions		- Populations locales - Communes - ONG et projets
<b>Œuvre Malienne d'Aide à l'Enfance au Sahel</b> (OMAES) BP: 2323 – Bamako - Mali - Tél.: (223) 228.50.57 / 228.50.68 – Fax (223) 223.07.85E – Mail: <a href="mailto:omaesa@afribone.net.ml">omaesa@afribone.net.ml</a>	-	- Agriculture - Nutrition - Politique de couverture des cas de sinistre - Société civile pour influencer le CSLP; - Environnement	- Mopti - Sikasso - Tombouctou - Ségou	- Renforcement des capacités des organisations à la base - Plaidoyer - Cadre de concertation	- ICCO - PACR - PPS/FEM/PNUD	- CT - ONG - GIE - OCB
<b>OGES – Mopti</b> Mounitraore57@yahoo.fr	- Améliorer les conditions de vie des villages encadrés par la satisfaction des besoins essentiels tels que l'accès à l'eau potable, à la nourriture, à l'éducation et à la formation	- PIV - Maraichage - Suivi nutritionnel - Alphabétisation	- Mopti	- Renforcement des capacités (technique, financier, organisationnel) à la base	-ICCO - SUCO	- CT - ST



<b>Structures/adresses</b>	<b>Missions/objectifs en sécurité alimentaire</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'intervention</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Partenaires techniques</b>
<b>ONG et OCB partenaires du PPS/FEM</b>	- Conserver et restaurer l'environnement mondial	- GRN - Assainissement – pollution - Energie - Education et information environnementales	- National	- Développement de stratégies à petites échelles - Apprentissage des actions initiées - Partenariat et réseautage - Stratégies de conservation et développement durable	- FEM/PNUD Autres partenaires	- ST - CT
<b>SOS Sahel Eco</b> , BP 31, Sévaré, Tel: 242 04 53, Mamadou DIAKITE, Email: <a href="mailto:mdiak.sahelco@afribone.net">mdiak.sahelco@afribone.net</a>	- Améliorer les conditions de vie des populations - Appuyer la gestion décentralisée du développement local	- Alphabétisation - Hygiène - Forêts - GRN	- Mopti	- Renforcement des capacités - Système de production pastorale - Gestion concerté du développement - Organisation des communautés - Causerie – Débats	- TREE AID (GB) - Comic Relief (GB) - Commission Européenne - Donateurs publics et privés	SOS Sahel international, ONG Eveil, CCC, CT, ST, CRA, Société Civile

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>Stop Sahel</b> , BP 3267, Tel: (223) 223 33 80, Email: <a href="mailto:stopsahel@datatech.toolnet.org">stopsahel@datatech.toolnet.org</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la politique en matière d'environnement et d'apporter un appui – conseil aux acteurs du développement local</li> <li>- Développer une approche appropriée d'analyse et d'élaboration de plan d'aménagement et de gestion des ressources naturelles</li> <li>- Développer les appuis méthodologiques auprès des partenaires de base pour la conception et la mise en œuvre des actions et des programmes de développement</li> <li>- Favoriser l'émergence d'organisations paysannes pour le renforcement de leurs capacités de planification et de gestion</li> <li>- Fournir un appui technique aux acteurs au développement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement et production</li> <li>- Formation, éducation</li> <li>- Renforcement institutionnel et organisationnel à la base</li> <li>- Appui aux initiatives locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kayes</li> <li>- Koulikoro</li> <li>- Bamako</li> </ul>	Responsabilisation des populations autour des actions de développement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appropriation et transfert de compétences</li> <li>- Ateliers d'échange avec les populations</li> <li>- Désengagement à la fin de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaires financiers (NOVIB, PPLM, SCS, HELVETAS, OXFAM, Ambassades des Pays bas, du japon, du canada, TREE AID (GB))</li> </ul>	ICRISAT, IER, IPR/IFRA, ADRAO, - réseaux d'ONG (CCA – ONG, SECO – ONG, REPAD, etc.)
<b>Consortium USGL – AMEN</b> , Bamako, Hippodrome, rue 254, porte 395, IBRAHIMA BA, Directeur du Consortium, Tel: 221 90 35	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'amélioration de la gestion environnementale dans les zones d'intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau potable</li> <li>- Assainissement</li> <li>- Protection des berges du fleuve</li> <li>- Lutte contre la laitue d'eau et autres adventices</li> <li>- Compostage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Koulikoro</li> <li>- Bamako</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation</li> <li>- Suivi des actions</li> <li>- Echange avec les acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CLO</li> <li>- ACIDI</li> </ul>	MEA – ABFN, DNCN, OPIB, CT

## V. ORGANISATIONS PAYSANNES ET ASSOCIATIONS

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>APCAM, Bamako</b> , BP 3299, Tel: 222 87 25, Fax: 222 87 37	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représenter les paysans pour faire connaître leurs points de vue</li> <li>- Structuration et professionnaliser les organisations paysannes</li> <li>- Appuyer les initiatives individuelles et collectives des paysans</li> <li>- Appuyer les collectivités dans l'élaboration de politique de développement agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture</li> <li>- Elevage</li> <li>- Pêche</li> <li>- Exploitation forestière</li> </ul>	- National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités</li> <li>- Négociation avec l'Etat et les partenaires au développement</li> <li>- Communication</li> <li>Organisation des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institutions bancaire</li> <li>- Partenaires financiers</li> </ul>	( CRA - MA, MEP, MEA, MEF, MPPME - CT
<b>APPRAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense des intérêts des pêcheurs et des pisciculteurs du Mali</li> <li>- Négociation avec les PTF</li> <li>- Appui à l'organisation et à la structuration des professionnels du secteur</li> </ul>	Pêche Pisciculture	National	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités</li> <li>- Négociation avec l'Etat et les partenaires au développement</li> <li>- Communication</li> <li>Organisation des producteurs</li> </ul>	PTF ONG	Etat CT
<b>Association des organisations</b> professionnelles paysannes (AOPP), kalaban coura, bp e 3066, rue 200, porte 533, Email: <a href="mailto:aopp@cefib.com">aopp@cefib.com</a>	Améliorer les conditions de vie des paysans par des études et la défense des intérêts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges</li> <li>- Accompagnement des initiatives</li> <li>- Agriculture</li> <li>- Elevage</li> <li>- Pêche</li> </ul>	- Ségou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgarisation de semences</li> <li>- Tournées de sensibilisation</li> <li>- Ateliers régionaux et nationaux</li> <li>- Séances de formation</li> <li>- Visites d'échange</li> <li>- Diffusion d'information à tout paysan</li> <li>- Plaidoyer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ICCO</li> <li>- BBO</li> <li>- Novib</li> <li>- Coopération Française</li> <li>- DDC Suisse</li> <li>- CISV</li> <li>- Helvétas</li> <li>- SNV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat</li> <li>- ONG</li> <li>- CT</li> <li>- APCAM</li> <li>- MA</li> <li>- MEP</li> </ul>

<b>Structures/adresses</b>	<b>Missions/objectifs en sécurité alimentaire</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'intervention</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Partenaires techniques</b>
<b>CNOP</b> (Coordination Nationale des Organisations Paysannes) <a href="mailto:cnopmali@yahoo.fr">cnopmali@yahoo.fr</a> tel. 2286800	Souveraineté alimentaire, a travers de la production locale	Access a la terre Etudes Commerce international OGM	National	Coordination des activités des membres Mobilisation des membres Plaidoyer		- IER - CNOP a 11 membres nationaux
<b>ULPC</b> (Union Locale des Producteurs de Céréales) <a href="mailto:ulpcd@yahoo.fr">ulpcd@yahoo.fr</a> tel. 9094599	- assurer la SA aux membres et la communautés (disponibilité et accès); et valoriser la commercialisation.	- Production des cultures de rente - commercialisation	- Dioila	-Organisation des producteurs - rendre services techniques à la production, commercialisation et accès au crédit	ICCO SNV Chambre d'agriculture IICD	SNV ICRISAT Sasakawa

## VI LES RESEAUX

Structures/adresses	Missions/objectifs en sécurité alimentaire	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Stratégie	Partenaires financiers	Partenaires techniques
<b>Conseil National de la Société Civile (CNSC),</b> coordinationcnscmali@ikasos.net	- Prise en compte suffisante des exploitations familiales dans les programmes nationaux de développement agricole	Politiques nationales CSLP	National	Organisation de la Société Civile Renforcement de la SC Lobbying	Ambassade des Pays Bas Oxfam-Novib CORDAID ICCO	SNV
<b>CCA-ONG</b> cca@afribone.net.ml	-	Politiques nationales Relation ONG – Etat OGM	National	Défence d'intérêts des membres Lobbying	ICCO Christian Aid	
<b>Réseau SADIO</b> reseauaudio@yahoo.fr	Améliorer SA et le développement institutionnel des populations rurales	Renforcement organisationnel Accès aux marchés, commerce équitable Capitalisation des expériences		appui organisationnelle aux membres institutionnaliser le plateforme plaidoyer approche filière	Bevrijde Wereld	Points focaux Pays



## LISTE DES STRUCTURES RENCONTREES

Structures	Personnes rencontrées	Fonction	Adresse
1-Action Contre la Faim	Christophe Breyne	Coordinateur technique sécurité alimentaire	<a href="mailto:acfmali@afribone.net.ml">acfmali@afribone.net.ml</a> <a href="mailto:chbreyne@yahoo.fr">chbreyne@yahoo.fr</a> (223) 221 27 38/612 87 92
2-Commissariat à la Sécurité Alimentaire	Bandiougou Camara	Chargé Planification et Suivi	<a href="mailto:csa@cefib.com">csa@cefib.com</a> (223) 229 15 36
Boureïma Allaye Touré	Plate Forme Nationale de Sécurité Alimentaire	Président	<a href="mailto:omaesa@afribone.net.ml">omaesa@afribone.net.ml</a> (223) 228 50 57/228 60 68/228 52 18
3-Association des Municipalités du Mali	Youssouf Diakité	Directeur Exécutif	<a href="mailto:ydiakite@amm-mali.org">ydiakite@amm-mali.org</a> (223) 223 70 25/223 78 93 674 81 13
	Mohamed Alassane Diarrah	Directeur Centre des Ressources	<a href="mailto:cdr@amm-mali.org">cdr@amm-mali.org</a> (223) 223 70 25/223 78 93 674 66 26
4-Christian Aid	Yacouba Koné	Manager du PSAD	<a href="mailto:christianaid@afribone.net.ml">christianaid@afribone.net.ml</a> (223) 221 59 49
5-Association pour le Développement Global	Abdoul Aziz Diallo	Président	<a href="mailto:Abdoulaziz_ml2@yahoo.fr">Abdoulaziz_ml2@yahoo.fr</a> (223) 678 43 52
6-Programme Alimentaire Mondiale	Alice Martin-Daihirou	Représentante	<a href="mailto:alice.martin-daihirou@wfp.org">alice.martin-daihirou@wfp.org</a> (223) 223 34 55/675 62 86/640 48 69
	Daouda Diarra	Chargé de Programmes	<a href="mailto:daouda.diarra@wfp.org">daouda.diarra@wfp.org</a> (223) 222 20 45/223 59 09/645 57 88
	Amadou Thiam	Développement. Rural, Petites irrigations	(223) 222 20 45
7-Conseil National de la Sté Civile et AOPP	Lassine Sidibé	Directeur Exécutif AOPP et Président commission dév. rural CNSC	<a href="mailto:aopp@cefib.com">aopp@cefib.com</a> (233) 646 65 56/228 67 81
	Souleymane Diarra	Responsable des Commissions de travail AOPP	<a href="mailto:aopp@cefib.com">aopp@cefib.com</a> (233) 228 67 81
	Mme Coulibaly Salimata Diarra	membre commission dév. rural CNSC	<a href="mailto:coordinationcnscmali@ikaso.net">coordinationcnscmali@ikaso.net</a> 223) 228 51 27
	Famory Kéïta	Responsable National AOPP fruits et légumes	<a href="mailto:aopp@cefib.com">aopp@cefib.com</a> 233) 228 67 81
	Sékou Sangaré	Coordinateur National CNSC	<a href="mailto:coordinationcnscmali@ikaso.net">coordinationcnscmali@ikaso.net</a> 223) 228 51 27
8-ALPHALOG	Seydou Diakité	Coordinateur National	<a href="mailto:alphacn@afribone.net.ml">alphacn@afribone.net.ml</a> (223) 222 84 40
	Dogodiougou Dolo	Chargé de mission	
9-Réseau SADIO	Mamadou Lamine Diallo	Coordinateur des projets et programmes	<a href="mailto:reseausadio@yahoo.fr">reseausadio@yahoo.fr</a> (221) 981 12 20 (223)2290656
	Mme Traoré Mariétou Diarra	Présidente du Conseil des organisations membres	<a href="mailto:traoremamy2005@yahoo.fr">traoremamy2005@yahoo.fr</a> (223) 229 06 56/223 64 36 (223) 675 03 80
	Nouhoum Coulibaly	Groupe Animation Action au Sahel	(223) 229 06 56
	Sidiki Bouaré	Membre AMEPPE	<a href="mailto:bouaresidiki@yahoo.fr">bouaresidiki@yahoo.fr</a> (223) 229 06 56
	Lassana Bagayoko	Coordinateur National AMEPPE	(223) 229 06 56
10- Institut d'Economie Rurale	Dr Bino Témé	Directeur Général	<a href="mailto:Bino.teme@ier.ml">Bino.teme@ier.ml</a> (223) 222 26 06/223 19 05 (223) 676 54 85

<b>11</b> -Association des consommateurs du Mali	Mme Coulibaly Salimata Diarra	Présidente	<a href="mailto:Ascoma70@yahoo.fr">Ascoma70@yahoo.fr</a> (223) 222 72 45/942 22 75
<b>12</b> -Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	Patrick Bogino Alpha Oumar Telli Diallo	Administrateur Education pour la vie Projet Santé-Nutrition	<a href="mailto:pbogino@unicef.org">pbogino@unicef.org</a> (223) 220 44 01/674 22 62 <a href="mailto:atdiallo@unicef.org">atdiallo@unicef.org</a> (223) 220 44 01/220 13 83
<b>13</b> -Agro action allemande	Anke Weymann  Thierno Mamadou Bassirou Diallo	Directrice Régionale Afrique de l'Ouest  Coordinateur National	<a href="mailto:Anke.weymann@dwhh.org">Anke.weymann@dwhh.org</a> <a href="mailto:Aaa.mali@dwhh.org">Aaa.mali@dwhh.org</a> (223) 229 57 07/640 21 07 <a href="mailto:thierno.diallo@dwhh.org">thierno.diallo@dwhh.org</a> <a href="mailto:thiernobassdiallo@yahoo.fr">thiernobassdiallo@yahoo.fr</a> (223) 229 57 07/229 35 42 (223) 641 26 56
<b>14</b> -CCA-ONG	Ely Simpara  Aliou Maïga	Secrétaire Général  Responsable Communication	<a href="mailto:cca@afribone.net.ml">cca@afribone.net.ml</a> (223) 220 92 51/222 92 57 (223) 607 81 47/674 02 11 <a href="mailto:cca@afribone.net.ml">cca@afribone.net.ml</a> (223) 220 92 51
<b>15</b> -Ambassade du Royaume des Pays Bas	Jaco Mebius	Premier Secrétaire	<a href="mailto:jaco.mebius@minbuza.nl">jaco.mebius@minbuza.nl</a> (223) 221 95 72/523 52 24
<b>16</b> -Coordination Nationale des Organisations Paysannes	Youssouf Coulibaly	Coordinateur	<a href="mailto:cnopmali@yahoo.fr">cnopmali@yahoo.fr</a> (223) 228 68 00/648 77 20
<b>17</b> -Système d'Alerte Précoce	Mary Diallo	Directeur	<a href="mailto:sapmali@datatech.net.ml">sapmali@datatech.net.ml</a> (223) 221 27 28/674 35 03
<b>18</b> -PROMISAM/USAID	Nango Dembélé	Coordinateur	(223) 222 34 19
<b>19</b> -Union Locale des Producteurs de Céréales et l'Union Locale des Productrices de Karité	Samba Diallo Dramane Kéïta  Mme Touré Fatoumata Daouda Traoré	Conseiller Technique Directeur technique ULPC/ULPK Présidente ULPK Président ULPC	<a href="mailto:ulpcd@yahoo.fr">ulpcd@yahoo.fr</a> (223) 909 45 99 (223)225 61 62
<b>20</b> -Plate-forme communale de sécurité alimentaire Korodougou	(environ 30 personnes) dont Salif Coulibaly	Animateur	(223) 945 65 30/622 57 86



## PRODUCTIONS AGRICOLES DE 1960 – 2002

Tableau: productions agricoles de 1960 a 2002

Année	Agriculture (en tonnes)						Elevage (bétail en nombre)					Pêche
	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio/Blé et orge	Total	Bovins	Ovins et caprins	Equins	Asins	Total	
1960/61							3 513 000	8 188 000	105 550	292 200	<b>12 098 750</b>	<b>170 000</b>
1661/62							3 862 000	8 159 000	119 000	336 000	<b>12 476 000</b>	<b>170 000</b>
1962/63							3 922 800	9 150 700	121 250	339 620	<b>13 534 370</b>	<b>155 000</b>
1963/64							4 261 900	9 694 800	134 060	401 830	<b>14 492 590</b>	<b>142 000</b>
1964/65							4 002 600	10 161 700	169 570	468 070	<b>14 801 940</b>	<b>140 000</b>
1965/66							4 773 100	10 186 100	163 900	497 910	<b>15 621 010</b>	<b>141 000</b>
1966/67							4 737 100	10 186 100	163 900	498 330	<b>15 585 430</b>	<b>130 000</b>
1967/68							5 213 000	10 676 000	150 430	521 470	<b>16 560 900</b>	<b>108 000</b>
1968/69							5 350 000	11 250 000	144 020	475 500	<b>17 219 520</b>	<b>128 000</b>
1969/70							5 350 000	11 250 000	144 020	475 500	<b>17 219 520</b>	<b>129 000</b>
1970/71							5 350 000	11 250 000	144 020	475 500	<b>17 219 520</b>	<b>130 000</b>
1971/72							5 350 000	11 250 000			<b>16 600 000</b>	<b>130 000</b>
1972/73							3 639 000	11 250 000		471 500	<b>15 360 500</b>	<b>110 000</b>
1973/74							3 772 200	11 250 000			<b>15 022 200</b>	<b>107 000</b>

Année	Agriculture (en tonnes)					Total	Elevage (bétail en nombre)					Pêche
	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio/Blé et orge		Bovins	Ovins et caprins	Equins	Asins	Total	
1974/75							3 915 000	-			<b>3 915 000</b>	<b>87 000</b>
1975/76							4 076 000	-			<b>4 076 000</b>	<b>75 000</b>
1976/77	480 788	348 363	298 406	63 837	43 611	<b>1 235 005</b>	4 201 500	11 130 000			<b>15 331 500</b>	<b>105 000</b>
1977/78	521 491	439 987	303 203	114 897	51 367	<b>1 430 945</b>	4 765 000	11 687 000			<b>16 452 000</b>	<b>109 000</b>
1978/79	552 107	358 112	158 291	103 110	639 107	<b>1 810 727</b>	5 850 000	9 533 000			<b>15 383 000</b>	<b>106 000</b>
1979/80	349 701	395 857	240 115	75 915	517 316	<b>1 578 904</b>	6 389 000	11 577 000			<b>17 966 000</b>	<b>90 000</b>
1980/81	419 551	288 775	121 553	45 387	25 734	<b>901 000</b>	6 663 000	12 383 000	76 350	672 800	<b>19 795 150</b>	<b>105 000</b>
1981/82	537 854	412 230	134 755	61 144	49 063	<b>1 195 046</b>	5 676 000	12 437 000			<b>18 113 000</b>	<b>107 000</b>
1982/83	629 244	427 456	152 633	89 310	23 536	<b>1 322 179</b>	4 899 000	12 244 000			<b>17 143 000</b>	<b>115 000</b>
1983/84							4 899 000	10 382 000	78 747	615 000	<b>15 974 747</b>	<b>109 000</b>
1984/85							4 344 000	9 947 000	61 200	549 000	<b>14 901 200</b>	<b>110 000</b>
1985/86	871 312	477 198	75 725	140 066	20 488	<b>1 584 789</b>	4 344 000	10 340 000	54 600	436 000	<b>15 174 600</b>	<b>60 000</b>
1986/87	675 112	335 904	85 267	76 549	22 369	<b>1 195 201</b>	4 475 000	10 529 000	66 900	383 000	<b>15 453 900</b>	<b>110 000</b>
1987/88	693 526	513 176	111 579	178 609	15 589	<b>1 512 479</b>	4 589 000	11 055 000	53 894	348 009	<b>16 045 903</b>	<b>121 000</b>
1988/89	999 901	672 429	133 657	214 519	20 184	<b>2 040 690</b>	4 703 000	11 542 300	56 332	510 187	<b>16 811 819</b>	<b>119 000</b>
1989/90	841 793	730 866	167 552	225 393	18 928	<b>1 984 532</b>	4 826 000	12 172 000	54 260	517 320	<b>17 569 580</b>	<b>122 000</b>
1990/91	737 007	531 433	112 294	196 579	21 768	<b>1 599 081</b>	4 996 000	10 898 886	77 000	576 000	<b>16 547 886</b>	<b>150 000</b>

Année	Agriculture (en tonnes)					Total	Elevage (bétail en nombre)					Pêche
	Mil	Sorgho	Riz	Maïs	Fonio/Blé et orge		Bovins	Ovins et caprins	Equins	Asins	Total	
1991/92	870 920	761 759	116 624	256 766	40 506	<b>2 046 575</b>	5 092 132	11 443 821	75 816	574 328	<b>17 186 097</b>	<b>125 000</b>
1992/93	566 357	580 134	97 268	192 529	220 899	<b>1 657 187</b>	5 226 893	11 954 427	63 486	586 901	<b>17 831 707</b>	<b>175 000</b>
1993/94	619 820	662 421	74 553	220 172	29 481	<b>1 606 447</b>	5 380 281	12 552 468	92 047	599 751	<b>18 624 547</b>	<b>162 000</b>
1994/95	897 592	746 218	136 743	322 492	19 271	<b>2 122 316</b>	5 541 663	13 179 001	101 253	611 786	<b>19 433 703</b>	<b>133 000</b>
1995/96	706 666	710 275	92 992	664 457	22 179	<b>2 196 569</b>	5 708 000	13 869 000	111 999	624 999	<b>20 313 998</b>	<b>130 000</b>
1996/97	738 857	540 645	1 064 362	294 183	14 992	<b>2 653 039</b>						<b>162 000</b>
1997/98	641 088	559 583	1 038 253	343 357	15 116	<b>2 597 397</b>						<b>130 000</b>
1998/99	813 615	600 389	1 218 808	393 972	16 393	<b>3 043 177</b>						<b>120 000</b>
1999/00	818 905	688 830	1 267 598	619 297	31 253	<b>3 425 883</b>						<b>162 000</b>
2000/01	759 114	564 661	1 295 388	214 448	22 738	<b>2 856 349</b>						<b>130 000</b>
2001/02	992 548	517 748	1 514 340	301 931	30 651	<b>3 357 218</b>						<b>129 000</b>
2002/03	795 146	941 695	710 446	363 629	20 942	<b>2 831 858</b>						
2003/04	1 260 498	727 632	-	454 758	28 137	<b>2 471 025</b>						

Sources:

Rapports des Enquêtes agricoles de 1976 à 2003

Enquêtes sociodémographiques de 1960 à 2001



## TABLEAU D'ANALYSE DES ACTEURS

Catégorie d'acteurs	Forces	Faiblesses
Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définit les politique et orientations stratégiques</li> <li>- Recherche et mise au point des techniques alimentaires</li> <li>- Disposent de moyens</li> <li>- Permanence de la structure</li> <li>- Existence de systèmes d information (SAP, SIM, l'OMA etc.)</li> <li>- Rapidité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources limitées par rapport aux besoins</li> <li>- Faiblesse dans l'application des résultats de la recherche</li> <li>- Déficit de communication</li> <li>- Généralement loin du terrain</li> <li>- Ne collaborent pas suffisamment avec les ONG</li> <li>- Ne valorisent pas suffisamment les acteurs locaux</li> <li>- Interventions étatiques dispersées et mal coordonnées</li> <li>- CSA ne joue pas encore le rôle de coordination</li> <li>- Insuffisance dans la mise en œuvre des politiques</li> </ul>
Organisations internationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat/synergie</li> <li>- Accompagnement d'organisation opérant dans le domaine de SA</li> <li>- Domaine d'intervention intégré (SA, eau, santé, nutrition...)</li> <li>- Disposent de moyens financiers et techniques</li> <li>- Informées sur les politiques (inter)nationales</li> <li>- organisation des journées de réflexion avec les partenaires nationaux</li> <li>- réseau international permettant l'échange d'expériences etc.</li> <li>- lobbying au Nord et au Mali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de ciblage</li> <li>- Ne sont pas toujours des bailleurs de fonds</li> <li>- Interruption de financement et des activités terrain</li> <li>- Moyens humains insuffisants, instables et parfois non intégrés</li> <li>- Parfois ne se réfèrent pas aux politiques nationales</li> <li>- Culture de paternalisme (idée préconçue)</li> <li>- Concurrence aux ONG nationales</li> </ul>
ONG locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise</li> <li>- Confiance des communautés</li> <li>- Connaissance du terrain et du milieu</li> <li>- Développement des techniques et technologies alimentaires</li> <li>- Développement des axes de commercialisation</li> <li>- Capacité technique et organisationnelle de gestion des activités liées à la SA</li> <li>- Appui aux femmes en AGR</li> <li>- Proximité avec les groupes cibles</li> <li>- Capacité d'animation</li> <li>- Travaille beaucoup plus dans la durabilité des résultats</li> <li>- Collaboration avec services étatiques à la base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions limitées dans le temps et sans continuité</li> <li>- Non durabilité des solutions/ stratégies de SA</li> <li>- Manque de vision claire sur la SA</li> <li>- Manque d'harmonisation des stratégies d'interventions en SA</li> <li>- Moyens limités par rapport aux sollicitations</li> <li>- Insuffisance de moyens financiers/insuffisance de stratégies de mobilisation des fonds</li> <li>- Insuffisance de compétences techniques</li> <li>- Peu de relations avec les institutions de recherche</li> <li>- Absence de pratiques de capitalisation et diffusion des expériences</li> <li>- Information insuffisante sur les politiques étatiques</li> <li>- Interventions mal coordonnées entre les ONG</li> <li>- Esprit de concurrence entre les ONG</li> </ul>
Collectivités Territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Succès dans la démarche des acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'identification des groupes vulnérables</li> </ul>

<b>Catégorie d'acteurs</b>	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Organisations Paysannes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation facile des acteurs</li> <li>- Représentativité des communautés</li> <li>- Capacité de plaider</li> <li>- Capacité de plus en plus confirmée dans la contribution à la SA</li> <li>- Maîtrise des facteurs locaux</li> <li>- Intérêt partagé à l'intérieur de l'OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'intellectuels</li> <li>- Insuffisance de formation</li> <li>- Problème de leadership et concurrence entre les regroupements des OP</li> <li>- Insuffisance de moyens</li> <li>- Instabilité de la main d'œuvre (exode)</li> <li>- Systèmes de production extensifs</li> <li>- Exigences de formalisation qui conduisent à des conflits internes</li> </ul>
<b>Instituts de recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétence technique</li> <li>- Position indépendante</li> <li>- Capacité de répondre aux besoins des clients</li> <li>- Relations avec institutions (inter)nationales</li> <li>- - Disponibilité de rapports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de vulgarisation des résultats, résultats mal exploités</li> <li>- Manque de moyens financiers</li> <li>- Les besoins des ONG nationales et des OP ne sont pas pris en compte suffisamment</li> </ul>
<b>Réseaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces contact de partage d'expériences</li> <li>- Renforcement des capacités des membres</li> <li>- Forte capacité d'interpellation et de plaider</li> <li>- Création de synergie entre les acteurs pour influencer les décisions en matière de SA</li> <li>- Membership sur le terrain</li> <li>- Diversité des acteurs et des actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très peu de réseaux actifs dans le domaine de SA</li> <li>- Duplication des tâches des membres</li> <li>- Trop de formalisme</li> <li>- Opportunisme</li> <li>- Manque de moyens pour une intervention directe auprès des populations</li> <li>- Pas d'intervention directe sur le terrain</li> <li>- Manque de synergie au sein du membership</li> <li>- S A n'est pas inséré dans le domaine d'intervention</li> </ul>

## LISTE DES DOCUMENTS RÉPERTORIÉS ET CONSULTÉS

1. Aménagement des pêcheries et Directives techniques sur la pêche responsable, Rome 1999, FAO
2. Bilan de campagnes agro-pastorales 2004/2005, et perspectives de la campagne agropastorale 2005/2006, DNSI/CPS/MA, SAP/CSA,
3. Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, document final, 29 mai 2002
4. Carte de l'eau, système d'information et de gestion des ressources en eau, Direction Nationale de l'Hydraulique, Octobre 2003
5. Guide à la maîtrise d'ouvrage des collectivités décentralisées, ANICT/PACT, MATCL,
6. Consultation des experts sur les incitations économiques et la pêche responsable, Rome, 28 novembre au 1 décembre 2000, FAO
7. Différents rapports mensuels du CSA: de 2004 à nos jours
8. Document de présentation de l'IER, 2005
9. Enquête agricole de conjoncture, Résultats définitifs de la campagne 2002/2003, DNSI, CPS/MAEP, 2004
10. Enquête agricole de conjoncture, Résultats définitifs de la campagne 2003/2004, DNSI, CPS/MAEP, 2005
11. Evaluation de la situation alimentaire au Mali, campagne agricole 2004/2005, Guide méthodologique des projets d'approvisionnement en eau potable en milieu rural, semi – urbain, et urbain pour les collectivités territoriales, DNH, 2002
12. Liste projets/programmes dans le domaine de la sécurité alimentaires au Mali
13. Liste des partenaires techniques et financiers intervenants au Mali dans le domaine du développement
14. Loi d'orientation agricole, Document d'orientation et d'introduction aux débats, janvier 2005
15. Note préliminaire sur les résultats des enquêtes médico-nutritionnelle et socio-économique, juillet 2005 (dans certains cercles de Tombouctou et dans le Sahel Occidental), Système d'Alerte Précoce (SAP)
16. Plans Nationaux de Réponse aux difficultés alimentaires au Mali: 2005 et 2006
17. Programme d'activités annuelles du CSA 2005 et 2006
18. Programme National de Sécurité Alimentaire (PNISA), de la période 2006 – 2015, 1<sup>ère</sup> phase quinquennale, document de travail, juin 2005
19. Rapport des études sur l'état des lieux des ouvrages d'assainissement et d'eau potable dans le District de Bamako, SNV, 2006
20. Répertoire des interventions en matière de sécurité alimentaire, campagne agricole 2004/2005, PROMISAM, USAID/MSU, CSA
21. Situation de l'aide extérieure au Mali, 2005
22. Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA): juin 2002
23. Statistiques annuelles par chapitre des importations et des exportations au Mali, 2003, 2004 DNSI
24. Couverture vaccinale des enfants au Mali: 2003, 2004 et 2005, Direction Nationale de la Santé, 2006
25. Programme de Récupération des enfants mal nourris et à risque de malnutrition dans le nord du Mali, 2006
26. Enquête Démographique et de Santé III, MS, juin 2002
27. Situation des aides alimentaires au Mali, CSA, juin 2005
28. Rapport de synthèse des activités de ADG de 2000 à 2005, septembre 2006
29. Texte de présentation du Réseau SADIO, mars 2002
30. Rapport annuel du CAREC en 2005, 2006
31. Rapport annuel de AFAR en 2005, 2006
32. Rapport annuel de AMS en 2005, 2006
33. Aperçu sur les activités de Stop Sahel en 2005, 2006
34. L'Office du Niger: Assurer la sécurité alimentaire pour le Mali, 2003
35. De l'eau au moulin de la gouvernance Mars 2006 - Jusqu'à la dernière goutte
36. Document du projet d'Appui à la Production Agricole au Mali (PRODEPAM), USAID, 2004

37. L'environnement au Mali: actualisation en août 2005, Ambassade de France au Mali, 2004
38. Evaluation de la sécurité alimentaire mondiale, Comité de Sécurité Alimentaire Mondial, 27<sup>ème</sup> Sommet, Rome, FAO, 2001
39. Programme d'Eau et d'Assainissement Région Afrique de l'Ouest et du Centre, Partenariat Eau et Assainissement (WUP), Projet 5, Etude de cas: Mali, rapport provisoire, AFRITECH, Février 2000
40. Evaluation de la situation alimentaire 2002/2003, SAP, 2003
41. Schéma directeur de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture, actualisation 2006: Volumes I, II et III
42. Mali: Malgré le déni des autorités maliennes, les risques de famines sont réels, IRIN, septembre -10-2006
43. Projet d'information au système d'information décentralisé au Marché Agricole (PASIDMA)
44. Rapport annuel 2005 de Alpha log
45. Rapport 1<sup>er</sup> semestre de AED 2006
46. Rapport d'évaluation à mi – parcours du Programme de Développement Socio sanitaire de Kayes, phase II, AMADE, juillet 2006
47. 21<sup>ème</sup> réunion du réseau de prévention des crises alimentaires au sahel CILSS
48. Eléments de réponse au courrier du 11 mai (GRAT)
49. Politique agricole et SA: Quoi de neuf?
50. Processus d'élaboration de la Loi d'orientation agricole (GRET)
51. Programme de travail gouvernemental CSA 2006
52. Document projet SA (OMAES)
53. Rapport final étude PSALM (OMAES)
54. Rapport plan national de réponses aux crises alimentaires 2005
55. Résultats EMEP (Enquêtes Maliennes sur l'Etat de la Pauvreté) 2001
56. Réponses aux questionnaires de Chantal (OGES)
57. Rapport mensuel conjoint: SA au Sahel (SAP – CILSS) 2002
58. Note de synthèse sur la stratégie nationale de SA au Mali: 2002
59. Rapport annuel Agro Action Allemande 2005
60. Concept pays Mali: Perspectives pour la Coopération au Développement 2006 – 2009 (Agro Action Allemande)
61. Coopération Allemande au Mali (description activités: GTZ, DED, KFW, DEG, Fondation Friedrich Ebert, AAA, Fondation Konrad Adenauer)
62. Production et prix de poisson au Mali en 2005 et 2006
63. Etude des banques de céréales: AED 2005
64. Rapport carte de vulnérabilité: PAM 2006